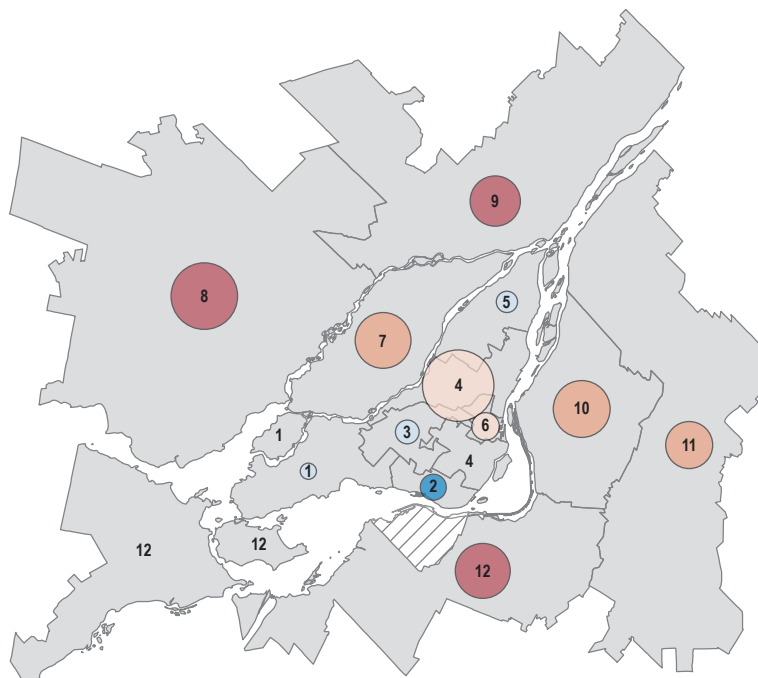


ATLAS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL :

DE L'ORGANISATION SPATIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL À L'ORGANISATION SPATIALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL – ÉDITION 2019



Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail – Édition 2019

Étude réalisée par le Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique

Équipe de recherche

Philippe Apparicio, professeur titulaire

Maxime Gaboriault-Boudreau, agent de recherche

Élaine Lesage-Mann, étudiante au doctorat en études urbaines

Pour le Secrétariat du Conseil emploi métropole

François Bédard, économiste

Tim Fournier, économiste

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2020

ISBN : 978-2-550-85725-9 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-85726-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec

La région métropolitaine connaît une croissance économique soutenue, un taux de chômage historiquement bas et un fort taux d'emploi. Elle fait également face à des défis économiques et sociaux qu'engendrent les mutations démographiques, environnementales et technologiques du marché du travail. Ces bouleversements entraînent des enjeux de mobilité qui exacerbent ces problématiques.

Afin d'outiller les décideurs publics, les employeurs, les maisons d'enseignement et les acteurs du marché du travail à relever ces défis, le Conseil emploi métropole (CEM) a soutenu la réalisation de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail – Édition 2019*.

Cet Atlas fait ressortir les concentrations territoriales des emplois et des travailleurs par secteur industriel, par niveau de compétence ainsi qu'en fonction d'autres caractéristiques socioéconomiques. Leur présentation, parallèle aux données relatives au lieu de résidence et au lieu de travail, offre un portrait des déplacements des travailleurs. L'Atlas permet aussi de mieux identifier les écarts entre la disponibilité des emplois et celle des travailleurs dans les douze zones d'emploi de la région métropolitaine de Montréal.

Je tiens à souligner la qualité du travail de l'équipe de recherche de l'INRS ainsi que l'accompagnement de l'équipe du CEM dans la production de cette édition de l'Atlas. Outre le présent format, je vous invite également à explorer la version numérique de l'Atlas accessible au <http://www.atlas-zme.qc.ca/>.

Bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

AUDREY MURRAY
Présidente du Conseil emploi métropole

SOMMAIRE

Introduction	5
Partie I Portrait du marché de l'emploi de la RMR de Montréal	7
Les effectifs en présence dans la RMR de Montréal : les travailleurs et les emplois	7
La structure des emplois de la RMR de Montréal selon les grands secteurs d'activité	8
La structure des emplois de la RMR de Montréal selon les 41 secteurs d'activité	8
Les emplois et les travailleurs de la RMR de Montréal selon les niveaux de compétence	8
Partie II Portrait inframétropolitain du marché de l'emploi de la RMR de Montréal	11
La répartition spatiale des emplois par région et par zone	11
La croissance des emplois par région et par zone	11
La répartition spatiale des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité	12
La variation des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité	13
La répartition spatiale des emplois par zone selon les 41 secteurs d'activité	14
La répartition spatiale des emplois par zone selon les niveaux de compétence	15
La variation des emplois par zone selon les niveaux de compétence	16
La spécialisation des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité	17
La spécialisation des emplois par zone selon les niveaux de compétence	18
La typologie des zones en fonction de leur degré de spécialisation selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence	20
Partie III Portrait inframétropolitain du navetage de la RMR de Montréal	21
La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone	21
Le taux d'attraction par zone	21
Le taux d'attraction par zone selon les grands secteurs d'activité	22
Le taux de départ par région	24
Le taux de départ par zone	24
Le taux de départ par zone selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence	25
Les flux de navetteurs par région	26
Les flux de navetteurs par zone	28
Partie IV Portrait inframétropolitain des travailleurs immigrants de la RMR de Montréal	29
La répartition des travailleurs immigrants par région selon les lieux de résidence et de travail	29
La répartition spatiale des immigrants par zone selon le lieu de travail	29
La répartition des emplois occupés par des immigrants par grand secteur d'activité et par niveau de compétence	30
Le taux de départ des travailleurs immigrants par région	32
Le taux de départ des travailleurs immigrants par zone	32
Différences entre les taux de départ interzones des immigrants versus les non-immigrants	32
Le taux de départ des travailleurs immigrants selon les grands secteurs d'activité par zone	33
Le taux de départ des travailleurs immigrants selon les niveaux de compétence par zone	33
Conclusion	35

Les objectifs de l'Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal

Le but premier de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est de dresser un portrait du marché du travail et de montrer les disparités dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, notamment les différentes concentrations d'emplois par secteur d'activité et par niveau de compétence. Ce portrait permet ainsi de mieux comprendre l'organisation spatiale du marché du travail dans la RMR de Montréal et de répondre aux questions suivantes : comment se répartissent les emplois à travers les différentes régions et zones de la RMR de Montréal selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence? Quelles sont les particularités de la structure du marché de l'emploi de chacune des zones de la RMR?

De l'organisation spatiale du marché du travail découle forcément l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail sur le territoire de la RMR, communément regroupés sous le terme navettage. En effet, identifier les zones à forte concentration d'emplois permet de mieux comprendre pourquoi ces zones attirent des travailleurs provenant d'autres zones de la RMR. Le second objectif est donc d'élaborer un portrait inframétropolitain du navettage dans la RMR de Montréal et de répondre aux questions suivantes : existe-t-il des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone? Quelles sont les régions et les zones les plus attractives, soit celles qui comptent plus d'emplois que de travailleurs? Quelles sont les régions ou les zones à l'origine des flux de navetteurs, soit celles où la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence est importante? Finalement, quels sont les principaux flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la RMR? Autrement dit, d'où partent et où se dirigent ces principaux flux qui démontrent qu'il existe des interrelations évidentes entre les régions et entre les zones de la RMR? Pour répondre à ces questions, trois mesures seront utilisées : le taux d'attraction, le taux de départ et une matrice de déplacements domicile-travail par région, puis par zone. Dans une dernière section, nous dressons un portrait du marché du travail et du navettage pour la population immigrante de la RMR.

L'organisation de l'Atlas

L'*Atlas de la zone métropolitaine de Montréal* comporte quatre parties. Dans la première, sont abordées les principales caractéristiques du marché de l'emploi de la région métropolitaine de Montréal. Cette étape est indispensable pour saisir, dans la seconde partie, les spécificités infraterritoriales du marché de l'emploi de la RMR, soit celles observées au niveau des régions et des zones qui composent la RMR. Dans la troisième partie, nous voyons comment s'organisent les déplacements domicile-travail à l'intérieur de la RMR de Montréal. Enfin, la quatrième partie reprend certaines analyses des parties 2 et 3 pour une population spécifique, soit les immigrants.

Les découpages territoriaux : les cinq régions et les douze zones

Cette étude est basée sur deux découpages administratifs d'Emploi-Québec : les cinq régions et les douze zones de la RMR de Montréal. Chacune des régions, ainsi que la ou les zones qui en font partie, est un regroupement des municipalités ou arrondissements situés sur le territoire de la RMR (voir la figure 1 à la page suivante).

Ainsi, l'espace d'étude comprend cinq régions qui correspondent au territoire desservi par les cinq directions régionales d'Emploi-Québec : Lanaudière et Laurentides dans la couronne nord de la région métropolitaine, la Montérégie dans la couronne sud, et Laval et Montréal au centre.

Deux régions, Montréal et la Montérégie, se subdivisent aussi en plusieurs zones : celle de Montréal est formée de six zones (Montréal Ouest, Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre-Ouest, Montréal Centre, Montréal Est et Centre-ville) tandis que la Montérégie se divise en trois zones (Proche Rive-Sud, Rive-Sud Est et Rive-Sud Ouest). Les trois autres régions correspondent chacune à une seule zone dans leur totalité. Les analyses inframétropolitaines sont réalisées au niveau de ces deux découpages géographiques, soit celui des cinq régions et celui des douze zones.

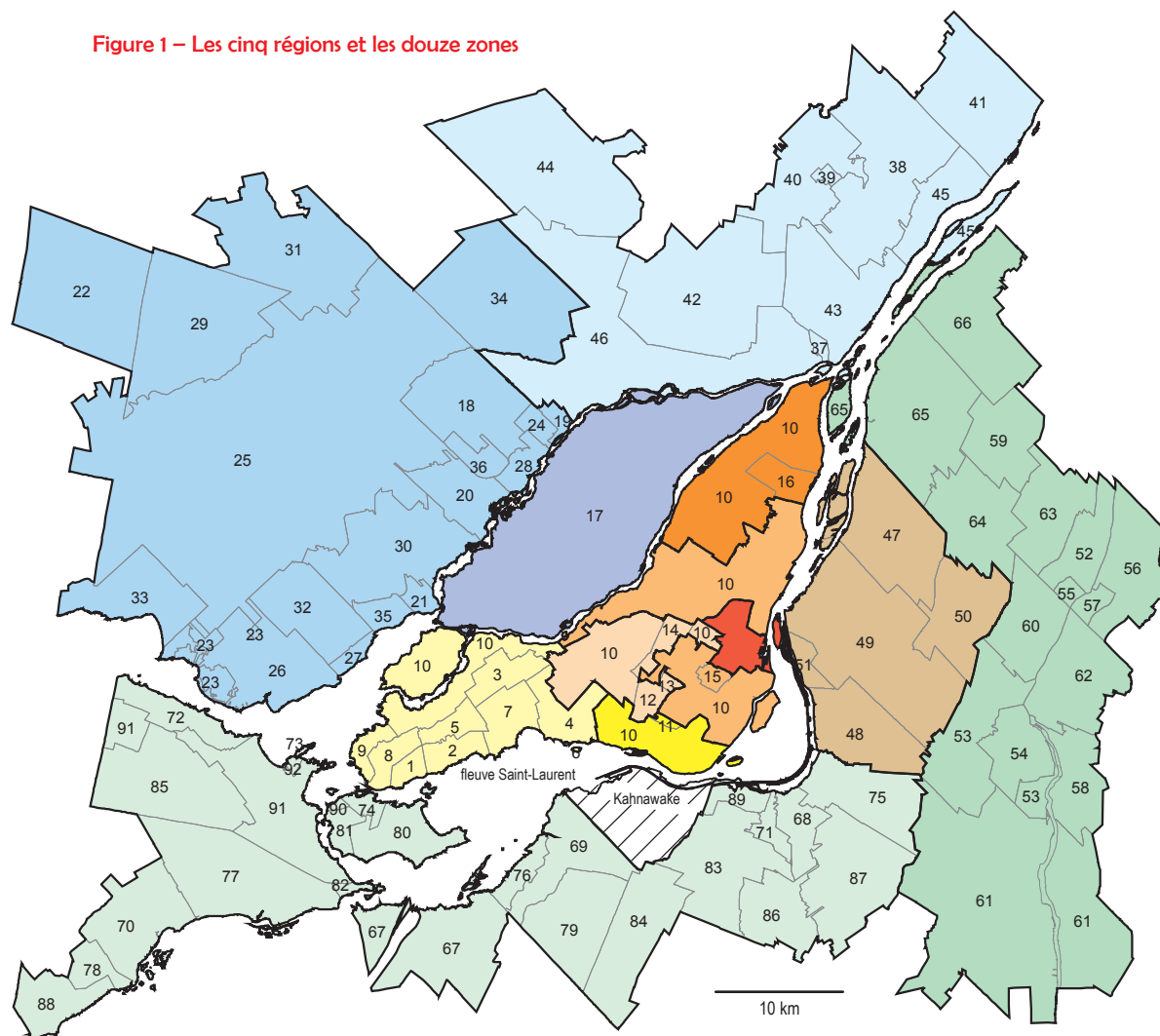
Excepté les zones de la région de Montréal, les zones sont des agrégations de plusieurs municipalités. Dans la couronne sud, la Proche Rive-Sud est en fait l'agglomération de Longueuil (municipalités de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert). La Rive-Sud Est est composée de 15 municipalités (Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Sainte-Julie, Varennes et Verchères). Finalement, La Rive Sud-Ouest regroupe 26 municipalités allant de La Prairie à l'est à Saint-Zotique à l'ouest. Dans la couronne nord, la zone Laurentides comprend dix-neuf municipalités : de Saint-Placide à l'ouest à Saint-Anne-des-Plaines à l'est et par les municipalités de Saint-Jérôme, Saint-Colomban et Gore au nord. Quant à la zone de Lanaudière, elle regroupe neuf municipalités : Charlemagne, L'Assomption, L'Épiphanie, Lavaltrie, Mascouche, Repentigny, Saint-Lin-Laurentides, Saint-Sulpice et Terrebonne.

Les données utilisées

L'ensemble des indicateurs présentés dans l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* résulte de traitements opérés sur des données issues de compilations spéciales des recensements de 2006 et 2016 de Statistique Canada, commandées par Emploi-Québec. Pour obtenir des détails au sujet des concepts, définition et des univers, des variables et des termes géographiques utilisés, veuillez consulter le Dictionnaire du recensement de Statistique Canada de 2016 à l'adresse suivante : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>.

Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors des recensements de 2006 et 2016 tout en maintenant la qualité des résultats, Statistique Canada applique une méthode qui consiste à arrondir de façon aléatoire, à la hausse ou à la baisse jusqu'au prochain multiple de 5, les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100%.

Figure 1 – Les cinq régions et les douze zones



Liste des numéros et des noms des subdivisions de recensement (municipalités) par région et par zone

RÉGION DE L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

ZONE MONTRÉAL OUEST

- 1 Baie-D'Urfé
- 2 Beaconsfield
- 3 Dollard-Des Ormeaux
- 4 Dorval
- 5 Kirkland
- 6 L'Île-Dorval
- 7 Pointe-Claire
- 8 Sainte-Anne-de-Bellevue
- 9 Senneville
- 10 Ville de Montréal : arrondissements Île-Bizard-Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro

ZONE MONTRÉAL SUD-OUEST

- 10 Ville de Montréal : arrondissements Lachine et LaSalle
- 11 Montréal-Ouest

ZONE MONTRÉAL CENTRE-OUEST

- 10 Ville de Montréal : arrondissements Saint-Laurent et Outremont
- 12 Côte-Saint-Luc
- 13 Hampstead
- 14 Mont-Royal

ZONE MONTRÉAL CENTRE

- 10 Ville de Montréal (en partie)
- 15 Westmount

ZONE CENTRE-VILLE

- 10 Ville de Montréal (en partie)

ZONE MONTRÉAL EST

- 10 Ville de Montréal : arrondissements Montréal-Nord, Saint-Léonard et
- 16 Montréal-Est

RÉGION DE LAVAL

ZONE LAVAL

- 17 Laval

RÉGION DES LAURENTIDES

ZONE LAURENTIDES

- 18 Blainville
- 19 Bois-des-Filion
- 20 Boisbriand
- 21 Deux-Montagnes
- 22 Gore
- 23 Kanesatake
- 24 Lorraine
- 25 Mirabel
- 26 Oka
- 27 Pointe-Calumet
- 28 Rosemère
- 29 Saint-Colomban
- 30 Saint-Eustache
- 31 Saint-Jérôme
- 32 Saint-Joseph-du-Lac
- 33 Saint-Placide
- 34 Sainte-Anne-des-Plaines
- 35 Sainte-Marthe-sur-le-Lac
- 36 Sainte-Thérèse

RÉGION DE LANAUDIÈRE

ZONE LANAUDIÈRE

- 37 Charlemagne
- 38 L'Assomption
- 39 L'Épiphanie (ville)
- 40 L'Épiphanie (municipalité)
- 41 Lavaltrie
- 42 Mascouche
- 43 Repentigny
- 44 Saint-Lin-Laurentides
- 45 Saint-Sulpice
- 46 Terrebonne

RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

ZONE PROCHE RIVE-SUD

- 47 Boucherville
- 48 Brossard
- 49 Longueuil
- 50 Saint-Bruno-de-Montarville
- 51 Saint-Lambert

ZONE RIVE-SUD EST

- 52 Beloeil
- 53 Carignan
- 54 Chambly
- 55 McMasterville
- 56 Mont-Saint-Hilaire
- 57 Otterburn Park
- 58 Richelieu
- 59 Saint-Amable
- 60 Saint-Basile-le-Grand
- 61 Saint-Jean-sur-Richelieu
- 62 Saint-Mathias-sur-Richelieu
- 63 Saint-Mathieu-de-Beloeil
- 64 Sainte-Julie
- 65 Varennes
- 66 Verchères

ZONE RIVE-SUD OUEST

- 67 Beauharnois
- 68 Candiac
- 69 Châteauguay
- 70 Coteau-du-Lac
- 71 Delson
- 72 Hudson
- 73 L'Île-Cadieux
- 74 L'Île-Perrot
- 75 La Prairie
- 76 Léry
- 77 Les Cèdres
- 78 Les Coteaux
- 79 Mercier
- 80 Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
- 81 Pincourt
- 82 Pointe-des-Cascades
- 83 Saint-Constant
- 84 Saint-Isidore
- 85 Saint-Lazare
- 86 Saint-Mathieu
- 87 Saint-Philippe
- 88 Saint-Zotique
- 89 Sainte-Catherine
- 90 Terrasse-Vaudreuil
- 91 Vaudreuil-Dorion
- 92 Vaudreuil-sur-le-Lac

Cette section présente les principales caractéristiques du marché du travail dans la RMR de Montréal. Dans un premier temps, on y dresse le portrait des effectifs en présence en fonction du lieu de travail (c'est-à-dire les emplois) et du lieu de résidence (c'est-à-dire les travailleurs). Par la suite, on y traite de la structure des emplois selon les secteurs d'activité et des niveaux de compétence des travailleurs établis à partir de la Classification nationale des professions.

Les effectifs en présence dans la RMR de Montréal : les travailleurs et les emplois

Une croissance des emplois plus forte dans la RMR que dans le reste du Québec

En 2016, la population active occupée résidant sur le territoire de la RMR de Montréal est de 2 026 065 personnes, soit 51,3% de l'ensemble des travailleurs du Québec. Pour ce qui est des emplois localisés sur ce territoire, Statistique Canada en répertorie 1 887 285, soit 53,6% de l'ensemble des emplois du Québec. La croissance des emplois entre 2006 et 2016 a d'ailleurs été beaucoup plus élevée dans la RMR (113 550 nouveaux emplois, croissance de 6,4% en 10 ans) que dans le reste du Québec (58 445, 3,7%).

La population active occupée : les travailleurs

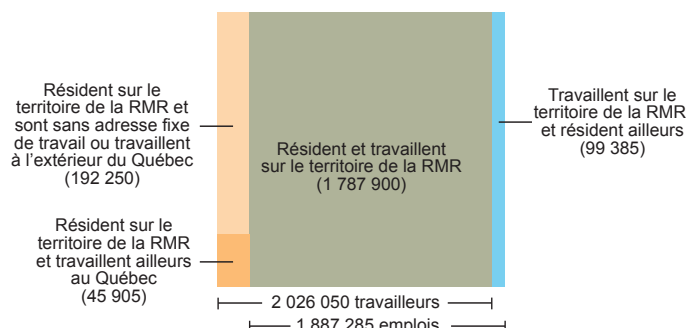
La population active occupée comprend les membres de la population hors institution âgés de 15 ans et plus qui avaient un emploi pendant la semaine précédant le jour du recensement. Les personnes occupées sont celles qui ont fait un travail rémunéré quelconque ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail pour une des raisons suivantes : maladie, invalidité, obligations personnelles, conflit de travail, vacances, etc.

En d'autres termes, la population active occupée de la RMR de Montréal correspond aux travailleurs résidant sur le territoire de la RMR. Par souci de simplification, le terme « travailleurs » sera employé dans tout le reste du document pour désigner les personnes occupées.

Le territoire de la RMR : un espace attractif pour la main-d'œuvre

En 2016, 1 787 900 personnes travaillent et résident sur le territoire de la RMR de Montréal, soit une augmentation de 6% comparativement à 2006. Ces effectifs représentent 94,7% des emplois de la RMR et 88,2% des travailleurs de la RMR. La répartition des emplois et des travailleurs détaillée à la figure 2 nous permet de mieux comprendre cet écart de distribution.

Figure 2 – Les travailleurs et les emplois dans la RMR de Montréal, 2016



On constate qu'il y a plus de deux fois plus de personnes qui résident à l'extérieur de la RMR et qui travaillent dans la RMR (99 385 travailleurs) que de résidents de la RMR qui travaillent à l'extérieur (45 905) : la RMR est donc attractive pour la main-d'œuvre extérieure.

De plus, on constate que 192 250 travailleurs résidant sur le territoire de la RMR de Montréal (9,5%) n'ont pas d'adresse fixe de travail – comme les travailleurs de la construction et les représentants de commerce – ou travaillent à l'extérieur du Québec. Les effectifs de ce type de travailleurs ont augmenté de 18% depuis 2006.

Une population active occupée toujours plus âgée

La population active occupée, composée d'un peu plus d'hommes (51,4%) que de femmes (48,6%), présente un important vieillissement (tableau 1). En effet, plus de deux travailleurs sur cinq sont âgés de 45 ans ou plus en 2016 (43,0% contre 39,1% en 2006). À l'inverse, les proportions de travailleurs de 15 à 29 ans et de 30 à 44 ans ont diminué durant cette période (de 24,9% à 22,9% et de 36,0% à 34,2%, respectivement). Un autre signe de vieillissement est la croissance fulgurante des travailleurs de 65 ans et plus : 82% en 10 ans, soit de loin la plus importante hausse, suivie par celle de 45-64 ans (14,4%).

Les immigrants : une place de plus en plus importante au sein de la population active occupée

En 2016, près du quart (24,7%) des travailleurs est issu de l'immigration contre seulement un peu plus du cinquième (20,2%) en 2006. Les immigrants représentent ainsi la plus importante part de la hausse des travailleurs : parmi les 141 675 travailleurs supplémentaires dénombrés en 2016 par rapport à 2006, 120 555 (85,1%) sont des immigrants.

Tableau 1 – La population active occupée de la RMR selon le sexe, l'âge et le statut d'immigrant en 2006 et 2016

	2006		2016		2006-2016
	N	%▼	N	%▼	Δ%
Total	1 884 375	100,0	2 026 050	100,0	7,5
Hommes	983 165	52,2	1 042 235	51,4	6,0
Femmes	901 215	47,8	983 805	48,6	9,2
Groupes d'âge					
15-29 ans	470 125	24,9	463 120	22,9	-1,5
15-24 ans	261 785	13,9	251 665	12,4	-3,9
30-44 ans	677 715	36,0	693 125	34,2	2,3
45-64 ans	696 695	37,0	797 255	39,4	14,4
65 ans et plus	39 850	2,1	72 540	3,6	82,0
Statut d'immigrant					
Population non immigrante	1 487 215	78,9	1 492 490	73,7	0,4
Population immigrante	380 115	20,2	500 670	24,7	31,7
Immigrants récents *	70 670	3,8	80 585	4,0	14,0
Résidents non permanents	17 050	0,9	32 885	1,6	92,9

Note : les résidents non permanents ne sont pas inclus dans la population immigrante. Δ% : variation en pourcentage. %▼ : pourcentage en colonne.

* Immigrants établis au Canada depuis moins de 5 ans avant l'année du recensement.

La structure des emplois de la RMR de Montréal selon les grands secteurs d'activité

À la lecture du tableau 2 qui présente la répartition des emplois par grand secteur d'activité, on constate que celui des *services à la consommation* prédomine avec 30,8% des emplois en 2016. Les *services à la production* et *services gouvernementaux* sont aussi très importants avec plus du quart des emplois de la RMR chacun (28,1% et 26,9%), deux secteurs en hausse durant la période 2006-2016 (gains de 1,2 et 2,4 points de pourcentage, respectivement). Par contre, le *secteur secondaire* a perdu 45 260 emplois entre 2006 et 2016 (-14,9%). Il en résulte qu'il ne représente que 13,7% des emplois de la RMR en 2016 contre 17,1% en 2006.

La structure des emplois de la RMR de Montréal selon les 41 secteurs d'activité

La répartition des emplois peut être analysée plus finement au niveau des 41 secteurs d'activité (tableau 3). Parmi ces derniers, les plus importants, comprenant plus de 100 000 emplois, sont dans l'ordre : le *commerce de détail* (secteur 23), les *soins de santé* (secteur 35), les *services d'enseignement* (secteur 34) et l'*hébergement et restauration* (secteur 39) et le *commerce de gros* (secteur 22). Ces secteurs ont d'ailleurs connu les gains d'emplois les plus importants entre 2006 et 2016.

À l'autre extrémité, deux secteurs sont en forte décroissance avec des pertes de plus de 10 000 emplois en dix ans : les *produits textiles, vêtements et produits en cuir* (secteur 7 : -18 310, -58,6%) et le *commerce de gros* (secteur 22 : -10 680, -10,5%).

Les emplois et les travailleurs de la RMR selon les niveaux de compétence

Une majorité de postes techniques et intermédiaires

Que ce soit sur le territoire de la RMR de Montréal ou pour l'ensemble du Québec, la majorité de la population active occupée se retrouve dans des postes de niveau *intermédiaire* ou *technique* (tableau 4). Le niveau de compétence le plus fortement représenté est celui des *postes techniques* qui exigent habituellement un diplôme d'études collégiales. Au niveau de la RMR, cette catégorie comprend 626 415 travailleurs et 575 735 emplois, avec toutefois des proportions inférieures à celles de l'ensemble du Québec (30,9% et 30,5% contre 32,7% et 32,0%). Pour ce qui est des postes *intermédiaires*, qui requièrent un niveau de formation moins élevé – des études secondaires (1 à 4 ans) ou une formation spécifique avec expérience –, ils comptent 524 885 travailleurs (25,9%) et 491 205 emplois (26,0%) dans la RMR en 2016.

Tableau 2 – Répartition des emplois dans la RMR de Montréal par grand secteur d'activité, en 2006 et 2016

	2006		2016		2006-2016	
	N	%▼	N	%▼	N	Δ%
Tous les emplois	1 773 745	100,0	1 887 285	100,0	113 535	6,4
Primaire	9 465	0,5	9 345	0,5	-120	-1,3
Secondaire	303 985	17,1	258 725	13,7	-45 260	-14,9
Services à la consommation	548 310	30,9	581 735	30,8	33 425	6,1
Services à la production	476 725	26,9	530 475	28,1	53 750	11,3
Services gouvernementaux	435 255	24,5	507 005	26,9	71 750	16,5

Tableau 3 – Répartition des emplois dans la RMR selon les 41 secteurs d'activité, en 2006 et 2016

	2006		2016		2006-2016	
	N	%▼	N	%▼	N	Δ%
Ensemble les emplois de la RMR	1 773 745	100,0	1 887 285	100,0	113 535	6,4
Secteur 01 : Agriculture, pêche et chasse	6 995	0,39	7 015	0,37	20	0,3
Secteur 02 : Foresterie et exploitation forestière	880	0,05	465	0,02	-415	-47,2
Secteur 03 : Extraction minière	1 590	0,09	1 865	0,10	275	17,3
Secteur 04 : Services publics	15 850	0,89	14 285	0,76	-1 565	-9,9
Secteur 05 : Construction	47 355	2,67	56 045	2,97	8 690	18,4
Secteur 06 : Aliments, boissons et tabac	30 325	1,71	30 155	1,60	-170	-0,6
Secteur 07 : Produits textiles, vêtements et produits en cuir	31 270	1,76	12 960	0,69	-18 310	-58,6
Secteur 08 : Papier	8 785	0,50	6 225	0,33	-2 560	-29,1
Secteur 09 : Impression et activités connexes de soutien	16 500	0,93	10 670	0,57	-5 830	-35,3
Secteur 10 : Pétrole, charbon et produits chimiques	19 380	1,09	17 120	0,91	-2 260	-11,7
Secteur 11 : Produits en plastique et en caoutchouc	13 925	0,79	10 775	0,57	-3 150	-22,6
Secteur 12 : Produits en bois	6 420	0,36	4 900	0,26	-1 520	-23,7
Secteur 13 : Produits minéraux non métalliques	6 590	0,37	5 000	0,26	-1 590	-24,1
Secteur 14 : Première transformation des métaux	6 160	0,35	4 395	0,23	-1 765	-28,7
Secteur 15 : Produits métalliques	20 120	1,13	16 400	0,87	-3 720	-18,5
Secteur 16 : Machines	14 840	0,84	13 005	0,69	-1 835	-12,4
Secteur 17 : Produits informatiques, électroniques et électriques	23 455	1,32	16 555	0,88	-6 900	-29,4
Secteur 18 : Produits aérospatiaux et leurs pièces	25 315	1,43	26 235	1,39	920	3,6
Secteur 19 : Autres matériels de transport	8 285	0,47	7 430	0,39	-855	-10,3
Secteur 20 : Meubles et produits connexes	13 280	0,75	9 200	0,49	-4 080	-30,7
Secteur 21 : Activités diverses de fabrication	11 980	0,68	11 655	0,62	-325	-2,7
Secteur 22 : Commerce de gros	101 555	5,73	90 875	4,82	-10 680	-10,5
Secteur 23 : Commerce de détail	224 380	12,65	242 145	12,83	17 765	7,9
Secteur 24 : Transport et entreposage	79 945	4,51	85 705	4,54	5 760	7,2
Secteur 25 : Finances	61 515	3,47	67 150	3,56	5 635	9,2
Secteur 26 : Sociétés d'assurance et activités connexes	25 950	1,46	30 730	1,63	4 780	18,4
Secteur 27 : Services immobiliers et services de location et de location à bail	33 135	1,87	34 170	1,81	1 035	3,1
Secteur 28 : Services juridiques et de comptabilité	33 645	1,90	38 835	2,06	5 190	15,4
Secteur 29 : Architecture, génie et services connexes et services spécialisés de design	29 645	1,67	35 125	1,86	5 480	18,5
Secteur 30 : Conception de systèmes informatiques et services connexes	36 750	2,07	46 275	2,45	9 525	25,9
Secteur 31 : Services de conseils en gestion, de conseils scientifiques et techniques et de recherche et de développement scientifiques	25 910	1,46	27 520	1,46	1 610	6,2
Secteur 32 : Publicité, relations publiques et services connexes et autres services professionnels, scientifiques et techniques	21 915	1,24	24 985	1,32	3 070	14,0
Secteur 33 : Gestion de sociétés et d'entreprises et services administratifs, de soutien et autres	63 910	3,60	74 105	3,93	10 195	16,0
Secteur 34 : Services d'enseignement	129 520	7,30	151 655	8,04	22 135	17,1
Secteur 35 : Soins de santé	162 245	9,15	191 950	10,17	29 705	18,3
Secteur 36 : Assistance sociale	43 575	2,46	56 395	2,99	12 820	29,4
Secteur 37 : Industrie de l'information et industrie culturelle	64 410	3,63	65 875	3,49	1 465	2,3
Secteur 38 : Arts, spectacles et loisirs	34 115	1,92	38 605	2,05	4 490	13,2
Secteur 39 : Hébergement et restauration	105 665	5,96	126 240	6,69	20 575	19,5
Secteur 40 : Autres services (sauf les administrations publiques)	82 600	4,66	83 865	4,44	1 265	1,5
Secteur 41 : Administrations publiques	84 060	4,74	92 720	4,91	8 660	10,3

Pour les effectifs (N) en 2006 et 2016, les valeurs en gras indiquent les secteurs d'activité avec les volumes les plus importants. Pour la variation des effectifs (N) entre 2006 et 2016, les valeurs en gras indiquent les plus forts gains ou pertes.

Tableau 4 – Les travailleurs et les emplois au Québec et dans la RMR de Montréal selon les niveaux de compétence, 2016

	Travailleurs			Emplois		
	Québec		RMR	Québec		RMR
	N	% ▼	N	% ▼	N	% ▼
Total	3 949 325	100,0	2 026 055	100,0	1 887 285	100,0
Postes de gestion	408 440	10,3	221 740	10,9	210 680	11,2
Postes professionnels	743 825	18,8	430 810	21,3	412 750	21,9
Postes techniques	1 290 260	32,7	626 415	30,9	575 735	30,5
Postes intermédiaires	1 031 210	26,1	524 885	25,9	491 205	26,0
Postes élémentaires	475 600	12,0	222 220	11,0	196 915	10,4

% ▼ : pourcentage en colonne. % ► : pourcentage en ligne.

Plus de postes de gestion et professionnels et moins de postes élémentaires que pour l'ensemble du Québec

La figure 3 montre clairement que les niveaux de compétence plus élevés – *postes professionnels* et de façon moins marquée les *postes de gestion* – sont proportionnellement plus présents dans la RMR que dans l'ensemble du Québec. En contrepartie, les *postes techniques* et *élémentaires* sont sous-représentés dans la RMR comparativement à l'ensemble de la province.

Une croissance plus rapide des postes avec niveaux de compétence élevés

En ce qui concerne l'évolution du nombre des travailleurs selon les niveaux de compétence de 2006 à 2016, deux constats majeurs peuvent être avancés à la lecture du tableau 5. Premièrement, les croissances des effectifs des travailleurs de niveaux *professionnel*, *technique* et de *gestion* ont été bien plus élevées que celles de l'ensemble des travailleurs (respectivement 19,8%, 16,2% et 12,5% contre 7,5%). Deuxièmement, on constate une forte diminution des travailleurs de niveau *intermédiaire* durant la période 2006-2016 (-9,4%) alors que ceux de niveau *élémentaire* ont augmenté moins rapidement que l'ensemble des travailleurs (6,1% contre 7,5%).

Une croissance plus rapide de la population active occupée féminine, surtout dans les postes techniques et de gestion

Entre 2006 et 2016, la croissance de la population active occupée féminine a été bien plus rapide que celle des hommes (9,2% contre 6,0%). De plus, le nombre de femmes occupant des *postes techniques* a fait un bond de 27% comparativement à 7,5% chez les hommes, ce qui explique que les deux sexes sont désormais proportionnellement aussi présents dans les *postes techniques* (31,2% pour les femmes contre 30,7% pour les hommes).

Figure 3 – Niveaux de compétence des travailleurs et des emplois de la RMR de Montréal et de l'ensemble du Québec, 2016

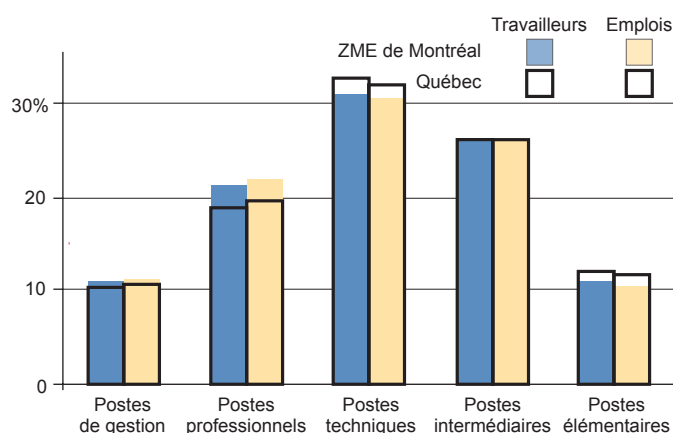


Tableau 5 – Évolution du nombre de travailleurs de la RMR entre 2006 et 2016 selon les niveaux de compétence et le sexe

	Variation en %		
	Total	Femmes	Hommes
Total	7,5	9,2	6,0
Postes de gestion	12,5	21,3	7,7
Postes professionnels	19,8	21,7	17,7
Postes techniques	16,2	27,0	7,5
Postes intermédiaires	-9,4	-14,1	-4,2
Postes élémentaires	6,1	4,8	7,2

Bien qu'il y ait toujours plus d'hommes que de femmes occupant des *postes de gestion* en 2016 (138 520 contre 83 220), il n'en demeure pas moins que le nombre de femmes gestionnaires a crû de 21,3%, soit près de trois fois plus que chez les hommes (7,7%).

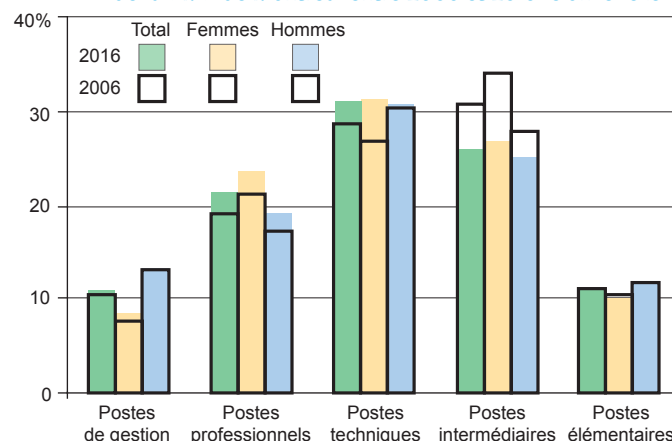
Une réduction des disparités entre les femmes et les hommes selon les niveaux de compétence

Les distributions des hommes et des femmes selon les niveaux de compétence demeurent différentes à plusieurs égards en 2016, telles qu'illustrées à la figure 4. Ainsi, les hommes sont nettement surreprésentés dans les *postes de gestion*, avec un écart de 4,8 points de pourcentage, alors que les femmes le sont dans les *postes professionnels* (4,5 points de pourcentage). Toutefois, hormis pour les *postes professionnels*, les écarts entre les sexes se sont rétrécis durant la période, en particulier pour les catégories *techniques* et *intermédiaires*.

De plus en plus d'immigrants avec des niveaux de compétence élevés

D'emblée, signalons que la hausse des travailleurs immigrants a été spectaculaire durant la période 2006-2016 tandis que les effectifs des travailleurs non immigrants sont restés stables (31,7% contre 0,4%, tableau 6). Par ailleurs, la répartition par niveau de compétence des travailleurs immigrants et non immigrants est assez semblable et ne comporte pas d'écart majeur; le plus important étant une surreprésentation des travailleurs immigrants dans les *postes intermédiaires* (28,2% contre 25,2% pour les non immigrants) (tableau 6 et figure 5). Inversement, les travailleurs immigrants sont sous-représentés dans les *postes de gestion*, pour lesquels ils représentent 22,2% des travailleurs contre près du quart (24,7%) de l'ensemble de la population active occupée.

Figure 4 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la RMR de Montréal entre 2006 et 2016 selon le sexe



L'évolution de cette répartition de 2006 à 2016 fait ressortir quelques points intéressants. Premièrement, on relève une croissance des effectifs dans les postes *intermédiaires* pour les immigrants contre une diminution chez les non-immigrants (17,6% *versus* -17,2%). Deuxièmement, pour les travailleurs immigrants, les hausses les plus significatives ont eu lieu dans les *postes techniques* et *professionnels* (respectivement 46,0% et 45,3%) et chez les travailleurs non immigrants, dans les *postes professionnels* et de *gestion* (11,6% et 8,9%).

Tableau 6 – Répartition des travailleurs de la RMR de Montréal selon les niveaux de compétence, le statut d'immigrant en 2016 et son évolution depuis 2006

	Totaux				Non-immigrants				Immigrants			
	N	% ▼	Δ%	2006-2016	N	% ▼	% ►	Δ%	N	% ▼	% ►	Δ%
Total	2 026 045	100,0	7,5		1 492 490	100,0	73,7	0,4	500 670	100,0	24,7	31,7
Postes de gestion	221 730	10,9	12,4		169 685	11,4	76,5	8,9	49 205	9,8	22,2	22,9
Postes professionnels	430 815	21,3	19,8		314 665	21,1	73,0	11,6	105 495	21,1	24,5	45,3
Postes techniques	626 410	30,9	16,2		473 530	31,7	75,6	8,6	145 225	29,0	23,2	46,0
Postes intermédiaires	524 885	25,9	-9,4		376 070	25,2	71,6	-17,2	141 060	28,2	26,9	17,6
Postes élémentaires	222 210	11,0	6,1		158 535	10,6	71,3	-0,3	59 680	11,9	26,9	24,2

Note : les résidents non permanents ne sont pas inclus dans les effectifs des immigrants. Δ% : variation en pourcentage. % ▼ : pourcentage en colonne. % ► : pourcentage en ligne.

Les jeunes majoritairement dans des postes à faible niveau de compétence

La répartition des travailleurs de la RMR selon les niveaux de compétence et l'âge (tableau 7 et figure 6) démontre que la majorité (51,8%) des travailleurs âgés de 15 à 29 ans occupe des postes à faible niveau de compétence, soit *élémentaires* ou *intermédiaires*. Ils sont en effet surreprésentés à ces niveaux où ils représentent respectivement 44,1% et 28,8% des travailleurs, contre seulement 23,7% de l'ensemble de la population active occupée. Cette situation n'est pas surprenante puisque plusieurs d'entre eux sont encore aux études et occupent un emploi d'appoint faiblement qualifié et rémunéré.

Une concentration des adultes âgés de 30 à 44 ans dans les postes professionnels

Sur le territoire de la RMR, 44,8% des travailleurs occupant des *postes professionnels* sont âgés de 30 à 44 ans, alors que ce groupe ne regroupe que 35,5% de l'ensemble des travailleurs. C'est d'ailleurs à ce niveau de compétence que l'on observe la plus forte croissance des travailleurs de cette tranche d'âge entre 2006 et 2016 (21,8%), alors que leurs effectifs ont grandement diminué pour les postes de niveau *intermédiaire* durant la même période (-20,9%).

La majorité des postes de gestion occupés par des travailleurs âgés de 45 à 64 ans

Deux travailleurs sur cinq sont âgés de 45 à 64 ans (40,8%). Les travailleurs de ce groupe d'âge sont très présents dans les *postes de gestion* : plus de la moitié des gestionnaires résidant sur le territoire de la RMR sont en effet âgés de 45 ans à 64 ans (50,7%), avec une croissance de 25,6% entre 2006 et 2016 (tableau 7).

Figure 5 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la RMR de Montréal entre 2006 et 2016 selon le statut d'immigrant

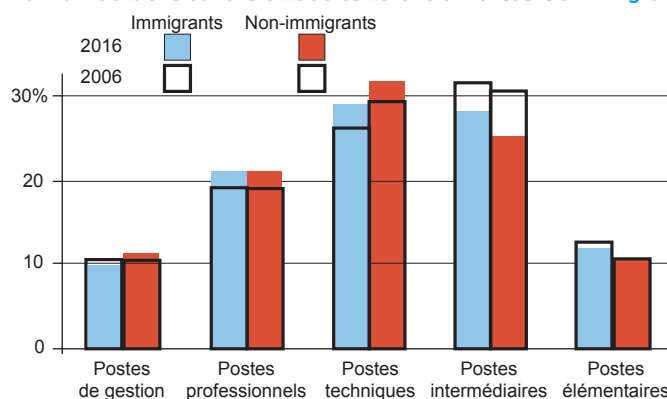


Figure 6 – Niveaux de compétence des travailleurs de la RMR de Montréal selon l'âge, 2006 et 2016

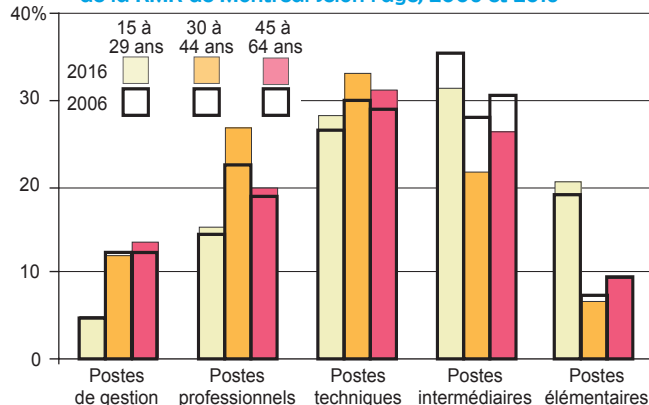


Tableau 7 – Répartition des travailleurs de la RMR de Montréal selon les niveaux de compétence et l'âge en 2016 et son évolution depuis 2006

	Totaux (15-64 ans)				15-29 ans				30-44 ans				45-64 ans			
	N	% ▼	Δ%		N	% ▼	% ►	Δ%	N	% ▼	% ►	Δ%	N	% ▼	% ►	Δ%
Total	1 953 500	100,0	5,9		463 120	100,0	23,7	-1,5	693 125	100,0	35,5	2,3	797 255	100,0	40,8	14,4
Postes de gestion	212 650	10,9	11,0		22 130	4,8	10,4	-0,4	82 805	11,9	38,9	-0,9	107 715	13,5	50,7	25,6
Postes professionnels	413 630	21,2	17,9		70 620	15,2	17,1	4,2	185 345	26,7	44,8	21,8	157 665	19,8	38,1	20,3
Postes techniques	607 525	31,1	15,0		130 395	28,2	21,5	4,8	229 060	33,0	37,7	13,0	248 070	31,1	40,8	23,2
Postes intermédiaires	504 480	25,8	-11,2		145 065	31,3	28,8	-12,8	149 835	21,6	29,7	-20,9	209 580	26,3	41,5	-1,4
Postes élémentaires	215 225	11,0	4,8		94 920	20,5	44,1	6,3	46 080	6,6	21,4	-7,6	74 225	9,3	34,5	12,2

Δ% : variation en pourcentage entre 2006 et 2006. % ▼ : pourcentage en colonne. % ► : pourcentage en ligne.

Suite à ce portrait global du marché de l'emploi pour l'ensemble du territoire de la RMR de Montréal, il convient maintenant de reprendre les mêmes analyses au niveau inframétropolitain, c'est-à-dire au niveau des cinq grandes régions et des douze zones de la RMR. On pourra ainsi comprendre l'organisation spatiale du marché de l'emploi à l'intérieur du territoire de la RMR de Montréal, à savoir la répartition et la croissance des emplois, la répartition des emplois selon les secteurs d'activité et selon les niveaux de compétence. Cette seconde partie permettra aussi d'exposer les particularités de la structure des emplois de chacune des cinq régions et des douze zones de la RMR.

La répartition spatiale des emplois par région et par zone

Trois emplois sur cinq sur l'île de Montréal

On compte 1 887 285 emplois dans la RMR en 2016, dont 61,4% se retrouvent sur l'île de Montréal (tableau 8). Près d'un emploi sur cinq est localisé en Montérégie (18,6%), soit plus du double qu'à Laval (8,1%) ou dans les Laurentides (7,5%). La région avec le moins d'emplois demeure Lanaudière avec 4,4% des emplois de la RMR.

Plus du tiers des emplois au centre de l'île de Montréal

L'analyse de la répartition des emplois à une échelle plus fine – les douze zones formant le territoire de la RMR de Montréal – montre qu'en 2016 près de deux emplois sur cinq (38,6%) sont localisés au centre de la RMR, soit dans les zones de Montréal Centre (385 050 emplois, 20,4%) et du Centre-ville (343 945, 18,2%) (figure 7 et tableau 9). Par la suite, six zones regroupent de 5% à 10% des emplois de la RMR : Proche Rive-Sud (174 715, 9,3%), Laval (152 650, 8,1%), Montréal Centre-Ouest (144 645, 7,7%), Laurentides (141 085, 7,5%), Montréal Ouest (119 810, 6,3%) et Montréal Est (114 720, 6,1%).

La croissance des emplois par région et par zone

Une croissance marquée dans les couronnes nord et sud

Entre 2006 et 2016, le territoire de la RMR a connu un gain net de 113 550 emplois, soit un taux de croissance de 6,4% en dix ans (tableau 8). Durant cette période, près de sept nouveaux emplois sur dix ont été créés dans les couronnes sud et nord : Montérégie (42 825 emplois, 37,7%), Laurentides (22 400, 19,7%) et Lanaudière (12 800, 11,3%). Ces trois régions affichent d'ailleurs les plus forts taux de croissance : respectivement 18,9%, 18,3% et 13,9% dans les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie. La situation est bien différente sur l'île de Montréal avec un gain de 19 780 emplois, soit un taux de croissance beaucoup plus faible que les quatre autres régions (1,7%).

Une croissance élevée hors de l'île et contrastée à Montréal

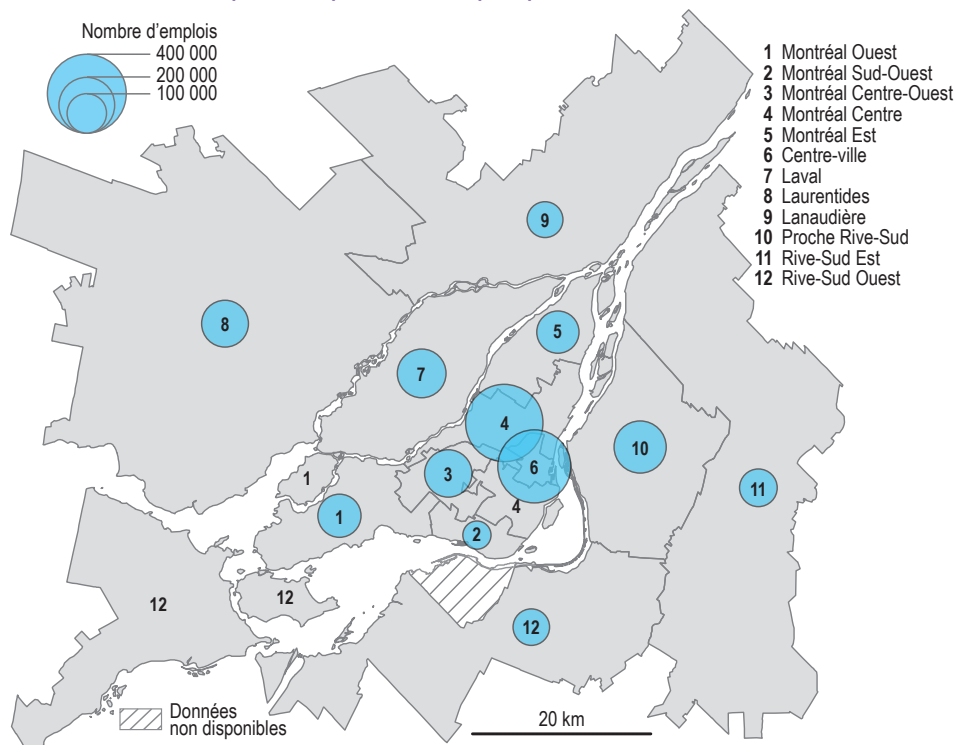
La figure 8 illustre la répartition spatiale des gains nets d'emplois réalisés de 2006 à 2016, représentés par des cercles proportionnels, et les taux de croissance s'y rattachant mis en cinq classes. L'examen de cette carte démontre que les plus forts taux de croissance ont eu

Tableau 8 – Les emplois en 2016 et leur croissance entre 2006 et 2016 sur le territoire de la RMR de Montréal, par région

	Emplois 2016		Gains nets d'emplois 2006-2016		
	N	% ▼	N	% ▼	Δ%
RMR	1 887 285	100,0	113 550	100,0	6,4
Montréal	1 159 260	61,4	19 780	17,4	1,7
Laval	152 650	8,1	15 745	13,9	11,5
Laurentides	141 085	7,5	22 400	19,7	18,9
Lanaudière	82 595	4,4	12 800	11,3	18,3
Montérégie	351 695	18,6	42 825	37,7	13,9

Δ% : Variation en pourcentage. % ▼ : pourcentage en colonne.

Figure 7 – Répartition spatiale des emplois par zone, RMR de Montréal, 2016



lieu dans trois zones des couronnes nord et sud, soit Rive-Sud Ouest, Laurentides et Lanaudière (respectivement 21,7%, 18,9% et 18,3%). Suivent ensuite trois zones avec des taux de croissance compris entre 10% et 15% : Rive-Sud Est (14,0%), Laval (11,5%) et la Proche Rive-Sud (10,3%). La situation est plus contrastée sur l'île de Montréal. Seules les zones Montréal Centre et Centre-ville présentent des taux de croissance d'emploi positifs (7,2% et 1,1%) alors que les quatre autres zones ont perdu des emplois durant la période : Montréal Ouest (-1 325 emplois, -1,1%), Montréal Centre-Ouest (-2 860, -1,9%), Montréal Est (-2 285, -2,0%) et Montréal Sud-Ouest (-3 420, -6,3%).

La répartition spatiale des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité

La répartition spatiale des emplois par grand secteur d'activité révèle une diversité importante des structures d'emploi entre les cinq régions et les douze zones qui composent le territoire de la RMR (tableau 9).

Près de trois emplois sur quatre des services à la production à Montréal

Les *services à la production* sont très présents sur l'île de Montréal qui regroupe près des trois quarts des emplois de ce secteur (72,8%). D'ailleurs, près du tiers des emplois des *services à la production* de la RMR sont localisés dans la zone Centre-ville (32,4%), suivie de la zone limitrophe Montréal Centre (18,3%). Dans la même veine, un emploi sur deux localisé dans le Centre-ville est rattaché à ce secteur.

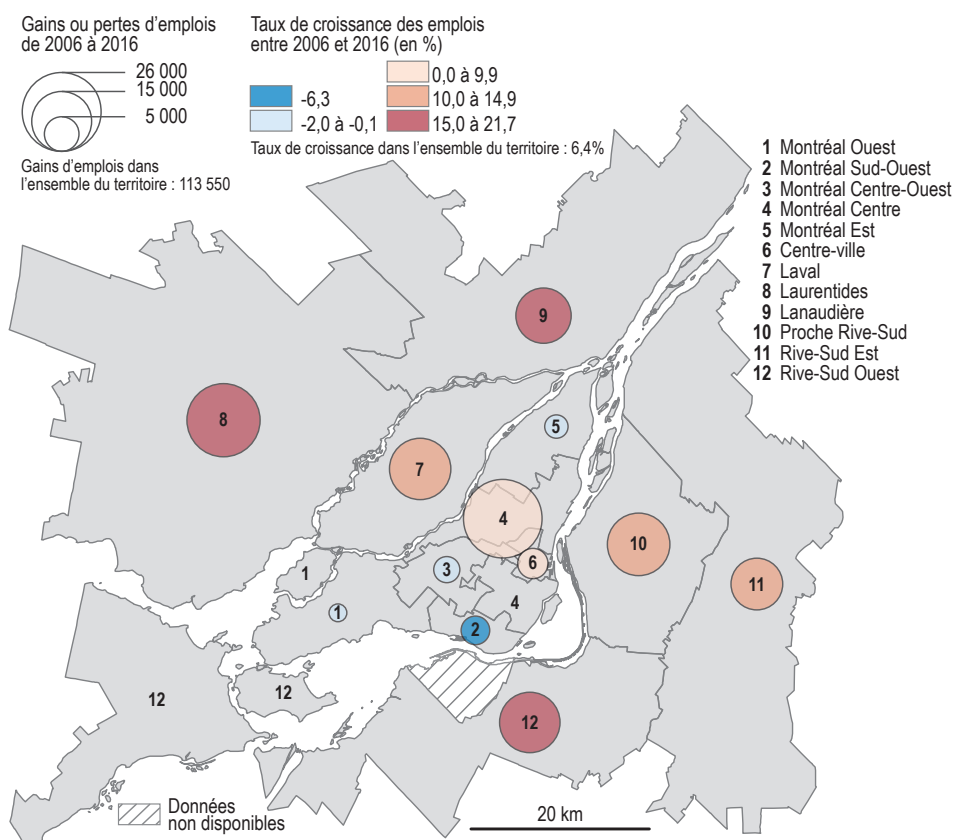
Près d'un emploi sur deux des services gouvernementaux au centre de la RMR

Les emplois des *services gouvernementaux* sont très présents dans les deux zones au cœur de la RMR. En effet, 29,7% des emplois de la RMR de ce secteur sont localisés dans la zone Montréal Centre et 16,1% dans la zone Centre-ville.

Un emploi sur deux du secteur secondaire localisé dans la région de Montréal

Au niveau des cinq régions, plus de la moitié des emplois du *secteur secondaire* (135 785, 52,5%) est située à Montréal; cette proportion est toutefois inférieure à celle de l'ensemble des emplois (61,4%). Trois autres régions affichent aussi des effectifs conséquents, à savoir la Montérégie (57 965, 22,4%), les Laurentides (27 595, 10,7%) et Laval (24 045, 9,3%). Une analyse spatiale plus fine au niveau des douze zones montre que cinq d'entre elles rassemblent plus de 10% chacune des emplois de ce secteur; ce sont dans l'ordre Montréal Centre-Ouest (13,5%), Montréal-Centre (11,9%), Proche Rive-Sud (11,4%), Laurentides (10,7%) et Montréal-Est (10,1%).

Figure 8 – Répartition spatiale des gains d'emplois par zone, RMR de Montréal, 2006-2016



Des structures d'emploi bien distinctes d'une zone à l'autre

Les graphiques de la figure 9 illustrent la répartition des emplois (en effectifs) selon les quatre grands secteurs d'activité – *secondaire*, *services à la consommation*, *services à la production* et *services gouvernementaux* – de chacune des douze zones de la RMR de Montréal. Ils permettent ainsi d'identifier quatre grands types de structures d'emploi.

Premièrement, les six zones des couronnes nord et sud et de Laval présentent une structure d'emplois où domine le secteur des *services à la consommation* (de 34,4% des emplois pour les Laurentides à 38,7% pour Lanaudière), suivi du secteur des *services gouvernementaux* (de

Tableau 9 – Répartition des emplois par région et par zone selon les secteurs d'activité, 2016

	Tous les secteurs			Secteur primaire			Secteur secondaire			Services à la consommation			Services à la production			Services gouvernementaux		
	N	%▼		N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►
RMR	1 887 285	100,0		9 340	100,0	0,5	258 725	100,0	13,7	581 735	100,0	30,8	530 475	100,0	28,1	507 005	100,0	26,9
Montréal	1 159 260	61,4		2 335	25,0	0,2	135 785	52,5	11,7	322 460	55,4	27,8	386 360	72,8	33,3	312 315	61,6	26,9
1- Montréal Ouest	119 810	6,3		290	3,1	0,2	23 075	8,9	19,3	38 915	6,7	32,5	34 960	6,6	29,2	22 570	4,5	18,8
2- Montréal Sud-Ouest	51 095	2,7		100	1,1	0,2	10 095	3,9	19,8	15 525	2,7	30,4	14 735	2,8	28,8	10 630	2,1	20,8
3- Montréal Centre-Ouest	144 645	7,7		260	2,8	0,2	35 050	13,5	24,2	43 100	7,4	29,8	44 480	8,4	30,8	21 760	4,3	15,0
4- Montréal Centre	385 050	20,4		700	7,5	0,2	30 785	11,9	8,0	105 725	18,2	27,5	97 165	18,3	25,2	150 665	29,7	39,1
5- Montréal Est	114 720	6,1		360	3,9	0,3	26 105	10,1	22,8	40 155	6,9	35,0	23 070	4,3	20,1	25 030	4,9	21,8
6- Centre-ville	343 945	18,2		625	6,7	0,2	10 670	4,1	3,1	79 035	13,6	23,0	171 955	32,4	50,0	81 655	16,1	23,7
7- Laval	152 650	8,1		715	7,7	0,5	24 045	9,3	15,8	54 515	9,4	35,7	34 275	6,5	22,5	39 095	7,7	25,6
8- Laurentides	141 085	7,5		2 230	23,9	1,6	27 595	10,7	19,6	48 585	8,4	34,4	24 225	4,6	17,2	38 445	7,6	27,2
9- Lanaudière	82 595	4,4		865	9,3	1,0	13 335	5,2	16,1	31 945	5,5	38,7	13 695	2,6	16,6	22 760	4,5	27,6
Montérégie	351 695	18,6		3 195	34,2	0,9	57 965	22,4	16,5	124 230	21,4	35,3	71 925	13,6	20,5	94 395	18,6	26,8
10- Proche Rive-Sud	174 715	9,3		740	7,9	0,4	29 405	11,4	16,8	60 715	10,4	34,8	37 830	7,1	21,7	46 030	9,1	26,3
11- Rive-Sud Est	91 270	4,8		1 185	12,7	1,3	16 120	6,2	17,7	32 005	5,5	35,1	16 420	3,1	18,0	25 545	5,0	28,0
12- Rive-Sud Ouest	85 710	4,5		1 265	13,5	1,5	12 440	4,8	14,5	31 510	5,4	36,8	17 675	3,3	20,6	22 820	4,5	26,6

%▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

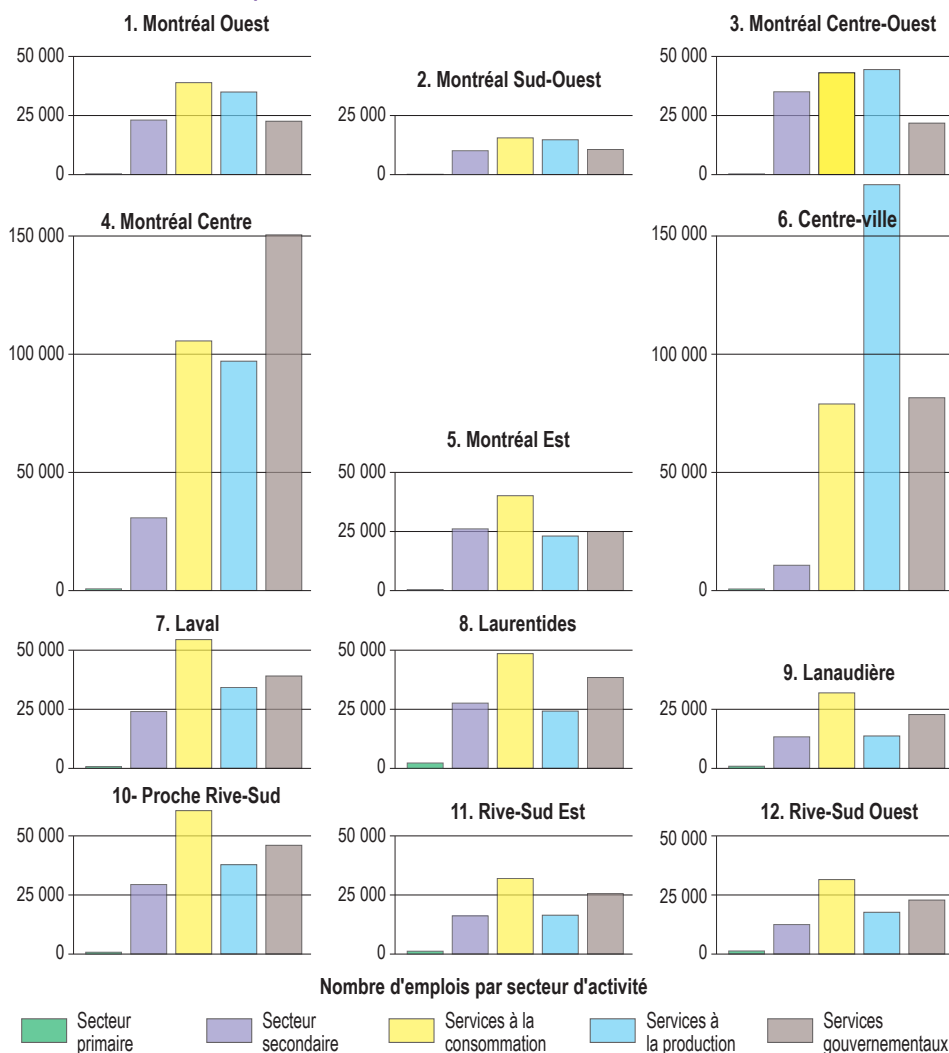
25,6% pour Laval à 28,0% dans la Rive-Sud Est). La zone Montréal Est présente aussi un profil similaire, si ce n'est que les effectifs du *secteur secondaire* surclassent légèrement ceux des *services gouvernementaux*.

Deuxièmement, dans les trois zones de l'ouest de Montréal (Montréal Ouest, Montréal Sud-Ouest et Montréal Centre-Ouest), les secteurs des *services à la consommation* et des *services à la production* présentent les volumes d'emplois les plus importants (autour de 30% de l'ensemble des emplois chacun).

Quant aux deux dernières zones au centre de l'île de Montréal, elles présentent deux structures d'emplois bien distinctes des autres zones. D'une part, dans le Centre-ville, les *services à la production* sont de loin dominants (50% des emplois), suivis par les *services gouvernementaux* (23,7%) et les *services à la consommation* (23%). D'autre part, dans Montréal Centre, ce sont les *services gouvernementaux* qui dominent (39,1% des emplois), suivis par les *services à la consommation* (27,5%) et *services à la production* (25,2%). Il en découle que dans ces deux zones centrales, les proportions d'emplois du *secteur secondaire* sont plus limitées : 8% dans Montréal Centre et seulement 3,1% au Centre-ville.

Sans surprise, signalons que dans toute la RMR, la part du *secteur primaire* dans l'ensemble des emplois est négligeable (0,5%), avec des valeurs maximales atteintes dans les zones périphériques et donc plus rurales de la RMR (Laurentides, 1,6%; Rive Sud Ouest, 1,5%; Rive Sud Est, 1,3%).

Figure 9 – Répartition des emplois par grand secteur d'activité et par zone, RMR de Montréal, 2016



La variation des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité

Le tableau 10 présente la variation des volumes d'emplois selon les grands secteurs d'activité, pour chaque région et chaque zone de la RMR de Montréal de 2006 à 2016. Les gains nets d'emplois dans la RMR de Montréal s'élèvent à 113 550 emplois durant cette période.

Un déclin du secteur secondaire : plus de 45 000 emplois perdus en dix ans

Excepté dans les Laurentides (gain de 740 emplois), le *secteur secondaire* est en déclin dans toutes les zones de la RMR. Ce déclin est d'ailleurs particulièrement prononcé sur l'île de Montréal avec 39 085 emplois perdus de 2006 à 2016, surtout à Montréal Centre (-15 630), dans Montréal Est (-6 840) et Montréal Centre-Ouest (-6 405). Les pertes sont moins importantes à l'extérieur de l'île : de -2 440 pour la Proche Rive-Sud à -595 dans la Rive-Sud Est.

Tableau 10 – Variation des volumes d'emplois par région et zone selon les grands secteurs d'activité, 2006-2016

	Tous les emplois	Secteur primaire	Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services gouvernementaux
RMR	113 550	-125	-45 260	33 425	53 750	71 750
Montréal	19 785	350	-39 085	770	26 080	31 635
1- Montréal Ouest	-1 325	0	-4 140	510	-70	2 370
2- Montréal Sud-Ouest	-3 420	-85	-4 180	-1 590	2 120	300
3- Montréal Centre-Ouest	-2 860	15	-6 405	-3 220	2 420	4 330
4- Montréal Centre	25 820	225	-15 630	5 175	13 195	22 845
5- Montréal Est	-2 285	-25	-6 840	-1 000	1 810	3 770
6- Centre-ville	3 855	220	-1 890	895	6 605	-1 980
7- Laval	15 745	-190	-1 585	3 855	6 125	7 545
8- Laurentides	22 405	30	740	7 420	5 850	8 360
9- Lanaudière	12 800	-160	-985	5 470	3 015	5 455
Montréal	42 825	-165	-4 350	15 915	12 690	18 740
10- Proche Rive-Sud	16 345	25	-2 440	5 520	5 390	7 855
11- Rive-Sud Est	11 175	-50	-1 315	4 535	2 560	5 445
12- Rive-Sud Ouest	15 305	-140	-595	5 860	4 740	5 440

Un essor des services à la consommation à l'extérieur de l'île de Montréal

Pour l'ensemble de la RMR, les gains de 33 425 emplois enregistrés entre 2006 et 2016 dans le secteur des *services à la consommation* masquent de fortes disparités entre les cinq régions et les douze zones. En effet, 97,3% de cette croissance (32 660 emplois) provient de l'extérieur de l'île de Montréal : Montérégie (15 915), Laurentides (7 420), Lanaudière (5 470) et Laval (3 855).

La situation est tout autre dans la région de Montréal, où des gains importants dans Montréal Centre (5 175) et plus limités dans Centre-ville et Montréal Ouest (895 et 510) combulent à peine (gain total de 770 emplois pour la région) les pertes des autres zones (Montréal Centre-Ouest, -3 220; Montréal Sud-Ouest, -1 590; Montréal Est, -1 000).

Une croissance des services à la production au centre de la RMR et sur la Rive-Sud

Les *services à la production* représentent la deuxième croissance la plus importante dans la RMR, avec un ajout total de 53 750 postes.

Près de la moitié de ces nouveaux emplois (26 080, 48,5%) sont localisés dans la région de Montréal, particulièrement dans les zones Montréal Centre (13 195) et Centre-ville (6 605). À l'extérieur de l'île, quatre zones affichent également des gains substantiels dans ce secteur : au nord, Laval et les Laurentides (respectivement 6 125 et 5 850) et au sud, la Proche Rive-Sud et la Rive-Sud Ouest (5 390 et 4 740).

Près du tiers des gains d'emplois du secteur des services gouvernementaux dans la zone Montréal Centre

Parmi les cinq secteurs d'activité, celui des *services gouvernementaux* a connu les gains d'emplois les plus importants de 2006 à 2016 (71 750 pour l'ensemble de la RMR).

Près du tiers de ces gains (31,8 %) ont eu lieu dans la zone Montréal Centre (22 845 nouveaux emplois) alors que le Centre-ville connaît des pertes (-1 980). On relève aussi des gains substantiels hors de Montréal, puisque toutes les zones de Laval et des couronnes nord et sud affichent des gains supérieurs à 5 000 emplois dans ce secteur (allant de 5 440 pour la Rive-Sud Ouest à 8 360 pour les Laurentides).

La répartition spatiale des emplois par zone selon les 41 secteurs d'activité

Le tableau 11 présente les effectifs et les pourcentages en ligne pour les 41 secteurs d'activité (décrits dans la première partie), et ce, pour l'ensemble de la RMR et les cinq régions.

Concernant les effectifs, rappelons d'emblée que les quatre secteurs comprenant le plus d'emplois dans la RMR sont dans l'ordre : le *commerce de détail* (secteur 23), les *soins de santé* (secteur 35), les *services d'enseignement* (secteur 34) et l'*hébergement et restauration* (secteur 39). La même situation s'observe pour les cinq régions, excepté qu'à Montréal les effectifs du secteur des *soins de santé* (secteur 35) sont plus importants que ceux du *commerce de détail* (23).

L'analyse des pourcentages en lignes permet d'avancer plusieurs autres constats intéressants, et ce, pour chacune des régions. Premièrement, la région de Montréal est très spécialisée dans quatre secteurs d'activité pour lesquels elle regroupe plus des trois quarts des emplois de la RMR :

- *industrie de l'information et industrie culturelle* (secteur 37, 55 365 emplois soit 84,0% de l'ensemble des emplois de la RMR dans ce secteur),
- *produits textiles, vêtements et produits en cuir* (secteur 07, 10 605, 81,8%),
- *finances* (secteur 25, 53 575, 79,8%),
- *conception de systèmes informatiques et services connexes* (secteur 30, 36 240, 78,3%).

Quatre autres secteurs sont aussi très présents dans la région de Montréal :

- *services de conseils en gestion, de conseils scientifiques et techniques et de recherche et de développement scientifiques* (secteur 31, 19 940, 72,5%)
- *sociétés d'assurance et activités connexes* (secteur 26, 22 240, 72,4%)
- *services publics* (secteur 04, 10 235, 71,6%)
- *publicité, relations publiques et services connexes et autres services professionnels, scientifiques et techniques* (secteur 32, 17 695, 70,8%).

Comparativement aux autres régions, la présence importante de ces activités souligne la forte spécialisation de Montréal dans les services supérieurs et les activités culturelles.

À Laval, signalons les cinq spécialisations suivantes :

- *construction* (secteur 05, 7 795 emplois, 14,2%)
- *autres matériels de transport* (secteur 19, 935, 12,6%)
- *produits en plastique et en caoutchouc* (secteur 11, 1 240, 11,5%)
- *première transformation des métaux* (secteur 14, 495, 11,3%)
- *commerce de détail* (secteur 23, 26 490, 10,9%).

Dans la région des Laurentides, on relève quatre spécialisations :

- *agriculture, pêche et chasse* (secteur 01, 1 895 emplois, 27,0%)
- *produits en bois* (secteur 12, 1 170, 23,9%)
- *autres matériels de transport* (secteur 19, 1 750, 23,6%)
- *produits aérospatiaux et leurs pièces* (secteur 18, 5 120, 19,5%).

Dans la région de Lanaudière, on note cinq spécialisations :

- *produits en bois* (secteur 12, 640 emplois, 13,1%)
- *agriculture, pêche et chasse* (secteur 01, 790, 11,3%)
- *meubles et produits connexes* (secteur 20, 1 015, 11,0%)
- *produits métalliques* (secteur 15, 1 770, 10,8%)
- *construction* (secteur 05, 4 840, 8,6%).

Et finalement, pour la région de la Montérégie, sept spécialisations :

- *agriculture, pêche et chasse* (secteur 01, 2 500 emplois, 35,6%)
- *autres matériels de transport* (secteur 19, 2 550, 34,3%)
- *extraction minière* (secteur 03, 580, 31,1%)
- *produits en bois* (secteur 12, 1 460, 29,8%)
- *produits minéraux non métalliques* (secteur 13, 1 485, 29,7%)
- *produits métalliques* (secteur 15, 4 580, 27,9%)
- *produits en plastique et en caoutchouc* (secteur 11, 2 975, 27,6%).

En résumé, les quatre régions à l'extérieur de Montréal sont surtout spécialisées dans des secteurs rattachés aux domaines de la fabrication, de la construction et dans une moindre mesure dans le secteur primaire.

Tableau 11 – Répartition des emplois par région et selon les 41 secteurs d'activité, 2016

	RMR	Montréal		Laval		Laurentides		Lanaudière		Montérégie	
	N	N	%►	N	%►	N	%►	N	%►	N	%►
Ensemble des emplois	1 887 285	1 159 260	61,4	152 650	8,1	141 085	7,5	82 595	4,4	351 695	18,6
Secteur 01 : Agriculture, pêche et chasse	7 015	1 265	18,0	565	8,1	1 895	27,0	790	11,3	2 500	35,6
Secteur 02 : Foresterie et exploitation forestière	465	245	52,7	15	3,2	70	15,1	25	5,4	110	23,7
Secteur 03 : Extraction minière	1 865	825	44,2	140	7,5	270	14,5	50	2,7	580	31,1
Secteur 04 : Services publics	14 285	10 235	71,6	530	3,7	1 045	7,3	130	0,9	2 345	16,4
Secteur 05 : Construction	56 040	23 205	41,4	7 975	14,2	6 290	11,2	4 840	8,6	13 730	24,5
Secteur 06 : Aliments, boissons et tabac	30 155	17 190	57,0	2 785	9,2	2 940	9,7	1 040	3,4	6 200	20,6
Secteur 07 : Produits textiles, vêtements et produits en cuir	12 960	10 605	81,8	690	5,3	560	4,3	165	1,3	940	7,3
Secteur 08 : Papier	6 220	3 895	62,6	215	3,5	650	10,5	100	1,6	1 360	21,9
Secteur 09 : Impression et activités connexes de soutien	10 665	6 620	62,1	1 015	9,5	410	3,8	430	4,0	2 190	20,5
Secteur 10 : Pétrole, charbon et produits chimiques	17 125	10 570	61,7	1 520	8,9	1 150	6,7	235	1,4	3 650	21,3
Secteur 11 : Produits en plastique et en caoutchouc	10 780	5 020	46,6	1 240	11,5	765	7,1	780	7,2	2 975	27,6
Secteur 12 : Produits en bois	4 895	1 230	25,1	395	8,1	1 170	23,9	640	13,1	1 460	29,8
Secteur 13 : Produits minéraux non métalliques	4 995	2 345	46,9	330	6,6	485	9,7	350	7,0	1 485	29,7
Secteur 14 : Première transformation des métaux	4 385	2 480	56,6	495	11,3	265	6,0	160	3,6	985	22,5
Secteur 15 : Produits métalliques	16 390	7 155	43,7	1 585	9,7	1 300	7,9	1 770	10,8	4 580	27,9
Secteur 16 : Machines	13 005	7 260	55,8	1 160	8,9	1 115	8,6	775	6,0	2 695	20,7
Secteur 17 : Produits informatiques, électroniques et électriques	16 555	9 680	58,5	815	4,9	1 655	10,0	230	1,4	4 175	25,2
Secteur 18 : Produits aérospatiaux et leurs pièces	26 240	14 950	57,0	940	3,6	5 120	19,5	55	0,2	5 175	19,7
Secteur 19 : Autres matériels de transport	7 430	1 995	26,9	935	12,6	1 750	23,6	200	2,7	2 550	34,3
Secteur 20 : Meubles et produits connexes	9 200	4 345	47,2	855	9,3	1 155	12,6	1 015	11,0	1 830	19,9
Secteur 21 : Activités diverses de fabrication	11 660	7 235	62,0	1 100	9,4	800	6,9	545	4,7	1 980	17,0
Secteur 22 : Commerce de gros	90 885	57 070	62,8	9 255	10,2	5 255	5,8	2 650	2,9	16 655	18,3
Secteur 23 : Commerce de détail	242 145	116 530	48,1	26 490	10,9	23 620	9,8	16 205	6,7	59 300	24,5
Secteur 24 : Transport et entreposage	85 705	57 675	67,3	5 120	6,0	5 185	6,0	2 395	2,8	15 330	17,9
Secteur 25 : Finances	67 150	53 575	79,8	3 355	5,0	2 025	3,0	1 605	2,4	6 590	9,8
Secteur 26 : Sociétés d'assurance et activités connexes	30 735	22 240	72,4	2 505	8,2	1 170	3,8	885	2,9	3 935	12,8
Secteur 27 : Services immobiliers et services de location et de location à bail	34 175	22 695	66,4	2 705	7,9	2 050	6,0	1 190	3,5	5 535	16,2
Secteur 28 : Services juridiques et de comptabilité	38 840	26 545	68,3	2 885	7,4	2 305	5,9	1 455	3,7	5 650	14,5
Secteur 29 : Architecture, génie et services connexes et services spécialisés de design	35 130	23 510	66,9	3 025	8,6	1 760	5,0	1 045	3,0	5 790	16,5
Secteur 30 : Conception de systèmes informatiques et services connexes	46 280	36 240	78,3	2 615	5,7	1 595	3,4	775	1,7	5 055	10,9
Secteur 31 : Services de conseils en gestion, de conseils scientifiques et techniques et de recherche et de développement scientifiques	27 515	19 940	72,5	2 165	7,9	1 095	4,0	505	1,8	3 810	13,8
Secteur 32 : Publicité, relations publiques et services connexes et autres services professionnels, scientifiques et techniques	24 990	17 695	70,8	1 320	5,3	1 245	5,0	740	3,0	3 990	16,0
Secteur 33 : Gestion de sociétés et d'entreprises et services administratifs, de soutien et autres	74 105	50 890	68,7	6 200	8,4	4 255	5,7	2 265	3,1	10 495	14,2
Secteur 34 : Services d'enseignement	151 655	93 885	61,9	10 700	7,1	11 735	7,7	7 275	4,8	28 060	18,5
Secteur 35 : Soins de santé	191 945	119 795	62,4	14 945	7,8	14 545	7,6	8 275	4,3	34 385	17,9
Secteur 36 : Assistance sociale	56 390	28 760	51,0	5 140	9,1	4 870	8,6	4 055	7,2	13 565	24,1
Secteur 37 : Industrie de l'information et industrie culturelle	65 880	55 365	84,0	2 385	3,6	1 550	2,4	840	1,3	5 740	8,7
Secteur 38 : Arts, spectacles et loisirs	38 610	25 550	66,2	2 265	5,9	2 705	7,0	1 635	4,2	6 455	16,7
Secteur 39 : Hébergement et restauration	126 235	73 280	58,1	10 135	8,0	10 515	8,3	6 930	5,5	25 375	20,1
Secteur 40 : Autres services (sauf les administrations publiques)	83 870	50 030	59,7	6 380	7,6	6 485	7,7	4 530	5,4	16 445	19,6
Secteur 41 : Administrations publiques	92 725	59 640	64,3	7 780	8,4	6 250	6,7	3 025	3,3	16 030	17,3

Pour les effectifs (N), les valeurs en gras indiquent les secteurs d'activité avec les volumes les plus importants pour la RMR et chacune des cinq régions.

Pour les pourcentages en lignes (%►), les valeurs en gras indiquent les valeurs les plus élevées pour chacune des cinq régions.

La répartition spatiale des emplois par zone selon les niveaux de compétence

Les volumes d'emplois selon les niveaux de compétence sont ventilés au tableau 12. Globalement, cette répartition correspond assez bien aux poids relatifs des emplois de chacune des douze zones de la RMR; les écarts sont, pour la plupart, peu prononcés, bien qu'il existe quelques spécificités, notamment au Centre-ville.

Une structure des emplois selon les niveaux de compétence similaire à l'extérieur de l'île et à Montréal Est

La figure 10 illustre la structure des emplois selon les niveaux de compétence pour les douze zones de la RMR de Montréal. D'emblée, si ce n'est des

volumes qui diffèrent d'une zone à l'autre, on constate que les structures d'emplois selon les niveaux de compétence sont fort semblables dans les zones des couronnes nord et sud, de Laval et de Montréal Est : les *postes techniques* dominant, suivis de près par les *postes intermédiaires* tandis que les *postes professionnels*, *élémentaires* et de *gestion* affichent des volumes plus limités.

Une prépondérance des postes intermédiaires dans l'ouest de l'île de Montréal

Les *postes intermédiaires* forment le niveau de compétence le plus répandu dans les zones de l'ouest de l'île : on en dénombre 16 705 à Montréal Sud-Ouest (32,7% des emplois de la zone), 37 335 à Montréal Ouest (31,2%) et 45 055 à Montréal Centre-Ouest (31,1%).

Des structures d'emplois spécifiques pour Montréal Centre et le Centre-ville

Le Centre-ville est la seule zone de la RMR où les volumes des *postes professionnels* se classent au premier rang : ils y représentent le tiers des emplois (114 525, 33,3%), suivis par les *postes techniques* (94 540, 27,5%) et *intermédiaires* (69 055, 20,1%). Quant à la zone de Montréal Centre, elle regroupe plus de *postes techniques* (120 310, 31,2%), mais les *postes professionnels* y sont aussi très présents (103 055, 26,8%), suivis des *postes intermédiaires* (86 925, 22,6%).

La variation des emplois par zone selon les niveaux de compétence

Au tableau 13 sont reportées les variations nettes des emplois selon les niveaux de compétence, pour chacune des zones de la RMR de Montréal entre 2006 et 2016. Rappelons que les gains nets dans la RMR de Montréal se chiffrent au total à 113 550 emplois.

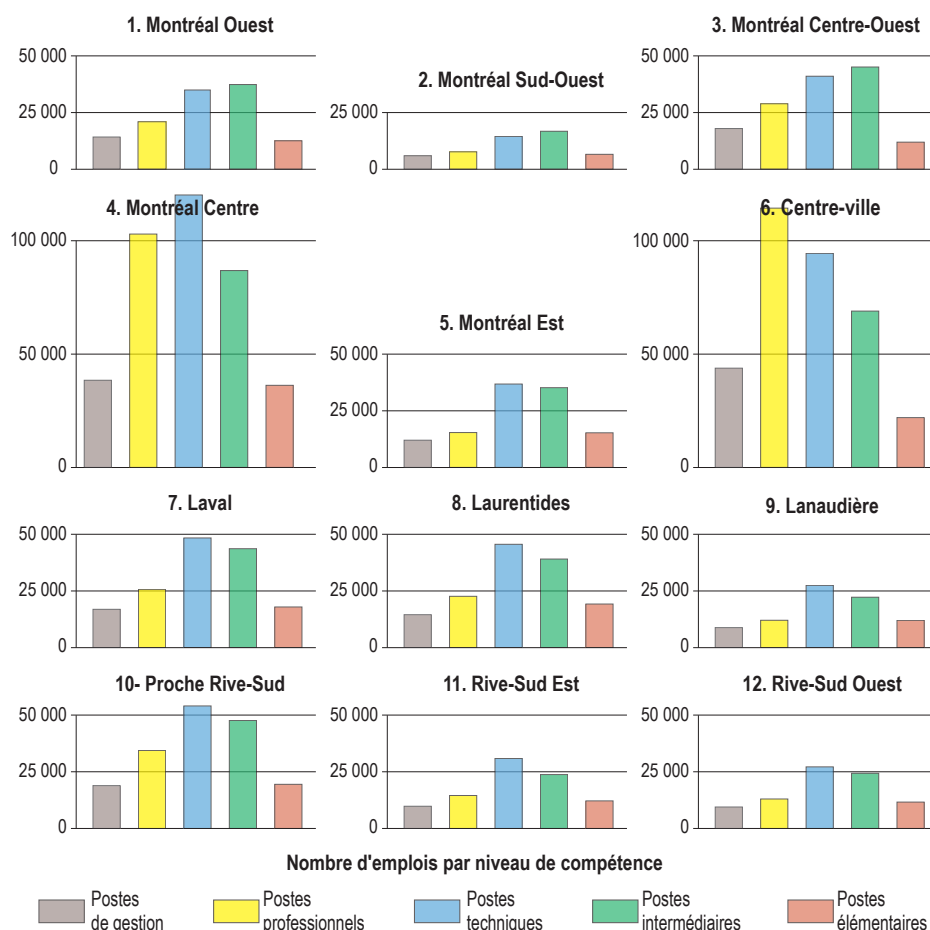
Une hausse marquée des postes techniques et professionnels, surtout au cœur de la RMR

Dans la RMR, les *postes techniques* et *professionnels* ont enregistré les plus forts gains entre 2006 et 2016 (respectivement 77 320 et 68 385). Ces nouveaux postes se sont majoritairement localisés au cœur de la RMR, soit dans les zones Montréal Centre (17 020 et 20 365) et Centre-ville (13 440 et 14 385). Soulignons aussi les gains importants des *postes techniques* dans les Laurentides (10 210), la Proche Rive-Sud (8 285) et Laval (7 430).

Les postes de gestion : des gains d'emplois dans toutes les zones hormis Montréal Centre-Ouest

Les gains nets pour les *postes de gestion* s'élèvent à 21 270 nouveaux emplois dans la RMR. Ils sont d'ailleurs en hausse dans toutes les zones, excepté celle de Montréal Centre-Ouest (-170). Sur l'île, la zone Montréal Centre se démarque nettement avec des gains de près de 4 000

Figure 10 – Structure des emplois par niveau de compétence et par zone, RMR de Montréal, 2016



postes. Hors de l'île, les hausses sont très semblables d'une zone à l'autre oscillant entre 2 240 pour la Rive-Sud Est à 3 095 dans les Laurentides.

Des pertes de postes intermédiaires significatives à Montréal

Entre 2006 et 2016, 61 555 *postes intermédiaires* ont été perdus dans l'ensemble de la RMR, et ce, particulièrement dans la région de Montréal (-59 280). Notons d'ailleurs que toutes les zones qui

Tableau 12 – Répartition des emplois par région et par zone selon les niveaux de compétence, 2016

	Tous les emplois			Postes de gestion			Postes professionnels			Postes techniques			Postes intermédiaires			Postes élémentaires		
	N	%▼		N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►	N	%▼	%►
RMR	1 887 285	100,0		210 680	100,0	11,2	412 750	100,0	21,9	575 735	100,0	30,5	491 205	100,0	26,0	196 915	100,0	10,4
Montréal	1 159 260	61,4		132 240	62,8	11,4	290 320	70,3	25,0	341 990	59,4	29,5	290 310	59,1	25,0	104 395	53,0	9,0
1- Montréal Ouest	119 810	6,3		14 165	6,7	11,8	20 900	5,1	17,4	34 930	6,1	29,2	37 335	7,6	31,2	12 480	6,3	10,4
2- Montréal Sud-Ouest	51 095	2,7		5 870	2,8	11,5	7 605	1,8	14,9	14 420	2,5	28,2	16 705	3,4	32,7	6 495	3,3	12,7
3- Montréal Centre-Ouest	144 645	7,7		17 880	8,5	12,4	28 855	7,0	19,9	40 980	7,1	28,3	45 055	9,2	31,1	11 870	6,0	8,2
4- Montréal Centre	385 050	20,4		38 495	18,3	10,0	103 055	25,0	26,8	120 310	20,9	31,2	86 925	17,7	22,6	36 265	18,4	9,4
5- Montréal Est	114 720	6,1		12 005	5,7	10,5	15 375	3,7	13,4	36 815	6,4	32,1	35 235	7,2	30,7	15 295	7,8	13,3
6- Centre-ville	343 945	18,2		43 830	20,8	12,7	114 525	27,7	33,3	94 540	16,4	27,5	69 055	14,1	20,1	21 990	11,2	6,4
7- Laval	152 650	8,1		16 900	8,0	11,1	25 710	6,2	16,8	48 420	8,4	31,7	43 680	8,9	28,6	17 930	9,1	11,7
8- Laurentides	141 085	7,5		14 530	6,9	10,3	22 640	5,5	16,0	45 605	7,9	32,3	39 095	8,0	27,7	19 220	9,8	13,6
9- Lanaudière	82 595	4,4		8 810	4,2	10,7	12 040	2,9	14,6	27 485	4,8	33,3	22 230	4,5	26,9	12 030	6,1	14,6
Montréal	351 695	18,6		38 200	18,1	10,9	62 040	15,0	17,6	112 230	19,5	31,9	95 890	19,5	27,3	43 340	22,0	12,3
10- Proche Rive-Sud	174 715	9,3		18 940	9,0	10,8	34 465	8,4	19,7	54 115	9,4	31,0	47 710	9,7	27,3	19 485	9,9	11,2
11- Rive-Sud Est	91 270	4,8		9 800	4,7	10,7	14 545	3,5	15,9	30 920	5,4	33,9	23 805	4,8	26,1	12 200	6,2	13,4
12- Rive-Sud Ouest	85 710	4,5		9 465	4,5	11,0	13 030	3,2	15,2	27 195	4,7	31,7	24 375	5,0	28,4	11 650	5,9	13,6

%▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

composent cette région ont connu des pertes de postes pour ce niveau de compétence, surtout le Centre-ville, Montréal Centre et Montréal Centre-Ouest (-20 520, -15 265 et -10 055). À l'inverse, seules deux zones présentent des gains de postes *intermédiaires* : Rive-Sud Ouest (2 250) et Laurentides (985).

Les emplois de niveau intermédiaire et élémentaire : des pertes d'emplois importantes sur l'île de Montréal

Dans l'ensemble de la RMR, les gains de postes *intermédiaires* entre 2006 et 2016 sont plutôt limités (7 735). Deux tendances inverses expliquent cette situation. Sur l'île de Montréal, on assiste à une diminution significative des effectifs de ce niveau de compétence (-4 600), principalement dans la zone Centre-ville (-5 540). Hors de l'île, toutes les zones affichent des hausses modérées, notamment dans les Laurentides, la Proche Rive-Sud et Laval (3 245, 2 570 et 2 385).

La spécialisation des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité

Indépendamment des volumes d'emplois, certaines zones peuvent être spécialisées dans un ou plusieurs grands secteurs d'activité. Pour illustrer ce phénomène, les quotients de spécialisation sont calculés et cartographiés pour les quatre secteurs d'activité au niveau des douze zones de la RMR (voir encadré et figure 11).

Le secteur secondaire : deux zones fortement spécialisées

Malgré d'importantes pertes d'emplois, deux zones – Montréal Centre-Ouest et Montréal Est – demeurent fortement spécialisées dans le secteur *secondaire* (quotients supérieurs à 1,5). À l'opposé, ce secteur est très nettement sous-représenté au Centre-ville, et dans une moindre mesure à Montréal Centre. En effet, le Centre-ville affiche la plus faible valeur de quotient (0,23), tous secteurs confondus.

Le secteur des services à la consommation : spécialisation modérée à Laval et dans les couronnes nord et sud

Avec des valeurs de quotients variant de 1,12 à 1,25, sept zones de la RMR peuvent être considérées comme spécialisées dans le secteur des *services à la consommation*. Parmi elles, on compte Montréal Est, Laval ainsi que toutes les zones des couronnes nord et sud. Contrairement au Centre-ville et à Montréal Centre où les *services à la consommation* sont sous-représentés (0,75 et 0,89), les trois zones de l'ouest de l'île de Montréal ont une représentation équilibrée (entre 0,97 et 1,05).

Les services à la production hyperconcentrés au Centre-ville

Les *services à la production* sont très concentrés dans la zone du Centre-ville avec un quotient de spécialisation de 1,78. Quatre zones de l'île de Montréal (Centre, Sud-Ouest, Ouest et Centre-Ouest) présentent une situation d'équilibre par rapport à l'ensemble de la RMR tandis que ce secteur d'emploi est sous-représenté dans Montréal Est, à Laval et dans les couronnes nord et sud.

Tableau 13 – Variation des volumes d'emplois par région et zone selon les niveaux de compétence, 2006-2016

	Tous les emplois	Postes de gestion	Postes professionnels	Postes techniques	Postes intermédiaires	Postes élémentaires
RMR	113 550	21 270	68 385	77 320	-61 155	7 735
Montréal	19 785	6 520	43 430	33 710	-59 280	-4 600
1- Montréal Ouest	-1 325	200	250	415	-2 920	725
2- Montréal Sud-Ouest	-3 420	380	550	-360	-3 800	-190
3- Montréal Centre-Ouest	-2 860	-170	5 255	1 540	-10 055	565
4- Montréal Centre	25 820	3 970	20 365	17 020	-15 265	-270
5- Montréal Est	-2 285	55	2 625	1 655	-6 720	110
6- Centre-ville	3 855	2 085	14 385	13 440	-20 520	-5 540
7- Laval	15 745	2 245	4 555	7 430	-860	2 385
8- Laurentides	22 405	3 095	4 865	10 210	985	3 245
9- Lanaudière	12 800	2 560	2 865	5 995	-350	1 725
Monterégie	42 825	6 870	12 670	19 975	-1 655	4 970
10- Proche Rive-Sud	16 345	2 275	6 360	8 285	-3 140	2 570
11- Rive-Sud Est	11 175	2 240	3 060	5 945	-765	695
12- Rive-Sud Ouest	15 305	2 355	3 250	5 745	2 250	1 705

Le quotient de spécialisation

$$QS_s = (e_s / e) / (E_s / E) \text{ avec :}$$

QS_s = quotient de spécialisation du secteur s ;
 e_s = nombre d'emplois du secteur s dans la zone;
 e = nombre total d'emplois dans la zone;
 E_s = nombre d'emplois du secteur s dans la RMR;
 E = nombre total d'emplois dans la RMR.

Le quotient de spécialisation est le rapport entre la proportion d'un secteur d'activité dans l'ensemble des emplois de la zone et la proportion de ce même secteur dans la RMR.

Si QS_s est supérieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est supérieure à celle de la RMR; autrement dit, il y a une surreprésentation des emplois du secteur d'activité dans cette zone, soit une concentration des emplois de ce secteur.

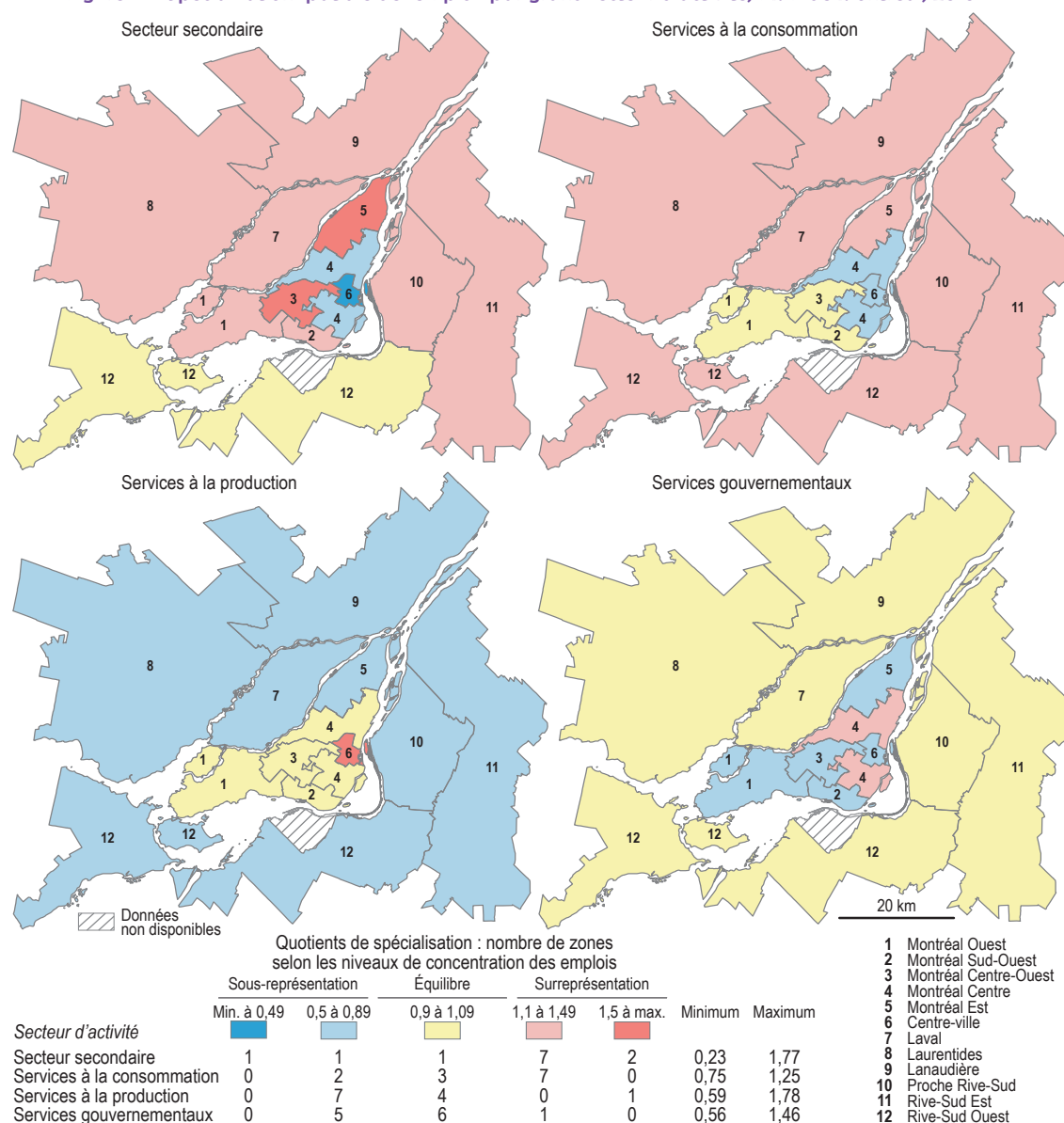
Si QS_s est inférieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est inférieure à celle de la RMR; en d'autres termes, il y a une sous-représentation des emplois du secteur d'activité dans cette zone.

Si QS_s est égal à 1, la part du secteur dans la zone est égale à celle de l'ensemble de la RMR, situation d'équilibre qui traduit une absence de concentration.

Le secteur des services gouvernementaux : une concentration au centre de l'île de Montréal

En ce qui a trait aux *services gouvernementaux*, ils apparaissent en situation d'équilibre dans les couronnes nord et sud ainsi qu'à Laval. La situation est tout autre sur l'île, où ils sont sous-représentés dans toutes les zones (quotients entre 0,56 et 0,88), hormis Montréal Centre où ils sont surreprésentés (1,46).

Figure 11 – Spécialisation spatiale des emplois par grand secteur d'activité, RMR de Montréal, 2016



Les postes professionnels : concentration au centre de l'île de Montréal

Les *postes professionnels* sont fortement concentrés dans la zone Centre-ville (1,52). Montréal-Centre est aussi spécialisée dans ce niveau de compétence (1,22) alors que les représentations de ces postes dans Montréal Centre-Ouest et la Proche Rive-Sud sont semblables à celle de l'ensemble de la RMR. À l'opposé, dans les huit autres zones de la RMR, souvent les plus éloignées du centre, les *postes professionnels* sont sous-représentés.

Aucune zone spécialisée dans les postes techniques excepté la Rive-Sud Est

À l'exception de la Rive-Sud Est qui présente une très légère spécialisation dans les *postes techniques* (1,11), aucune autre zone de la RMR n'est spécialisée dans ce niveau de compétence puisque les valeurs des quotients sont proches de 1.

Les postes intermédiaires : spécialisation dans l'est et l'ouest de l'île de Montréal

Les emplois rattachés à des *postes intermédiaires* sont concentrés dans plusieurs zones de l'ouest et de l'est de l'île de Montréal, soit Montréal Sud-Ouest (1,26), Montréal Centre-Ouest (1,20), Montréal Ouest (1,20) et Montréal Est (1,18).

À l'inverse, le Centre-ville et Montréal Centre se démarquent par une sous-représentation des *postes intermédiaires* (0,77 et 0,87). Hors de l'île de Montréal, seule Laval se distingue avec une légère spécialisation (1,10).

Les postes élémentaires : spécialisation de presque toutes les zones des couronnes nord et sud

Les emplois dans les *postes élémentaires* sont ceux pour lesquels les exigences académiques sont les plus faibles. Ils se concentrent essentiellement dans les couronnes nord et sud, ainsi que dans Montréal Est. Lanaudière présente d'ailleurs la plus forte spécialisation dans ce type de postes (1,40). À l'opposé, ces emplois sont nettement sous-représentés au Centre-ville et dans Montréal Centre-Ouest (respectivement 0,64 et 0,74).

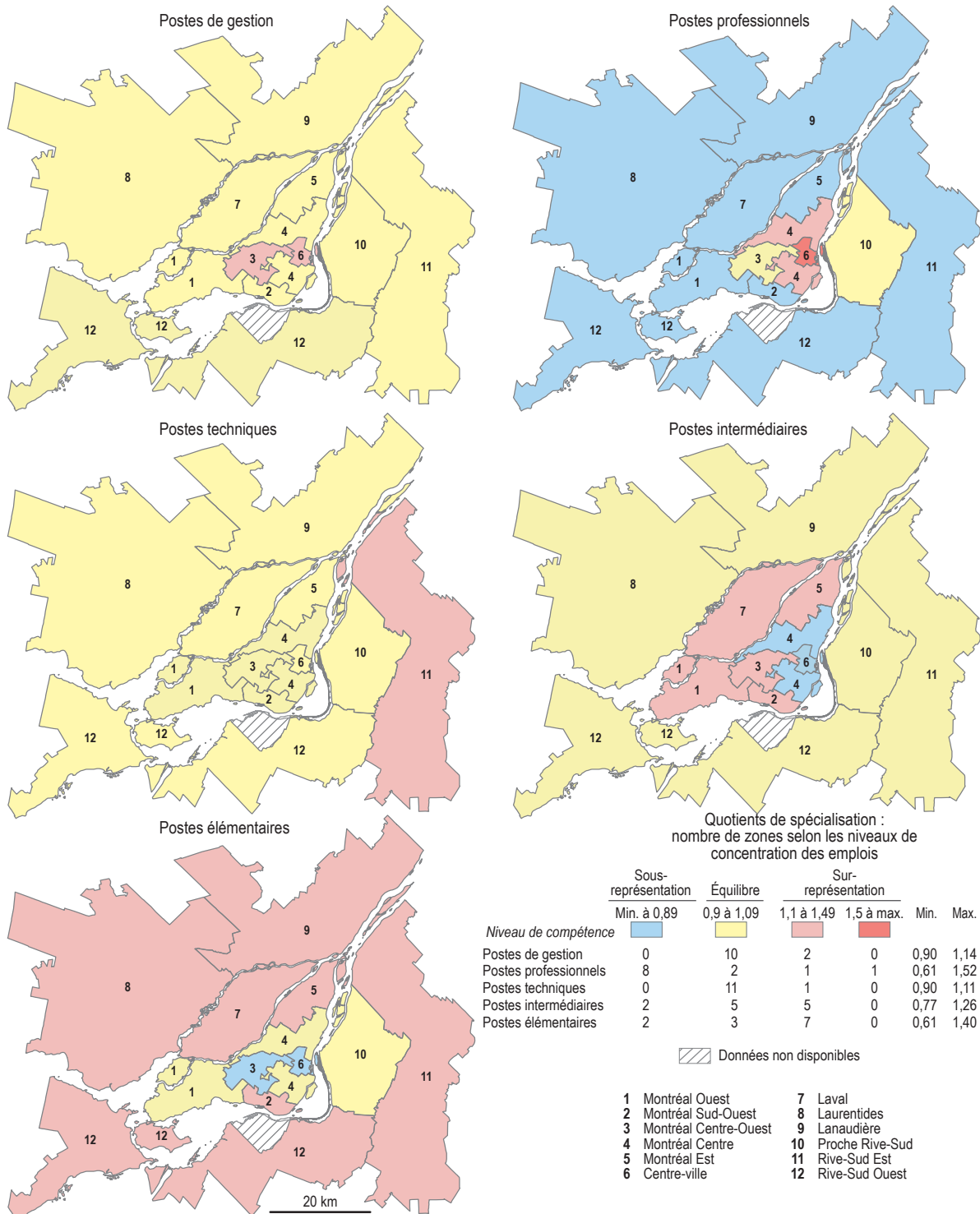
La spécialisation des emplois par zone selon les niveaux de compétence

Les cartes des quotients de spécialisation à la figure 12 permettent d'identifier les zones de concentration d'emplois selon les différents niveaux de compétence.

Des postes de gestion bien répartis, mais quelque peu concentrés au centre de l'île de Montréal

Seules les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest présentent une légère concentration de *postes de gestion* (quotient de spécialisation de 1,14 et 1,11 en rouge pâle sur la figure). Toutes les autres zones ont une représentation de ce niveau de compétence équivalente à celle de l'ensemble de la RMR (en jaune sur la figure).

Figure 12 – Spécialisation spatiale des emplois par niveau de compétence, RMR de Montréal, 2016



La typologie des zones en fonction de leur degré de spécialisation selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence

L'analyse des quotients nous a permis d'identifier les zones spécialisées selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence. Pour compléter ce portrait de la structure de l'emploi des douze zones de la RMR, une typologie a été construite à partir d'une classification ascendante hiérarchique (CAH), calculée sur les valeurs des quotients de spécialisation pour les quatre grands secteurs d'activité (excluant le *secteur primaire*) et les cinq niveaux de compétence.

Le recours à la CAH nous permet de regrouper les zones de la RMR présentant la même structure d'emploi, c'est-à-dire des valeurs de quotients de spécialisation relativement similaires tant pour les grands secteurs que pour les niveaux de compétence. Les résultats finaux de la CAH font état de cinq profils au sein de la RMR, illustrés à la figure 13.

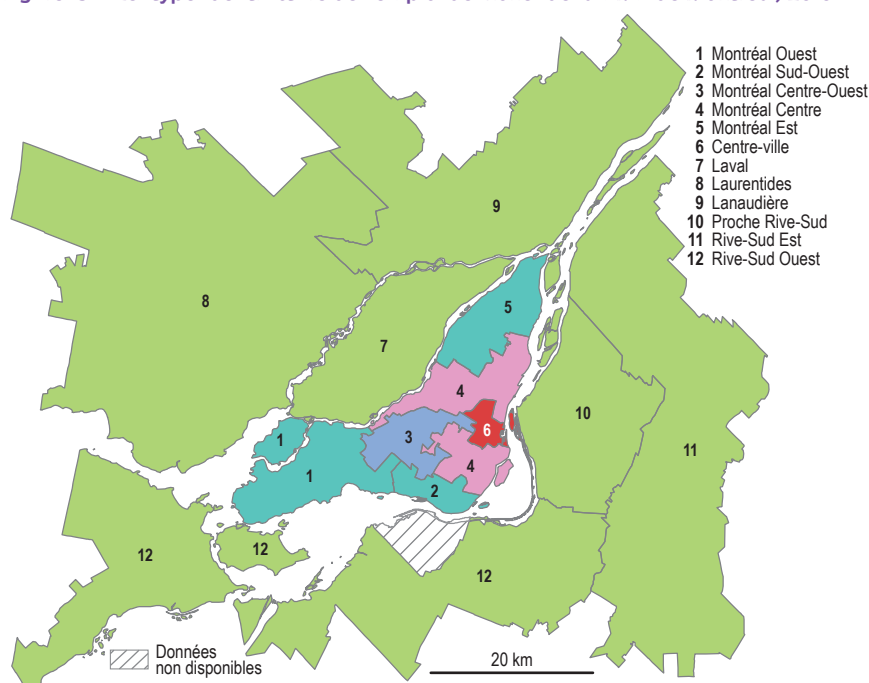
Le premier profil de structure de l'emploi (A en rose sur la figure) comprend uniquement la zone Montréal Centre avec une spécialisation dans les emplois du grand secteur des *services gouvernementaux* (1,46) et les emplois rattachés aux *postes de professionnels* (1,22). La localisation de plusieurs universités dans cette zone ainsi que plusieurs hôpitaux contribue certainement à ce profil de spécialisation.

Le second profil (B en rouge foncé) est celui de la zone du Centre-ville avec une très forte spécialisation dans les *services à la production* (1,78) et dans les *postes professionnels* (1,52), mais aussi une légère spécialisation dans les *postes de gestion* (1,14). À l'inverse, le secteur *secondaire* y est très fortement sous-représenté (0,23).

Le troisième profil (C en vert) regroupe l'ensemble des zones des couronnes nord et sud ainsi que Laval. Il se caractérise par une légère surreprésentation dans les secteurs d'activité du *secondaire* et des *services à la consommation*, mais aussi dans les emplois de niveau de compétence *élémentaire*.

Le quatrième profil formé d'une seule zone, celle de Montréal Centre-Ouest comprenant l'arrondissement Saint-Laurent, se distingue par une très forte spécialisation dans le *secteur secondaire* (1,77) et une légère spécialisation dans les *postes intermédiaires* (1,20) et de *gestion* (1,11).

Figure 13 – Les types de structure de l'emploi des zones de la RMR de Montréal, 2016



TYPOLOGIE DES ZONES EN FONCTION DES NIVEAUX DE CONCENTRATION DES EMPLOIS SELON LES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE *

DÉNOMINATION DES TYPES DE STRUCTURE D'EMPLOI

- A** Zone spécialisée dans les emplois du secteur des *services gouvernementaux* et dans les emplois de niveau de compétence *professionnel*
- B** Zone spécialisée dans les emplois du secteur des *services à la production* et dans les emplois de niveaux de compétence *professionnel* et de *gestion*
- C** Zone spécialisée dans les emplois des secteurs *secondaire* et des *services à la consommation* et dans les emplois de niveau de compétence *élémentaire*
- D** Zone spécialisée dans les emplois du secteur *secondaire* et dans les emplois de niveaux de compétence *intermédiaire* et de *gestion*
- E** Zone spécialisée dans les emplois du secteur *secondaire* et dans les emplois de niveaux de compétence *intermédiaire* et *élémentaire*

QUOTIENTS DE SPÉCIALISATION DES EMPLOIS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LE NIVEAU DE COMPÉTENCE

SCÉNARIO DE SÉPARATION DES ÉMILÉS DU SECTEUR D'ÉNERGIE ET DU NIVEAU DE COMPTÉ										
		Sous-représentation				Équilibre	Surreprésentation			
		Min. à 0,49		0,5 à 0,89		0,9 à 1,09	1,1 à 1,49		1,5 à max.	
Zone	Groupe	Secteur d'activité				Niveau de compétence				
		Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services gouvernementaux	Postes de gestion	Postes professionnels	Postes techniques	Postes intermédiaires	Postes élémentaires
Montréal Centre	A	0,58	0,89	0,90	1,46	0,90	1,22	1,02	0,87	0,90
Centre-ville	B	0,23	0,75	1,78	0,88	1,14	1,52	0,90	0,77	0,61
Laval	C	1,15	1,16	0,80	0,95	0,99	0,77	1,04	1,10	1,13
Proche Rive-Sud		1,23	1,13	0,77	0,98	0,97	0,90	1,02	1,05	1,07
Laurentides		1,43	1,12	0,61	1,01	0,92	0,73	1,06	1,06	1,31
Rive-Sud Est		1,29	1,14	0,64	1,04	0,96	0,73	1,11	1,00	1,28
Lanaudière		1,18	1,25	0,59	1,03	0,95	0,67	1,09	1,03	1,40
Rive-sud Ouest		1,06	1,19	0,73	0,99	0,99	0,70	1,04	1,09	1,30
Montréal Centre-Ouest	D	1,77	0,97	1,09	0,56	1,11	0,91	0,93	1,20	0,79
Montréal Est	E	1,66	1,14	0,72	0,81	0,94	0,61	1,05	1,18	1,28
Montréal Ouest		1,40	1,05	1,04	0,70	1,06	0,80	0,96	1,20	1,00
Montréal Sud-Ouest		1,44	0,99	1,03	0,77	1,03	0,68	0,93	1,26	1,22

* Typologie obtenue à partir d'une classification ascendante hiérarchique calculée sur les quotients de spécialisation des emplois selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence.

Finalement, le cinquième profil de structure d'emploi rassemble trois zones aux extrémités de la région de Montréal – Est, Ouest et Sud-Ouest – avec une spécialisation importante dans le *secteur secondaire* (surtout à Montréal Est). On y relève aussi une surreprésentation des postes de niveaux de compétence *intermédiaire* et *élémentaire*.

L'objectif de cette troisième section est de dresser un portrait inframétropolitain du navettage dans la RMR de Montréal. Nous démontrons tout d'abord qu'il existe un écart important entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone. Par la suite, deux indicateurs seront analysés : le taux d'attraction qui permet de repérer les zones attractives (celles qui comprennent plus d'emplois que de travailleurs); et le taux de départ, soit la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence. Finalement, nous analyserons les principaux flux de navetteurs entre les cinq régions, puis entre les douze zones.

La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone

La répartition spatiale des travailleurs et des emplois montre qu'il existe des écarts importants entre les emplois disponibles dans une région ou une zone, et le nombre de travailleurs qui y résident. La région de Montréal présente un bilan positif avec 231 545 emplois de plus que de travailleurs (tableau 14), écart en diminution de 7,0% depuis 2006 puisque la croissance du nombre de travailleurs (37 215 travailleurs de plus entre 2006 et 2016) a été presque deux fois plus élevée que celle des emplois (19 780). Ainsi, la région de Montréal doit attirer des travailleurs résidant hors de son territoire pour combler les emplois disponibles. À l'inverse, toutes les autres régions de la RMR – Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie – affichent des bilans négatifs : elles comprennent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire respectif.

Tableau 14 – Les emplois et les travailleurs par région et par zone, RMR de Montréal, 2016

Région Zone	Emplois (E)		Travailleurs (T)		Bilan (E - T)	Taux d'attraction (E / T)
	N	% ▼	N	% ▼		
RMR	1 887 285	100,0	2 026 065	100,0	-138 780	0,93
Montréal	1 159 260	61,4	927 715	45,8	231 545	1,25
1- Montréal Ouest	119 810	6,3	116 940	5,8	2 870	1,02
2- Montréal Sud-Ouest	51 095	2,7	57 535	2,8	-6 440	0,89
3- Montréal Centre-Ouest	144 645	7,7	79 680	3,9	64 965	1,82
4- Montréal Centre	385 050	20,4	446 110	22,0	-61 060	0,86
5- Montréal Est	114 720	6,1	135 575	6,7	-20 855	0,85
6- Centre-ville	343 945	18,2	91 870	4,5	252 075	3,74
7- Laval	152 650	8,1	208 330	10,3	-55 680	0,73
8- Laurentides	141 085	7,5	205 210	10,1	-64 125	0,69
9- Lanaudière	82 595	4,4	164 465	8,1	-81 870	0,50
Montérégie	351 695	18,6	520 345	25,7	-168 650	0,68
10- Proche Rive-Sud	174 715	9,3	202 680	10,0	-27 965	0,86
11- Rive-Sud Est	91 270	4,8	152 090	7,5	-60 820	0,60
12- Rive-Sud Ouest	85 710	4,5	165 570	8,2	-79 860	0,52

% ▼ : pourcentage en colonne.

Le taux d'attraction par zone

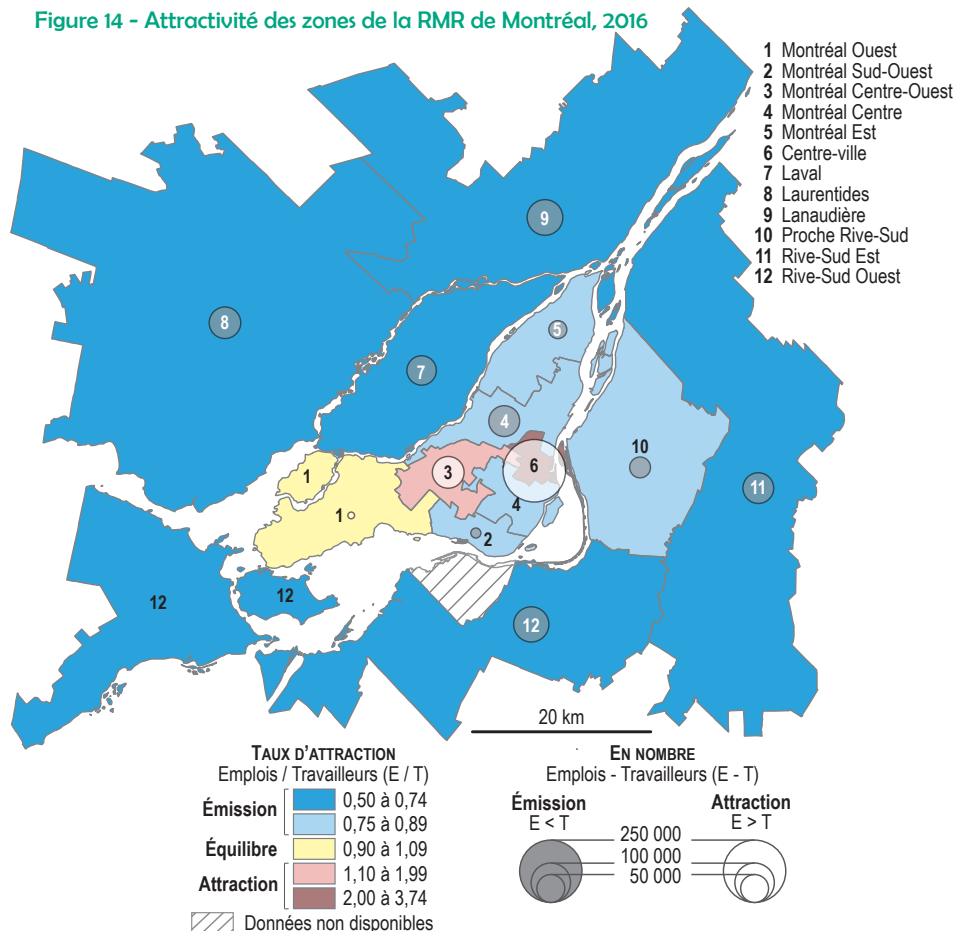
Le portrait inframétropolitain du marché du travail de la RMR a permis de démontrer que les principales zones d'emplois sont situées sur l'île de Montréal. La cartographie du taux d'attraction (figure 14) confirme ce constat puisque les zones attractives ou en situation d'équilibre sont toutes situées dans la région de Montréal. Le Centre-ville demeure de loin la zone la plus attractive avec un taux d'attraction de 3,74. Par conséquent, même si tous les travailleurs qui résident dans la zone Centre-ville travaillaient aussi sur ce territoire, il manquerait encore 252 075 travailleurs pour combler les emplois disponibles.

Le taux d'attraction

Pour un territoire donné, le taux d'attraction est le rapport entre le nombre d'emplois sur ce territoire et le nombre de travailleurs qui habitent ce même territoire.

Quand il avoisine l'unité (entre 0,9 et 1,1), il y a une situation d'équilibre, c'est-à-dire que le nombre de travailleurs est approximativement équivalent au nombre d'emplois. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ce soit les travailleurs qui habitent ce territoire qui y travaillent. Si le taux d'attraction dépasse l'unité, on est en situation d'attraction puisqu'il y a plus d'emplois disponibles que de travailleurs; le territoire doit attirer une main-d'œuvre extérieure pour répondre à ses besoins. À l'inverse, un taux inférieur à l'unité indique que l'on est en situation déficitaire (il y a plus de travailleurs que d'emplois disponibles sur le territoire) et que certains travailleurs doivent sortir de leur territoire pour occuper un emploi (émission).

Figure 14 - Attractivité des zones de la RMR de Montréal, 2016



Outre la zone Centre-ville, seule la zone de Montréal Centre-Ouest est attractive avec un taux d'attraction de 1,82. À l'opposé, les zones de Montréal Centre et Montréal Est ainsi que toutes les zones des couronnes nord et sud et celle de Laval affichent des taux d'attraction inférieurs à 0,90, ce qui indique qu'elles comptent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire. L'écart le plus important est enregistré dans la zone de Lanaudière avec un taux d'attraction de 0,50 : il y a donc deux fois plus de travailleurs que d'emplois sur ce territoire.

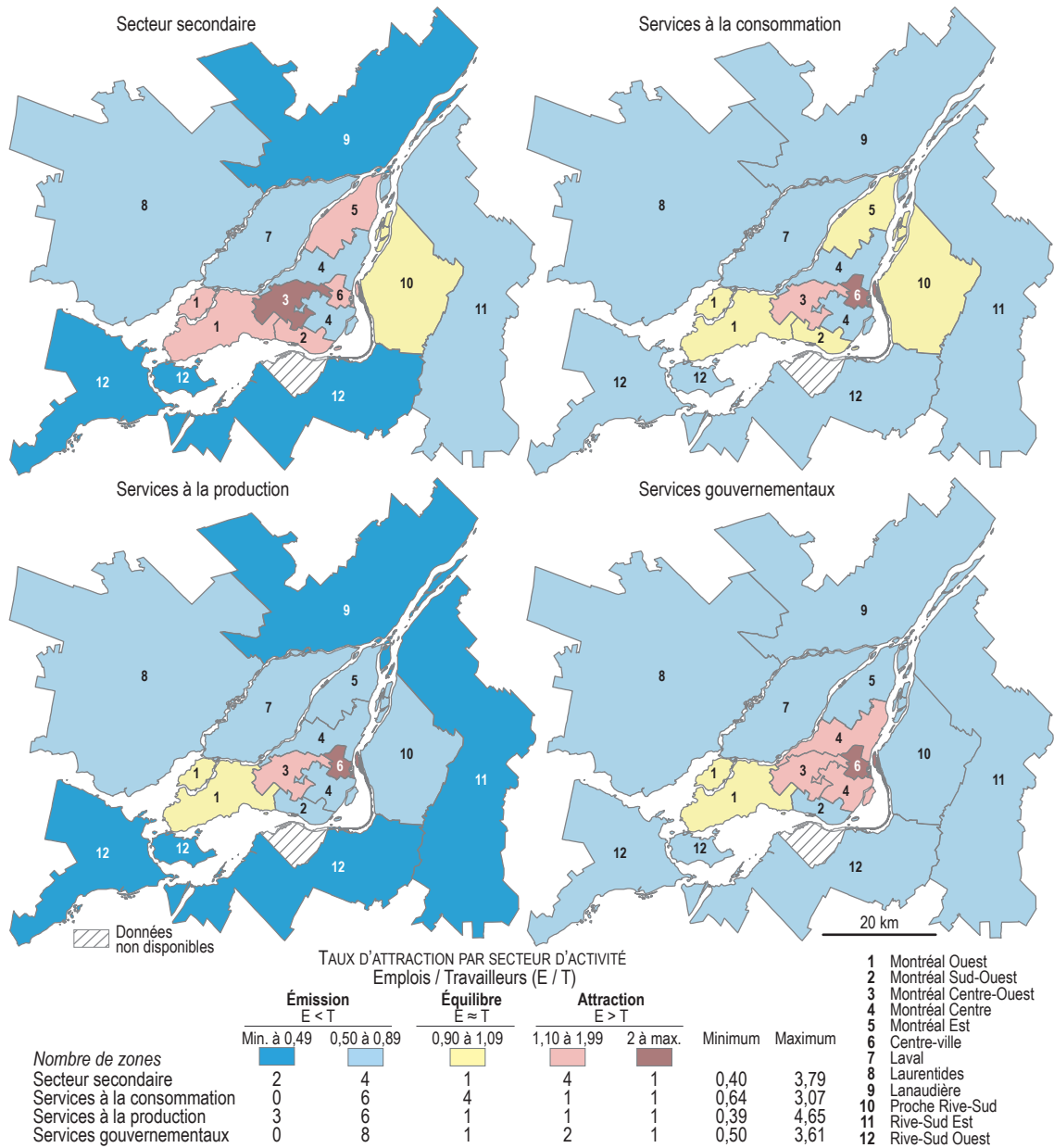
Le taux d'attraction par zone selon les grands secteurs d'activité

L'analyse des taux d'attraction par grand secteur d'activité et par niveau de compétence reflète l'attractivité globale par zone décrite précédemment. Les zones non attractives sont surtout situées dans les couronnes nord et sud et à Laval, tandis que les zones attractives sont uniquement localisées sur l'île de Montréal (figures 15 et 16).

Soulignons d'emblée que le Centre-ville et Montréal Centre-Ouest sont les seules zones de la RMR à être attractives pour l'ensemble des quatre secteurs d'activité et cinq niveaux de compétence. Dans la même veine, Montréal Ouest est la seule autre zone à être pluriattractive pour les niveaux de compétence : on y dénombre plus de *postes techniques*, de *postes intermédiaires* et de *postes élémentaires* que de travailleurs de ces niveaux. À l'inverse, hormis la Proche Rive-Sud qui est parfois équilibrée (taux d'attraction entre 0,9 et 1,1), les zones de Laval et des couronnes nord et sud sont répulsives quels que soient le secteur d'activité ou le niveau de compétence.

De façon plus détaillée, le Centre-ville se démarque par ses taux d'attraction les plus élevés dans trois secteurs d'activité. On y retrouve plus de quatre fois plus d'emplois que de travailleurs dans les *services à la production* (taux d'attraction de 4,61) et plus de trois fois plus pour les *services gouvernementaux* (3,07). C'est aussi la zone la plus attractive pour tous les niveaux de compétence,

Figure 15 - Attractivité des zones de la RMR de Montréal selon les grands secteurs d'activité, 2016



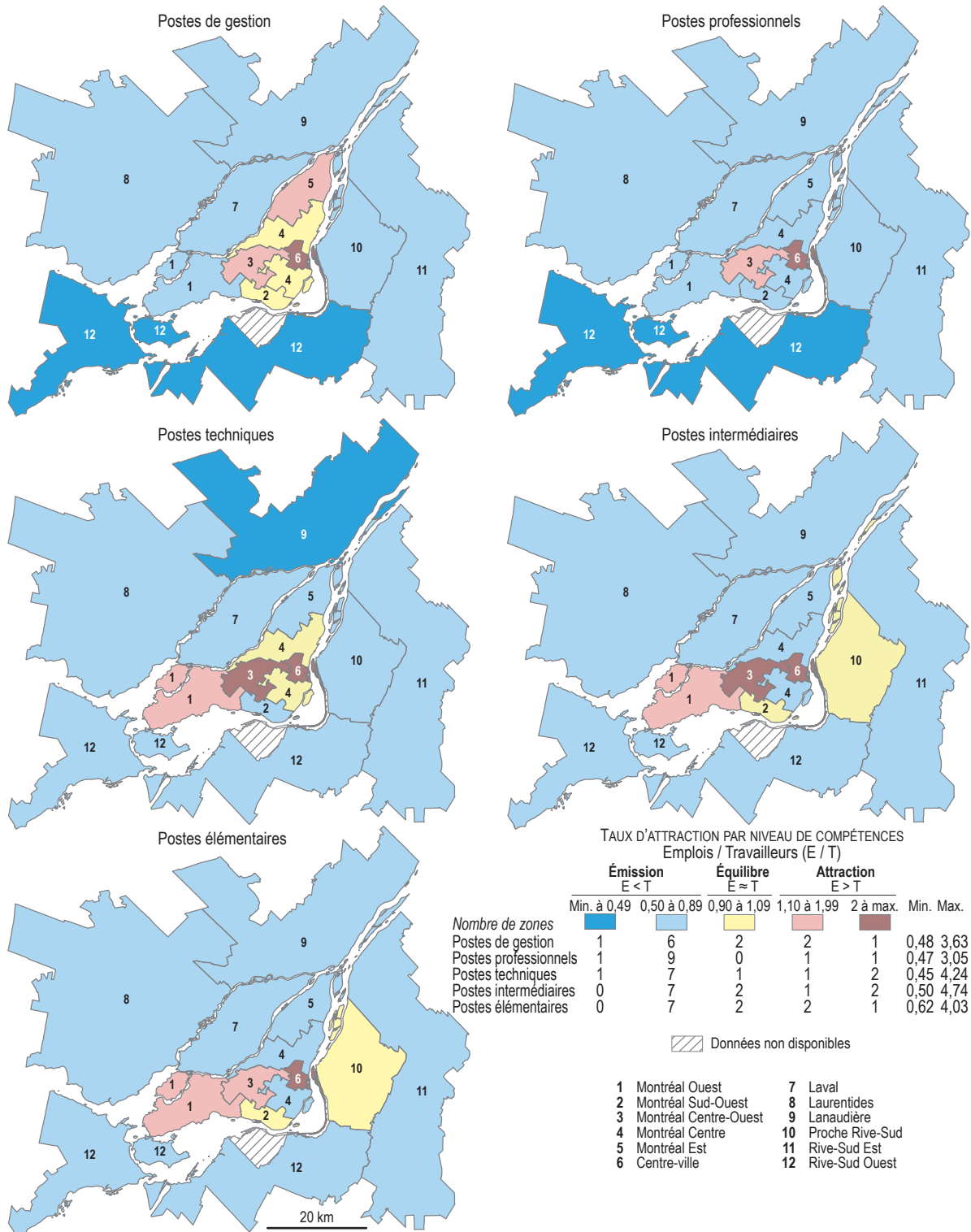
avec des taux d'attraction allant de 3,05 pour les *postes professionnels* à 4,74 pour les *postes intermédiaires*.

Quant à Montréal Centre-Ouest, elle est la zone la plus attractive pour le *secteur secondaire* (3,79). On note enfin la présence de quatre pôles uniattractifs sur l'île pour ce qui est des grands secteurs d'activité, soit pour le *secteur secondaire* dans Montréal Ouest (1,34), Montréal

Sud-Ouest (1,31) et Montréal Est (1,17) ainsi que pour les *services gouvernementaux* dans Montréal Centre (1,27).

En résumé, seules deux zones de la RMR, celles du Centre-ville et de Montréal Centre-Ouest, regroupent des activités ayant recours à un bassin de main-d'œuvre à l'échelle métropolitaine, et cette attraction s'exerce pour tous les secteurs d'activité et niveaux de compétence.

Figure 16 - Attractivité des zones de la RMR de Montréal selon les niveaux de compétence, 2016



Le taux de départ par région

Les travailleurs occupant un emploi situé hors de leur région de résidence sont appelés navetteurs interrégionaux. Dans la RMR de Montréal, 548 015 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur région de résidence en 2016 (tableau 15), soit 7,1% de plus que les 511 695 navetteurs répertoriés en 2006. Les plus grands flux de navetteurs partent, dans l'ordre, de la Montérégie (193 365, soit 35,3% de l'ensemble des navetteurs interrégionaux de la RMR), de Laval (110 075 soit 20,1%), de Lanaudière (84 140 soit 15,4%) et des Laurentides (83 100 soit 15,2%). Ainsi, plus d'un navetteur sur trois dans la RMR provient de la Montérégie alors qu'un sur cinq vit à Laval.

Le taux de départ par région représente la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur région de résidence (voir l'encadré ci-contre). Les régions de Laval (52,8%) et de Lanaudière (51,2%) affichent les taux de départ les plus élevés, suivies de celles des Laurentides (40,5%) et de la Montérégie (37,2%). Autrement dit, plus de la moitié des travailleurs qui résident, soit dans Lanaudière, soit à Laval quittent leur région de résidence pour travailler. Le taux de départ par région de l'ensemble de la RMR est bien plus bas (27%), puisque celui de la région de Montréal n'est que de 8,3% (en hausse de 0,7 point de pourcentage depuis 2006). Avec Laval, cette région est la

Le taux de départ

Le taux de départ est défini pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre de travailleurs occupant un emploi situé hors de leur territoire de résidence et le nombre total de travailleurs dans le territoire. Il exprime donc la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur zone ou de leur région de résidence.

seule en croissance entre 2006 et de 2016, puisque les autres régions ont enregistré une baisse de leur taux de départ.

Le taux de départ par zone

L'analyse du nombre de départs peut être également réalisée par zone à partir des cercles proportionnels de la figure 17. Dans la RMR de Montréal, 1 014 990 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur zone de résidence, une hausse de 4,8% comparativement aux 968 405 navetteurs interzones en 2006. Les principaux flux proviennent de Montréal Centre (233 575, soit 23%) et de Laval (110 065, soit 10,8%). Quatre zones hors de Montréal suivent avec entre 80 000 et 100 000 navetteurs : Proche Rive-Sud (90 755, 8,9%), Rive-Sud Ouest (89 735, 8,8%), Lanaudière (84 130, 8,3%) et Laurentides (83 100, 8,2%).

Toujours à la figure 17, les classes de couleur représentent le taux de départ par zone et permettent de repérer celles qui génèrent proportionnellement le plus de navetteurs. Seule la zone Centre-ville voit moins de deux travailleurs sur cinq (35,6%) occuper un emploi dans une autre zone. À l'opposé, ils sont plus de trois travailleurs sur cinq dans Montréal Sud-Ouest (62,2%) et Montréal Centre-Ouest (60,2%) à occuper un emploi dans une autre zone.

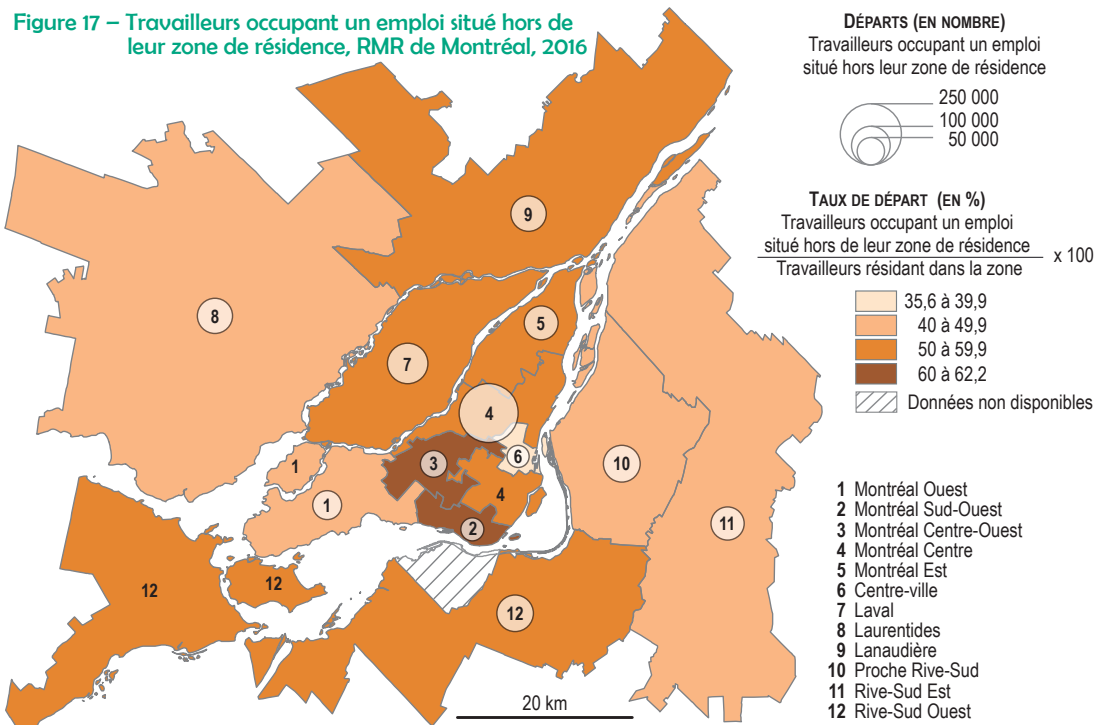
Il convient toutefois d'analyser avec prudence le faible taux de départ observé pour la zone des Laurentides (40,5%). Il s'explique en partie par la grande superficie de cette zone qui s'étend des municipalités de Saint-Jérôme à Boisbriand du nord au sud, et des municipalités d'Oka

Tableau 15 – Navetteurs par région, RMR de Montréal, 2006 et 2016

Région	Travailleurs en 2016		Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur région de résidence en 2016		Taux de départ en 2006 %
	N	%▼	N	%▼	
Total RMR	2 026 065	100,0	548 015	100,0	27,2
Montréal	927 715	45,8	77 335	14,1	8,3
Laval	208 330	10,3	110 075	20,1	52,6
Laurentides	205 210	10,1	83 100	15,2	40,5
Lanaudière	164 465	8,1	84 140	15,4	51,2
Montérégie	520 345	25,7	193 365	35,3	37,2

%▼ : pourcentage en colonne. %► : pourcentage en ligne.

Figure 17 – Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence, RMR de Montréal, 2016



à Sainte-Thérèse d'ouest en est. Par exemple, un navetteur résidant à Saint-Jérôme et travaillant à Boisbriand n'est pas considéré comme un navetteur interzone, alors qu'un navetteur résidant à Westmount et travaillant au centre-ville est considéré comme un navetteur interzone, bien que la distance entre ses lieux de résidence et d'emploi soit beaucoup plus courte. Rappelons d'ailleurs que le taux de départ de la région de la Montérégie est semblable à celui des Laurentides.

Le taux de départ par zone selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence

Par grand secteur d'activité, les taux de départ sont plus élevés pour les *services à la production* et les *services gouvernementaux* comparativement aux emplois du *secteur secondaire* et des *services à la consommation* (figure 18). En effet, la majorité des travailleurs des *services à la production* occupent un emploi situé hors de leur zone de résidence, hormis dans les zones Centre-ville et Laurentides (taux de départ de 25,6% et 49,1%). Similairement, dans huit des douze zones de la RMR, plus de la moitié des travailleurs des *services gouvernementaux* travaillent dans une autre zone que celle où ils résident. C'est d'ailleurs dans ce secteur d'activité que sont observés les taux de départ les plus élevés, soit dans Montréal Sud-Ouest (68,1%), Montréal Centre-Ouest (68,1%) et Montréal Est (67%).

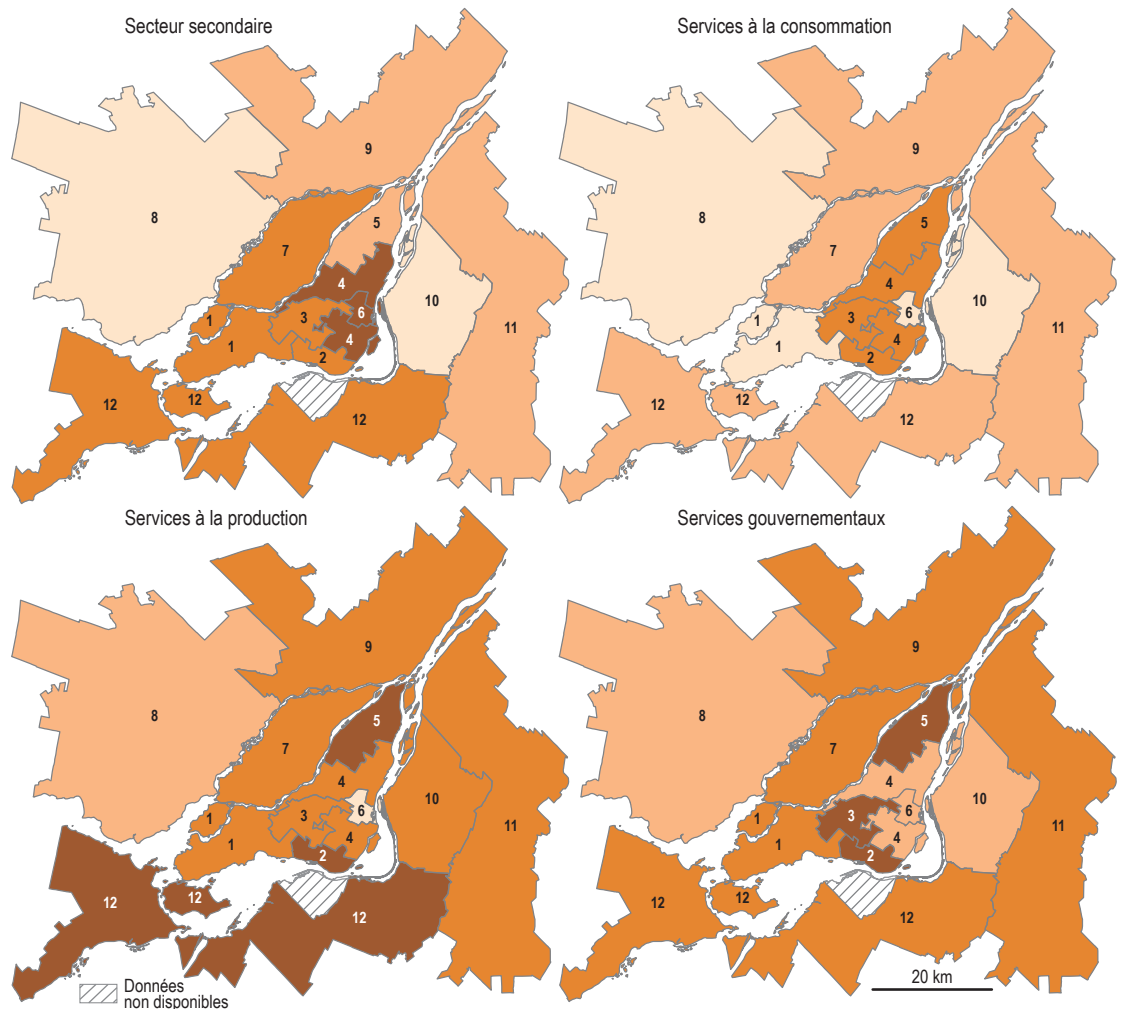
À l'inverse, les taux de départ dans les *services à la consommation* sont beaucoup plus faibles et demeurent inférieurs à 50% dans huit zones, particulièrement la Proche Rive-Sud (33,2%), le Centre-ville (33,7%), les Laurentides (34,5%) et Montréal Ouest (38,5%). Deux réalités peuvent expliquer une telle situation. D'une part, dans ces zones sont présents de nombreux emplois du secteur des *services à la consommation* que peuvent occuper les résidents de la zone. D'autre part, les emplois de ce secteur d'activité sont plus souvent faiblement rémunérés et à temps partiel; les personnes qui les occupent sont sûrement moins enclines que celles travaillant à temps plein et bénéficiant de meilleurs salaires à effectuer de longs déplacements domicile-travail.

La figure 19, qui présente les taux de départ selon les niveaux de compétence, vient appuyer ce constat : plus le niveau de compétence des travailleurs est élevé, plus les taux de départ augmentent. Premièrement, les *postes élémentaires* affichent les plus bas taux de départ, inférieurs à 50% dans toutes les zones excepté

Montréal Centre-Ouest (50,7%). De façon similaire, moins de la moitié des travailleurs de niveau *intermédiaire* sont des navetteurs interzones dans six zones de la RMR. Deuxièmement, dans sept zones de la RMR, ils sont plus de trois travailleurs sur cinq occupant un *poste professionnel* à quitter leur zone de résidence pour travailler. D'ailleurs, ce niveau de compétence présente le plus haut taux de départ, soit 74% dans Montréal Sud-Ouest. De façon analogue, seules deux zones affichent des taux de départ inférieurs à 50% pour les travailleurs des *postes de gestion* : Centre-ville (35,7%) et Laurentides (47,8%).

Finalement, certaines zones présentent des taux de départ faibles ou élevés indépendamment du grand secteur d'activité ou niveau de compétence. C'est le cas du Centre-ville, où les taux de départ sont tous inférieurs à 40% sauf pour les *services gouvernementaux* et le *secteur secondaire*. À l'inverse, les taux de départ dans Montréal Centre-Ouest sont tous supérieurs à 50% et il en est de même dans Montréal Sud-Ouest excepté pour les *postes élémentaires* (48,2%).

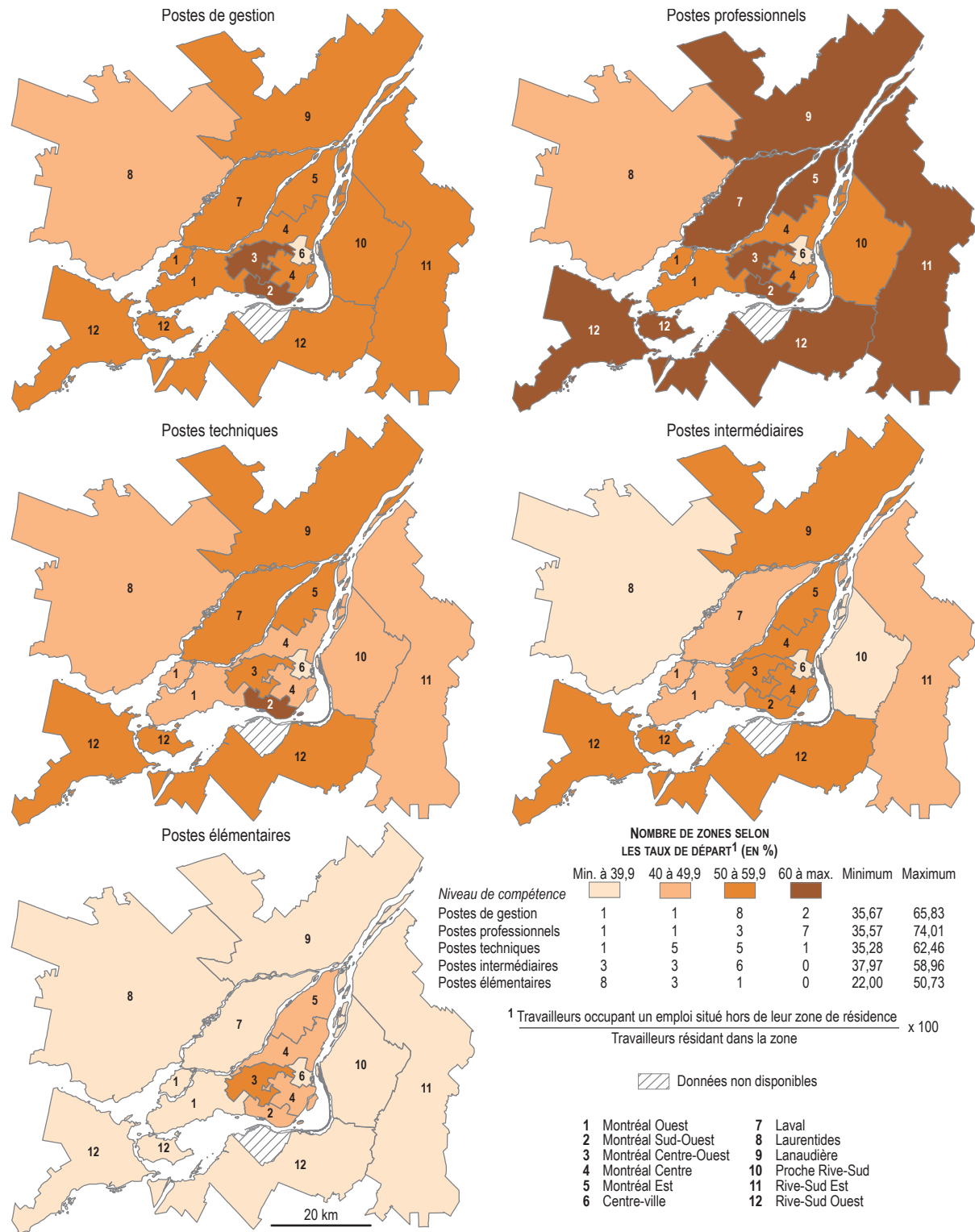
Figure 18 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les grands secteurs d'activité, RMR de Montréal, 2016



Grand secteur d'activité	NOMBRE DE ZONES SELON LES TAUX DE DÉPART ¹ (EN %)				Minimum	Maximum
	Min. à 39,9	40 à 49,9	50 à 59,9	60 à max.		
Secteur secondaire	2	3	5	2	37,15	62,60
Services à la consommation	4	4	4	0	33,20	58,86
Services à la production	1	1	7	3	25,62	63,55
Services gouvernementaux	0	4	5	3	42,98	68,12

- 1 Montréal Ouest
- 2 Montréal Sud-Ouest
- 3 Montréal Centre-Ouest
- 4 Montréal Centre
- 5 Montréal Est
- 6 Centre-ville
- 7 Laval
- 8 Laurentides
- 9 Lanaudière
- 10 Proche Rive-Sud
- 11 Rive-Sud Est
- 12 Rive-Sud Ouest

Figure 19 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les niveaux de compétence, RMR de Montréal, 2016



Les flux de navetteurs par région

La matrice des déplacements domicile-travail (tableau 16) permet de montrer les flux de navetteurs entre les cinq régions de la RMR de Montréal (voir le guide de lecture de la matrice dans l’encadré à la page suivante). Les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers Montréal en provenance, dans l’ordre, de la Montérégie (162 020 personnes résident en Montérégie et travaillent à Montréal),

de Laval (93 480), de Lanaudière (52 495), des Laurentides (42 400) et de l’extérieur de la RMR (33 175).

Les nombres entre parenthèses représentent les variations du nombre de navetteurs par région entre 2006 et 2016. Les rares diminutions de flux se sont produites pour les navetteurs interrégionaux travaillant à Montréal. En effet, on dénombre 4 860 travailleurs montérégiens et 1 340 travailleurs laurentiens de moins occupant un emploi à Montréal

en 2016 par rapport à 2006. Quant aux augmentations des flux les plus importantes, elles sont à l'origine de Laval et à destination de Montréal (7 500), des Laurentides vers Laval (4 195) et de Lanaudière vers trois régions limitrophes (Laurentides, 2 365; Laval, 2 285; Montréal, 2 055).

Les pourcentages en colonne (%▼) décrivent les origines des flux et permettent de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une région donnée? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois d'une région sont occupés par des résidents de la même région : 52,3% des emplois situés dans la région de Laval sont occupés par des Lavallois, 66,9% pour Montréal, 70,9% pour les Laurentides, 74,4% pour Lanaudière et 80,0% pour la Montérégie. Ainsi, les bassins d'emploi des régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie ont fortement recours à une main-d'œuvre locale puisqu'entre sept et huit emplois sur dix sont occupés par des résidents de la région. De façon moins prononcée, le même constat s'applique à Montréal où un peu plus de deux emplois sur trois sont occupés par des résidents de l'île, alors que 14% sont occupés par des habitants de la Montérégie. La situation est bien différente à Laval, qui a grandement recours à une main-d'œuvre résidant hors de son territoire. En effet, près de la moitié de ses 152 650 emplois sont occupés par des personnes d'une autre région, surtout de celles limitrophes, soit les Laurentides (17,2%), Montréal (15,4%) et Lanaudière (9,0%). Notons finalement que les régions périphériques de la RMR attirent de façon non négligeable une main-d'œuvre résidant hors de la RMR : respectivement, 11,4%, 10,5% et 9,2% des emplois des Laurentides, de la Montérégie et de Lanaudière sont occupés par des travailleurs qui résident à l'extérieur du territoire la RMR.

Les pourcentages en ligne (%►) décrivent les destinations des flux de navetteurs et permettent ainsi de répondre à la question suivante : où travaillent les personnes qui résident dans une région donnée? Parmi les 927 715 travailleurs résidant dans la région de Montréal, 83,6% occupent un emploi situé sur l'île, 2,8% se dirigent vers la Montérégie et 2,5% vers Laval. Excepté Montréal, seule la région de la Montérégie voit la majorité de ses travailleurs (54,1%) occuper un emploi sur son territoire alors qu'ils sont une minorité dans les autres régions : 48,7% dans les Laurentides, 38,3% à Laval et 37,3% dans Lanaudière. En outre, Montréal attire énormément de travailleurs provenant des autres régions puisque respectivement 44,9%, 31,9%, 31,1% et 20,7% des travailleurs qui résident à Laval, dans Lanaudière, dans la Montérégie et dans les Laurentides occupent un emploi situé à Montréal. Signalons aussi que les travailleurs sans adresse représentent une proportion non négligeable des travailleurs, soit autour d'un travailleur sur dix dans chaque région (de 8,1% à Montréal et 11,5% dans Lanaudière).

Tableau 16 – Matrice des déplacements domicile-travail par région, RMR de Montréal, 2016

N (Δ 2006-2016) %► %▼	Lieux de travail : destinations des flux										Total travailleurs
	Montréal	Laval	Laurentides	Lanaudière	Montérégie	RMR	Ailleurs au Québec	Hors Québec	Sans adresse fixe		
Lieux de résidence : origines des flux	775 695 (19 150) 83,6 66,9	23 515 (3 035) 2,5 15,4	7 225 (1 785) 0,8 5,1	4 570 (360) 0,5 5,5	26 235 (2 245) 2,8 7,5	837 240 (26 580) 90,2 44,4	8 170 (1 480) 0,9 0,5	7 620 (410) 0,8 9,9	74 685 (8 745) 8,1 21,2	927 715 23,5	
	93 480 (7 500) 44,9 8,1	79 780 (5 300) 38,3 52,3	8 585 (1 785) 4,1 6,1	2 765 (535) 1,3 3,3	2 740 (-65) 1,3 0,8	187 350 (15 060) 89,9 9,9	1 515 (385) 0,7 0,1	985 (130) 0,5 1,3	18 475 (3 110) 8,9 5,3	208 330 5,3	
	42 400 (-1 340) 20,7 3,7	26 190 (4 195) 12,8 17,2	100 015 (12 735) 48,7 70,9	5 535 (1 615) 2,7 6,7	1 545 (10) 0,8 0,4	175 675 (17 205) 85,6 9,3	6 625 (2 095) 3,2 0,4	810 (230) 0,4 1,1	22 095 (5 200) 10,8 6,3	205 210 5,2	
	52 495 (2 055) 31,9 4,5	13 710 (2 285) 8,3 9,0	7 850 (2 365) 4,8 5,6	61 410 (8 575) 37,3 74,4	3 000 (155) 1,8 0,9	138 460 (15 430) 84,2 7,3	6 715 (2 710) 4,1 0,4	375 (25) 0,2 0,5	18 915 (3 735) 11,5 5,4	164 465 4,2	
	162 020 (-4 860) 31,1 14,0	3 805 (600) 0,7 2,5	1 275 (110) 0,2 0,9	715 (85) 0,1 0,9	281 365 (31 305) 54,1 80,0	449 175 (27 230) 86,3 23,8	22 880 (4 150) 4,4 1,4	2 675 (255) 0,5 3,5	45 615 (7 510) 8,8 13,0	520 345 13,2	
	1 126 090 (22 505) 55,6 97,1	147 000 (15 415) 7,3 96,3	124 950 (18 780) 6,2 88,6	74 995 (11 170) 3,7 90,8	314 885 (33 650) 15,5 89,5	1 787 900 (101 505) 88,2 94,7	45 905 (10 820) 2,3 2,8	12 465 (1 050) 0,6 16,2	179 785 (28 300) 8,9 51,1	2 026 065 51,3	
	33 175 (-2 725) 1,7 2,9	5 660 (345) 0,3 3,7	16 145 (3 635) 0,8 11,4	7 600 (1 630) 0,4 9,2	36 815 (9 175) 1,9 10,5	99 385 (12 050) 5,2 5,3	1 587 815 (47 620) 82,6 97,2	64 260 (-1 600) 3,3 83,8	171 810 (23 675) 8,9 48,9	1 923 270 48,7	
	Total emplois	1 159 260 29,4	152 650 3,9	141 085 3,6	82 595 2,1	351 695 8,9	1 887 285 47,8	1 633 720 41,4	76 725 1,9	351 595 8,9	3 949 325

Guide de lecture de la matrice des déplacements domicile-travail par région

La RMR comprend sur son territoire 1 887 285 emplois et 2 026 065 travailleurs. La matrice des déplacements domicile-travail est en fait un tableau croisé des lieux de résidence et de travail des personnes qui résident dans la RMR ou qui travaillent dans la RMR.

N : nombre de travailleurs résidant dans une région donnée et occupant un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, 23 515 travailleurs habitent la région de Montréal et ont un emploi situé sur le territoire de Laval. La diagonale du tableau permet de repérer le nombre de personnes qui résident et travaillent dans la même zone (par exemple 775 695 travailleurs pour Montréal).

(Δ 2006-2016) : variation du flux de travailleurs entre 2006 et 2016. À titre d'exemple, entre 2006 et 2016, le nombre de travailleurs résidant à Laval et occupant un emploi situé à Montréal a augmenté de 7 500. À l'inverse, le nombre de travailleurs résidant en Montérégie et occupant un emploi situé à Montréal a diminué de 4 860 durant la période.

Total travailleurs : nombre de travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, 927 715 travailleurs habitent dans la région de Montréal, soit 45,8% de l'ensemble des 2 026 065 travailleurs de la RMR.

Total emplois : nombre d'emplois situés sur le territoire d'une région donnée. À titre d'exemple, la région de Laval comprend 152 650 emplois, soit 8,1% de l'ensemble des 1 887 285 emplois de la RMR.

%► : pourcentage en ligne dont la somme pour une région donne 100%. Il exprime la part des travailleurs résidant dans une région donnée qui occupent un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 205 210 travailleurs qui résident dans la région des Laurentides, 20,7% ont un emploi situé dans la région de Montréal.

%▼ : pourcentage en colonne dont la somme pour une région donne 100%. Il exprime la part des emplois d'une région donnée occupée par des travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 152 650 emplois situés dans la région de Laval, 15,4% sont occupés par des travailleurs résidant dans la région de Montréal.

Portrait inframétropolitain du navettage de la RMR de Montréal

Les flux de navetteurs par zone

La matrice des déplacements domicile-travail (tableau 17) permet de montrer les principaux flux de navetteurs existant entre les douze zones de la RMR de Montréal, soit un niveau géographique plus fin que celui des cinq régions. Elle s'interprète de la même façon que la matrice par région (voir le guide de lecture de la matrice à la page précédente).

Avec 116 145 navetteurs interzones, le flux à l'origine de Montréal Centre (lieu de résidence) et à destination du Centre-ville (lieu de travail) est de loin le plus important. Quatre autres flux dépassent les 30 000 navetteurs : de la Proche Rive-Sud vers le Centre-ville (37 215), de Montréal Centre vers Montréal Centre-Ouest (34 030), de Montréal Est vers Montréal Centre (32 975) et de Laval vers Montréal Centre (31 915).

Les pourcentages en colonne (%▼) décrivent les origines des flux et permettent de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une zone donnée? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois des zones situées dans les couronnes nord et sud et à Laval sont occupés par des résidents de la même zone : 52,3% des emplois situés dans la zone de Laval sont occupés par des Lavallois, 54,7% pour la Proche Rive-Sud, 70,2% pour la Rive-Sud Est, 70,8% pour la Rive-Sud Ouest, 70,9% pour les Laurentides et 74,4% pour Lanaudière. À l'inverse, les zones de la

région de Montréal ont moins souvent recours à une main-d'œuvre locale. Ce constat vaut surtout pour les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest, qui comptent beaucoup plus d'emplois que de travailleurs, où respectivement 15,3% et 18,0% des emplois sont occupés par des résidents. Ailleurs à Montréal, cette proportion varie de 32,5% pour Montréal Sud-Ouest à 46% pour Montréal Centre.

Les travailleurs qui n'occupent pas un emploi dans leur zone de résidence se dirigent généralement vers une zone voisine. Ainsi, la zone de Montréal Centre représente la principale destination des navetteurs qui résident à Montréal Est (24,3%), à Montréal Centre-Ouest (22,4%), au Centre-ville (19,5%), à Montréal Sud-Ouest (18,6%) et à Laval (15,3%). De même, plus d'un travailleur sur cinq (20,9%) de la Rive-Sud Est occupe un emploi dans la Proche Rive-Sud et les navetteurs de Montréal Ouest se dirigent vers Montréal Centre-Ouest (13,7%) et ceux des Laurentides vers la zone de Laval (12,8%). Le Centre-ville – qui compte près de quatre fois (3,74) plus d'emplois que de travailleurs –, attire non seulement beaucoup de travailleurs des zones voisines (respectivement 26%, 20,4% et 18,4% de ceux de Montréal Centre, de Montréal Centre-Ouest et de la Proche Rive-Sud), mais aussi des proportions importantes de zones non adjacentes (16,9% des travailleurs de Montréal Sud-Ouest et 14,2% de ceux de Montréal Est). De plus, c'est aussi la seule zone où la majorité des travailleurs (57,4%) ne sont pas navetteurs.

Tableau 17 – Matrice des déplacements domicile-travail par zone, RMR de Montréal, 2016

N %► %▼	Lieux de travail : destinations des flux																	Total travailleurs
	Montréal			Montréal						Proche			Rive-	Rive-	Sans			
	Montréal Ouest	Sud- Ouest	Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Rive- Sud	Sud Est	Sud Ouest	RMR	Ailleurs au Québec	Hors Québec	adresse fixe		
Lieux de résidence : origines des flux	Montréal Ouest	52 400 44,8 43,7	4 245 3,6 8,3	16 040 13,7 11,1	12 540 10,7 3,3	1 375 1,2 1,2	13 160 11,3 3,8	2 605 2,2 1,7	995 0,9 0,7	110 0,1 0,1	735 0,6 0,4	130 0,1 0,1	2 005 1,7 2,3	106 340 90,9 5,6	735 0,6 0,0	1 405 1,2 1,8	8 465 7,2 2,4	116 945 3,0
	Montréal Sud-Ouest	5 230 9,1 4,4	16 590 28,8 32,5	5 325 9,3 3,7	10 715 18,6 2,8	805 1,4 0,7	9 715 16,9 2,8	965 1,7 0,6	270 0,5 0,2	70 0,1 0,1	895 1,6 0,5	135 0,2 0,1	810 1,4 0,9	51 525 89,5 2,7	465 0,8 0,0	380 0,7 0,5	5 180 9,0 1,5	57 550 1,5
	Montréal Centre- Ouest	4 345 5,5 3,6	1 650 2,1 3,2	25 990 32,6 18,0	17 855 22,4 4,6	1 730 2,2 1,5	16 295 20,4 4,7	2 385 3,0 1,6	720 0,9 0,5	215 0,3 0,3	950 1,2 0,5	85 0,1 0,1	330 0,4 0,4	72 550 91,0 3,8	485 0,6 0,0	910 1,1 1,2	5 745 7,2 1,6	79 690 2,0
	Montréal Centre	13 295 3,0 11,1	9 740 2,2 19,1	34 030 7,6 23,5	177 035 39,7 46,0	21 780 4,9 19,0	116 145 26,0 33,8	11 380 2,6 7,5	3 665 0,8 2,6	2 140 0,5 2,6	10 030 2,2 5,7	1 655 0,4 1,8	2 020 0,5 2,4	402 915 90,3 21,3	4 465 1,0 0,3	3 230 0,7 4,2	35 500 8,0 10,1	446 110 11,3
	Montréal Est	2 965 2,2 2,5	1 425 1,1 2,8	7 135 5,3 4,9	32 975 24,3 8,6	44 975 33,2 39,2	19 240 14,2 5,6	5 140 3,8 3,4	1 100 0,8 0,8	1 835 1,4 2,2	2 925 2,2 1,7	510 0,4 0,6	305 0,2 0,4	120 530 88,9 6,4	1 210 0,9 0,1	475 0,4 0,6	13 355 9,9 3,8	135 570 3,4
	Centre-ville	1 690 1,8 1,4	830 0,9 1,6	4 595 5,0 3,2	17 925 19,5 4,7	1 230 1,3 1,1	52 705 57,4 15,3	1 035 1,1 0,7	470 0,5 0,3	200 0,2 0,2	2 075 2,3 1,2	330 0,4 0,4	320 0,3 0,4	83 405 90,8 4,4	810 0,9 0,0	1 220 1,3 1,6	6 440 7,0 1,8	91 875 2,3
	Laval	8 260 4,0 6,9	2 965 1,4 5,8	18 085 8,7 12,5	31 915 15,3 8,3	9 550 4,6 8,3	22 705 10,9 6,6	79 780 38,3 52,3	8 585 4,1 6,1	2 760 1,3 3,3	1 745 0,8 1,0	275 0,1 0,3	720 0,3 0,8	187 345 89,9 9,9	1 515 0,7 0,1	980 0,5 1,3	18 470 8,9 5,3	208 310 5,3
	Laurentides	5 700 2,8 4,8	1 635 0,8 3,2	8 830 4,3 6,1	12 135 5,9 3,2	3 675 1,8 3,2	10 420 5,1 3,0	26 190 12,8 17,2	100 010 48,7 70,9	5 530 2,7 6,7	865 0,4 0,5	265 0,1 0,3	415 0,2 0,5	175 670 85,6 9,3	6 630 3,2 0,4	810 0,4 1,1	22 095 10,8 6,3	205 205 5,2
	Lanaudière	1 690 1,0 1,4	1 080 0,7 2,1	4 415 2,7 3,1	18 340 11,2 4,8	17 525 10,7 15,3	9 445 5,7 2,7	13 705 8,3 9,0	7 845 4,8 5,6	61 415 37,3 74,4	2 365 1,4 1,4	370 0,2 0,4	265 0,2 0,3	138 460 84,2 7,3	6 715 4,1 0,4	370 0,2 0,5	18 915 11,5 5,4	164 460 4,2
	Proche Rive-Sud	2 080 1,0 1,7	1 965 1,0 3,8	4 785 2,4 3,3	22 195 10,9 5,8	3 985 2,0 3,5	37 215 18,4 10,8	1 375 0,7 0,9	410 0,2 0,3	410 0,2 0,5	95 655 47,2 54,7	7 625 3,8 8,4	3 790 1,9 4,4	181 490 89,5 9,6	3 795 1,9 0,2	1 140 0,6 1,5	16 270 8,0 4,6	202 695 5,1
	Rive-Sud Est	875 0,6 0,7	830 0,5 1,6	1 725 1,1 1,2	8 895 5,8 2,3	2 365 1,6 2,1	12 905 8,5 3,8	575 0,4 0,4	250 0,2 0,2	175 0,1 0,2	31 755 20,9 18,2	64 040 42,1 70,2	2 795 1,8 3,3	127 185 83,6 6,7	10 350 6,8 0,6	375 0,2 0,5	14 175 9,3 4,0	152 085 3,9
	Rive-Sud Ouest	17 040 10,3 14,2	6 330 3,8 12,4	9 780 5,9 6,8	12 335 7,4 3,2	1 550 0,9 1,4	15 165 9,2 4,4	1 860 1,1 1,2	615 0,4 0,4	135 0,1 0,2	12 925 7,8 7,4	2 105 1,3 2,3	60 675 36,6 70,8	140 515 84,9 7,4	8 735 5,3 0,5	1 165 0,7 1,5	15 160 9,2 4,3	165 575 4,2
	RMR	115 570 5,7 96,5	49 285 2,4 96,4	140 735 6,9 97,3	374 860 18,5 97,4	110 545 5,5 96,4	335 115 16,5 97,4	146 995 7,3 96,3	124 935 6,2 88,6	74 995 3,7 90,8	162 920 8,0 93,2	77 525 3,8 84,9	74 450 3,7 86,9	1 787 930 88,2 94,7	45 910 2,3 2,8	12 460 0,6 16,2	179 770 8,9 51,1	2 026 070 51,3
	Ailleurs au Québec	4 240 0,2 3,5	1 815 0,1 3,6	3 915 0,2 2,7	10 185 0,5 2,6	4 180 0,2 3,6	8 835 0,5 2,6	5 660 0,3 3,7	16 140 0,8 11,4	7 600 0,4 9,2	11 805 0,6 6,8	13 745 0,7 15,1	11 265 0,6 13,1	99 385 5,2 5,3	1 587 815 82,6 97,2	64 260 3,3 83,8	171 810 8,9 48,9	1 923 270 48,7
	Total emplois	119 810 3,0	51 100 1,3	144 650 3,7	385 045 9,7	114 725 2,9	343 950 8,7	152 655 3,9	141 075 3,6	82 595 2,1	174 725 4,4	91 270 2,3	85 715 2,2	1 887 315 47,8	1 633 725 41,4	76 720 1,9	351 580 8,9	3 949 340

La situation de la population immigrante sur le marché de l'emploi constitue un enjeu important pour le Conseil emploi métropole. Par conséquent, cette section reprend certains thèmes d'analyse précédents pour la population immigrante. Dans un premier temps, on y dresse le portrait de la répartition spatiale des travailleurs immigrants en fonction de leurs lieux de résidence et de travail. Puis, les distributions spatiales des travailleurs immigrants au sein des cinq régions et des douze zones sont analysées selon les niveaux de compétence et les grands secteurs d'activité. Finalement, la situation de la population immigrante est analysée sous l'angle du navettage inframétropolitain dans la RMR de Montréal. Pour ce faire, les taux de départ des navetteurs interrégionaux et interzones sont comparés à ceux de l'ensemble des travailleurs.

La répartition spatiale des travailleurs immigrants par région selon les lieux de résidence et de travail

Deux travailleurs immigrants sur trois résidant dans la région de Montréal

En 2016, un demi-million de travailleurs immigrants résident sur le territoire de la RMR (500 670, tableau 18), dont les deux tiers (66,2%) dans la région de Montréal, soit une proportion bien plus importante que pour l'ensemble des travailleurs (45,8%). Aussi, plus du quart des travailleurs immigrants réside en Montérégie (14,9%) ou à Laval (13,6%), tandis que les régions des Laurentides et de Lanaudière affichent les plus petites proportions de travailleurs immigrants, soit de 2,8% chacune (contre 7,5 et 4,4% de l'ensemble des travailleurs, respectivement).

Quatre emplois sur cinq occupés par des immigrants localisés dans la région de Montréal

Parmi les 1 887 285 emplois que compte le territoire de la RMR en 2016, 449 115 (23,8%) sont occupés par des immigrants. Alors qu'environ trois emplois sur cinq de la RMR (61,4%) sont localisés dans la région de Montréal, la proportion grimpe à quatre sur cinq (79,1%) pour les emplois occupés par des immigrants. Il en découle que les travailleurs immigrants occupent 30,7% des emplois de l'île de Montréal en 2016. Hors de l'île, les emplois occupés par les immigrants sont surtout localisés en Montérégie (9,7%) et à Laval (7,6%) et très peu dans les Laurentides (2,4%) et dans Lanaudière (1,2%).

La répartition spatiale des immigrants par zone selon le lieu de travail

Trois emplois sur cinq dans les zones du centre de l'île de Montréal

À la figure 20, les cercles proportionnels, représentant les volumes d'emplois occupés par des immigrants par zone, illustrent clairement leur concentration au centre de l'île de Montréal. Plus précisément, 60,2% des emplois occupés par des immigrants dans la RMR sont localisés dans trois zones : Montréal Centre (119 785, 26,7%), Centre-ville (96 225, 21,4%) et Montréal Centre-Ouest (54 355, 12,1%); soit une proportion beaucoup plus importante que pour l'ensemble des emplois (46,3%, tableau 9). On relève aussi des volumes significatifs dans les extrémités de l'île : 37 390 emplois sont occupés par des immigrants dans Montréal Ouest et 32 025 dans Montréal Est. Hors de l'île, les emplois occupés par des immigrants se localisent dans les zones limitrophes de Montréal, à

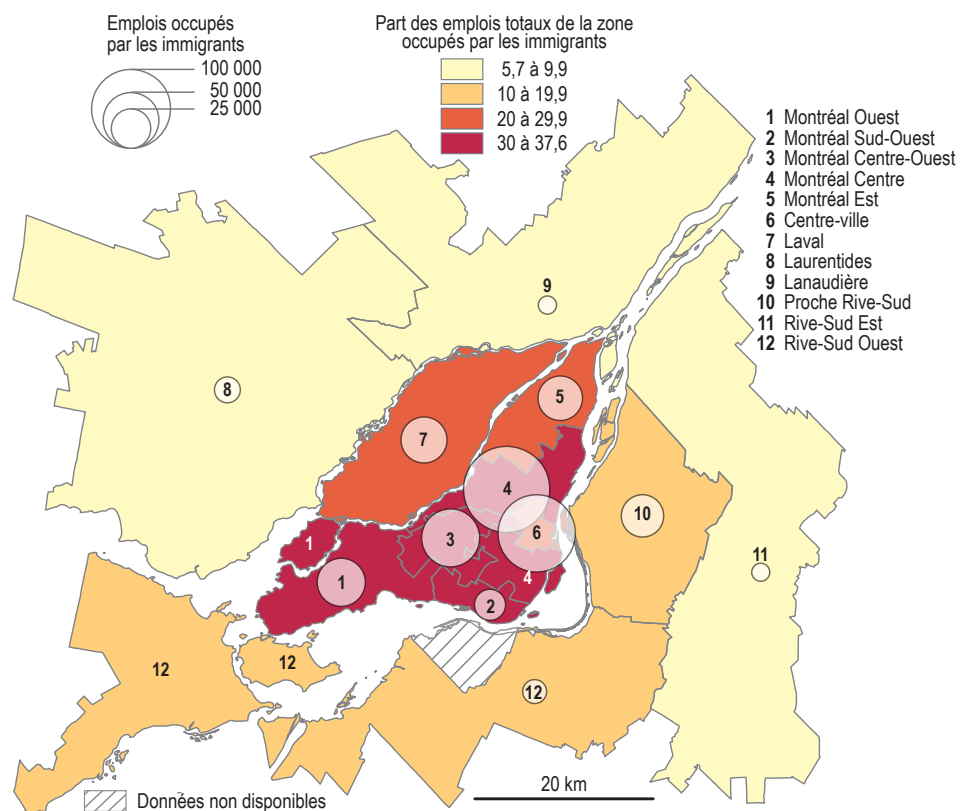
Tableau 18 – Répartition des immigrants occupant un emploi au lieu de résidence et au lieu d'emploi par région, 2016

	Lieu de résidence		Lieu d'emploi	
	N	%	N	%
RMR	500 670	100,0	449 115	100,0
Montréal	331 430	66,2	355 435	79,1
Laval	66 470	13,3	34 240	7,6
Laurentides	14 010	2,8	10 775	2,4
Lanaudière	14 095	2,8	5 320	1,2
Montérégie	74 665	14,9	43 350	9,7

savoir Laval (34 240, 7,6%) et la Proche Rive-Sud (28 885, 6,4%). Quant aux quatre zones plus périphériques – Laurentides, Lanaudière, Rive-Sud Est et Rive-sud Ouest – elles ne rassemblent que 30 565 emplois (6,8%) occupés par des immigrants, soit nettement moins que pour l'ensemble des emplois occupés (21,2%).

Il résulte de cette répartition que dans toutes les zones de l'île de Montréal, plus du quart des emplois sont occupés par des immigrants; cette proportion atteignant même 37,6% dans Montréal Centre-Ouest (figure 21, trames de couleurs). Ailleurs, seule la zone de Laval voit plus du cinquième (22,4%) de ses emplois occupés par des immigrants contre moins de 10% dans Lanaudière, Laurentides et la Rive-Sud Est.

Figure 20 – Les emplois occupés par les immigrants par zone, RMR de Montréal, 2016



La répartition des emplois occupés par des immigrants par grand secteur d'activité et par niveau de compétence

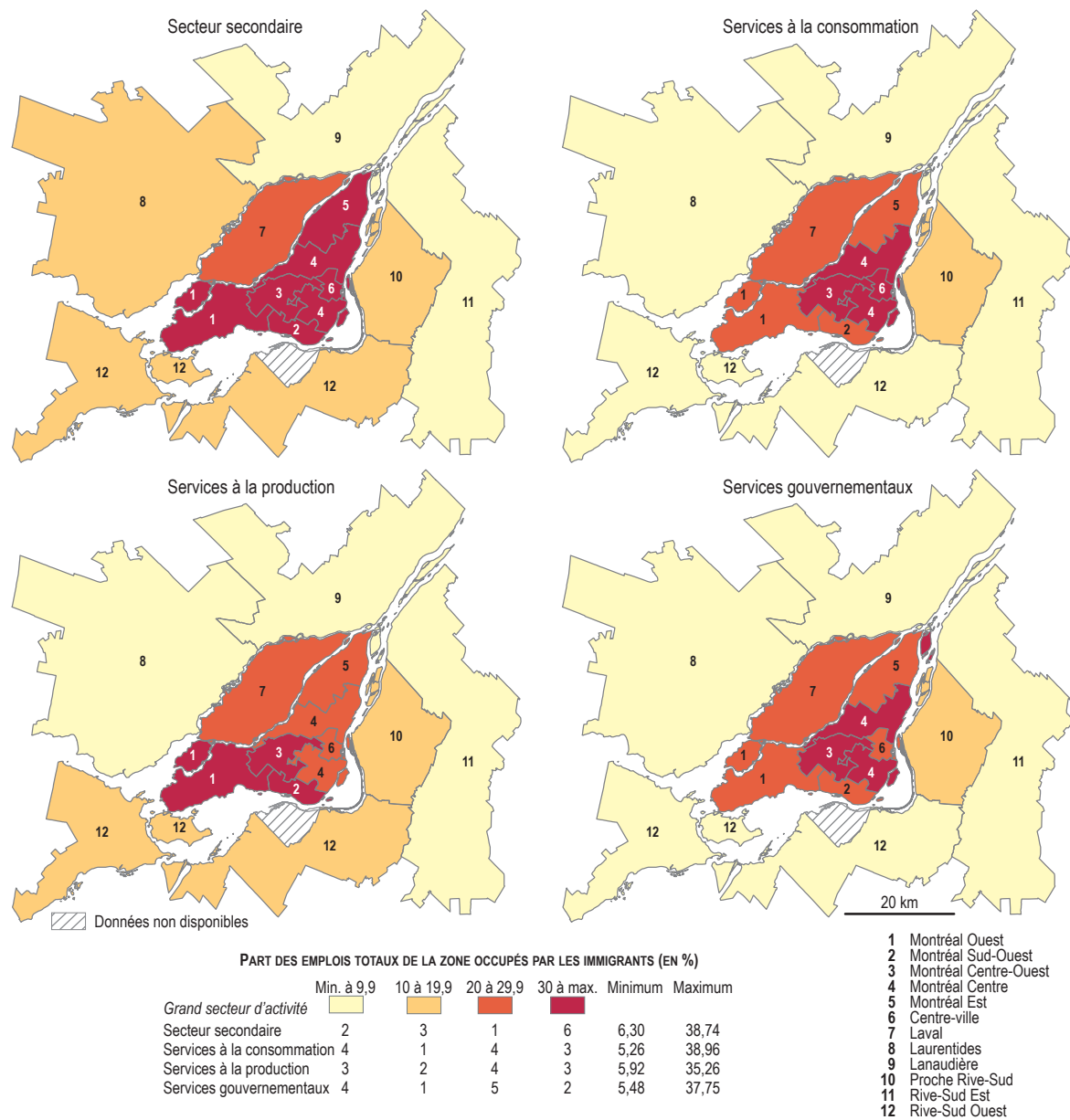
Une forte présence sur l'île de Montréal, particulièrement du secteur secondaire

Les parts d'emplois occupés par des immigrants dans les quatre grands secteurs d'activité sont très élevées sur l'île de Montréal (figure 21). Cela est particulièrement observable pour le *secteur secondaire* où dans toutes les zones plus de 30% des emplois sont occupés par les immigrants : Montréal Centre-Ouest (38,7%), Montréal Centre (36,7%), Montréal Ouest (35,5%), Montréal Sud-Ouest (33,0%), Centre-ville (32,9%) et Montréal Est (32,8%).

Une plus faible présence dans les couronnes nord et sud quel que soit le niveau de compétence

Comme pour les grands secteurs d'activité, la cartographie des parts d'emplois occupés par des immigrants dans les douze zones de la RMR révèle qu'elles sont toujours plus élevées sur l'île de Montréal, et ce, quel que soit le niveau de compétence (figure 22). Cela dit, elles sont plus élevées pour les emplois requérant un faible niveau de compétence. En effet, plus du tiers des *postes élémentaires* sont occupés par des immigrants dans toutes les zones de l'île, excepté Montréal Est (32,6%). Ces résultats peuvent paraître surprenants puisque, dans la partie II, nous avons vu que ce sont plutôt les couronnes nord et sud qui sont spécialisées dans les *postes élémentaires*. Or, dans ces couronnes, la part de ces emplois occupés par des immigrants est presque toujours inférieure à 10%.

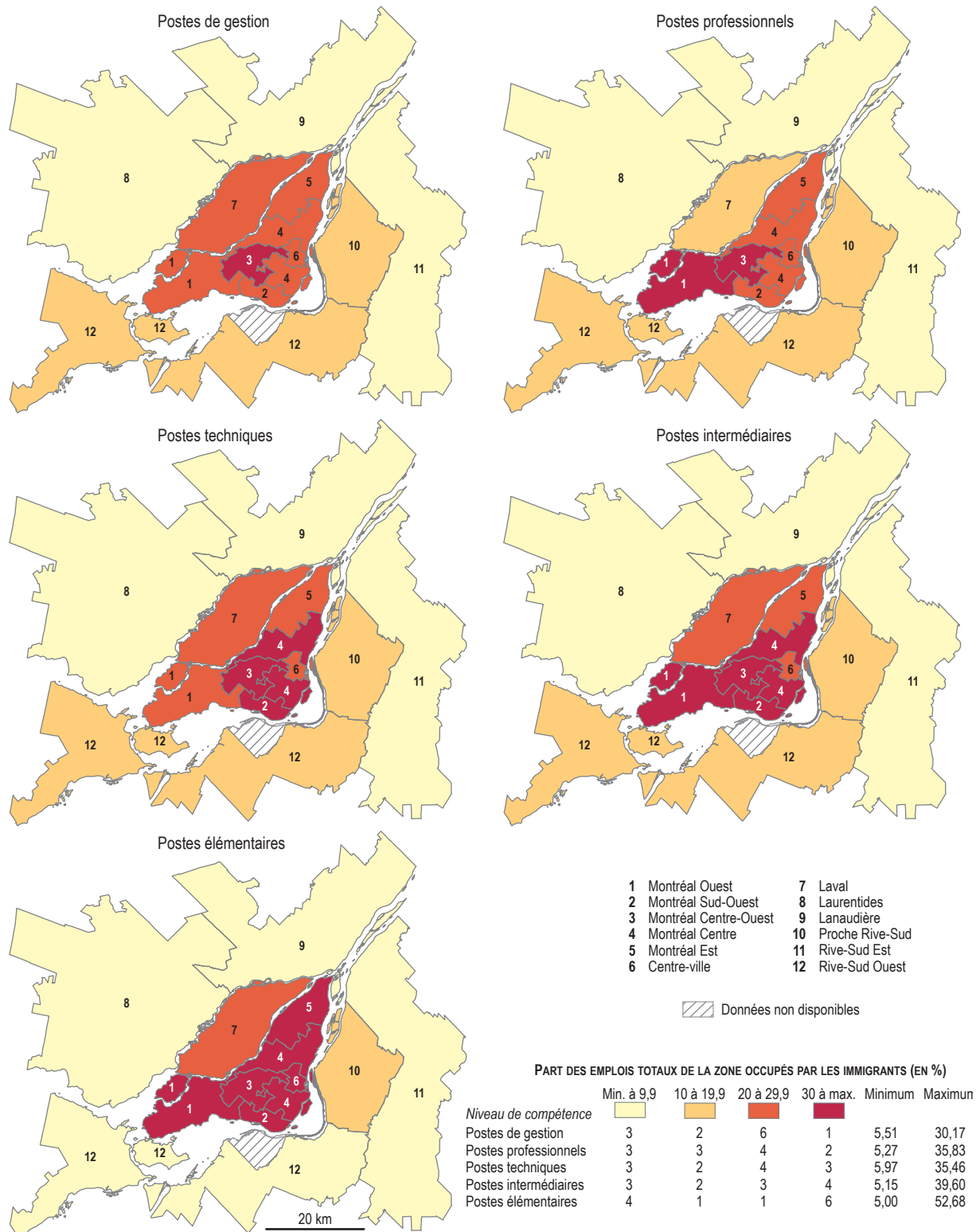
Figure 21 – Part des emplois totaux occupés par des immigrants par zone selon les grands secteurs d'activité, RMR de Montréal, 2016



Finalement, la comparaison des deux figures (21 et 22) souligne la particularité de Montréal Centre-Ouest : dans cette zone, quel que soit le niveau de compétence ou le grand secteur d'activité, les emplois sont toujours occupés par des immigrants à hauteur de 30% et plus; cette proportion atteint même respectivement 39,0%, 38,7% et 37,8%

pour les grands secteurs des *services à la consommation, secondaire et services gouvernementaux* et même 52,7% pour les emplois de niveau de compétence *élémentaire*. À l'autre extrémité, pour l'ensemble des niveaux de compétence et grands secteurs d'activité, moins de 10% des emplois sont occupés par des immigrants dans Lanaudière et la Rive-Sud Est.

Figure 22 – Part des emplois totaux occupés par des immigrants par zone selon le niveau de compétence, RMR de Montréal, 2016



Le taux de départ des travailleurs immigrants par région

Une plus grande proportion de navetteurs immigrants au départ de Laval et de l'île de Montréal

En 2016, 118 135 travailleurs immigrants occupent un emploi hors de leur région de résidence (tableau 19) et représentent 21,6% des 548 010 navetteurs interrégionaux de la RMR de Montréal. Au total, 23,6% des immigrants quittent leur région de résidence pour occuper un emploi dans une autre région, soit un niveau inférieur à celui observé pour les non-immigrants (28,5%). Les plus grands flux de navetteurs immigrants partent, dans l'ordre, de Laval (38 610), de la Montérégie (35 340) et de Montréal (27 170). En comparaison avec les travailleurs non immigrants, la proportion de navetteurs immigrants est beaucoup plus élevée en provenance de Laval (32,7% contre 16,7%) et de l'île de Montréal (23,0% contre 11,2%), alors qu'elle est nettement inférieure à partir de la couronne nord.

Des taux de départ plus élevés en dehors de l'île de Montréal

En 2016, les taux de départ sont plus conséquents pour les immigrants que pour les non-immigrants dans les couronnes nord et sud. Les écarts les plus substantiels s'observent dans Lanaudière où les deux tiers (66,6%) des immigrants qui y résident travaillent dans une autre région contre moins de la moitié (49,7%) chez les non-immigrants, suivis par les Laurentides (54,5% contre 39,5%) et la Montérégie (47,3% contre 35,4%). Par contre, ces écarts sont plus réduits à Laval où la majorité des immigrants et des non-immigrants sont des navetteurs interrégionaux (58,1% et 50,3%) et à Montréal présentant des taux faibles et similaires (8,2 et 8,4%).

Le taux de départ des travailleurs immigrants par zone

Les nombres de départs par zone sont illustrés à la figure 23 à l'aide de cercles proportionnels. Dans la RMR de Montréal en 2016, 288 805 travailleurs immigrants occupent un emploi situé hors de leur zone de résidence. Trois zones représentent plus de la moitié des navetteurs interzones immigrants : Montréal Centre (84 555, soit 29,3%), Laval (41 190, 14,3%) et Montréal-Est (33 065, 11,4%).

Les classes de couleur représentant le taux de départ par zone permettent de repérer celles qui génèrent proportionnellement le plus de navetteurs. Seule la zone Centre-ville voit moins de la moitié de ses travailleurs immigrants (35,9%) occuper un emploi localisé à l'extérieur du territoire de la zone. Le plus fort taux de départ s'observe dans Lanaudière où presque trois travailleurs immigrants sur quatre (74,3%) sont des navetteurs interzones. Viennent ensuite, cinq zones avec des taux de départ variant entre 60% et 70% : Rive-Sud Ouest (69,3%), Montréal Sud-Ouest (66,9%), Montréal Est (63,1%), Laval (62,0%) et Montréal Centre-Ouest (60,9%).

Tableau 19 – Navetteurs immigrants par région, RMR de Montréal, 2006 et 2016

Région	Travailleurs immigrants occupant un emploi situé hors de leur région de résidence				Travailleurs non immigrants occupant un emploi situé hors de leur région de résidence			
	2016		Taux de départ		2016		Taux de départ	
	N	%	2006	2016	N	%	2006	2016
Total RMR	118 135	100,0	20,3	23,6	425 970	100,0	29,1	28,5
Montréal	27 170	23,0	6,9	8,2	47 680	11,2	7,9	8,4
Laval	38 610	32,7	59,8	58,1	70 985	16,7	50,6	50,3
Laurentides	7 630	6,5	50,3	54,5	75 350	17,7	41,9	39,5
Lanaudière	9 385	7,9	64,9	66,6	74 675	17,5	51,8	49,7
Montérégie	35 340	29,9	52,8	47,3	157 280	36,9	38,7	35,4

Différences entre les taux de départ interzones des immigrants versus les non-immigrants

La figure 24 représente la cartographie des différences en points de pourcentage entre les taux de départ des immigrants et des non-immigrants par zone. Plus l'on s'éloigne du centre de la RMR, plus les proportions d'immigrants qui sont navetteurs interzones surpassent celles des non-immigrants. Les différences les plus marquées s'observent dans les zones des couronnes nord et sud, notamment dans Lanaudière (taux de départ de 66,57% pour les immigrants contre 49,72% pour les non immigrants, soit une différence 16,8 points de pourcentage), les Laurentides (15,0) et la Rive-Sud Ouest (11,3). Seule la zone Montréal Centre-Ouest présente un écart négatif : la proportion de navetteurs interzones immigrants y est 2,9 points de pourcentages inférieure à celle des non-immigrants (58,86% contre 61,73%).

Figure 23 – Travailleurs immigrants occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence, RMR de Montréal, 2016

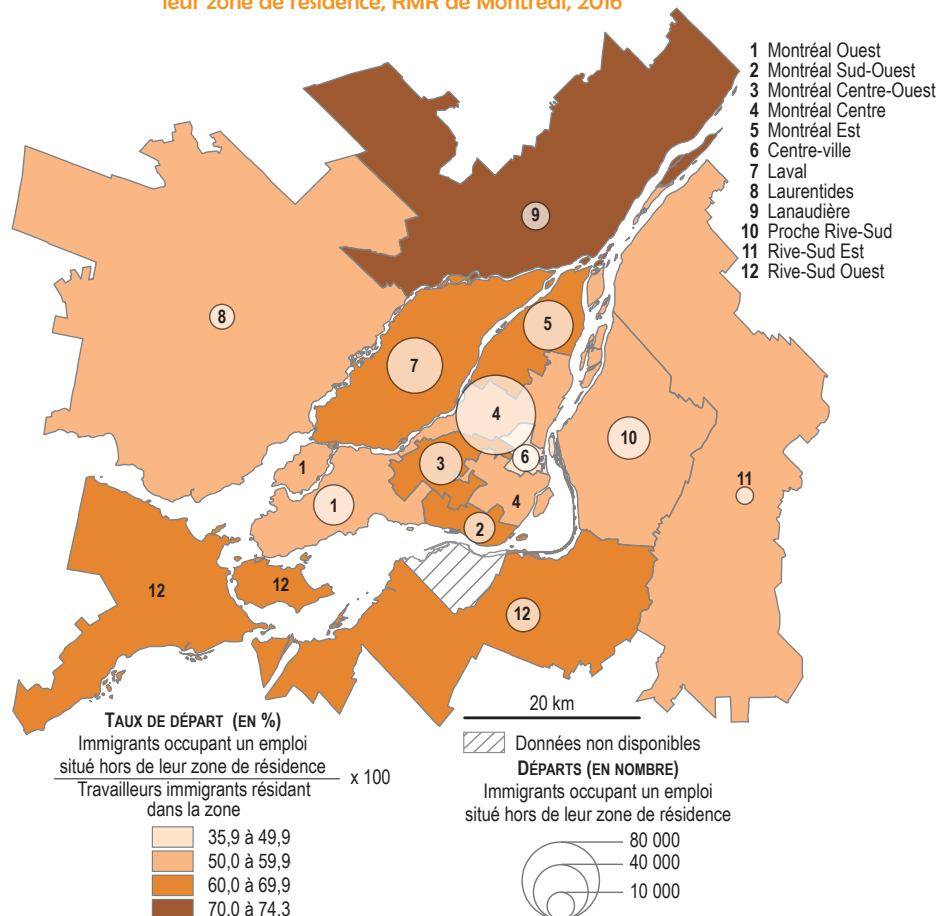
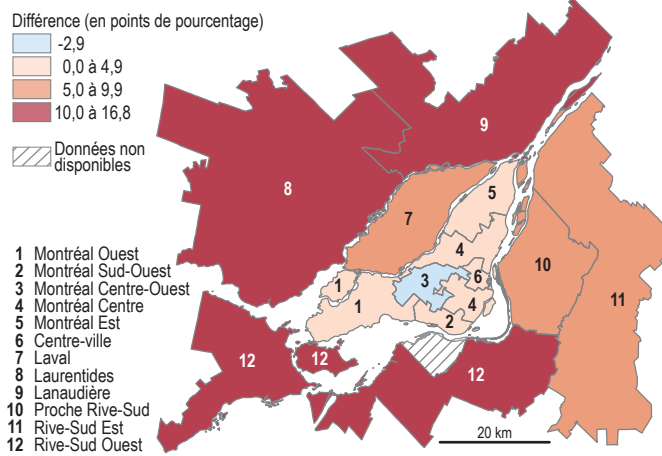


Figure 24 – Différence entre les taux de départ des travailleurs immigrants et non-immigrants, 2016



inférieurs à 60% dans toutes les zones en plus d'être inférieurs à 50% dans six zones (Laurentides, Laval, Montréal Ouest, Centre-ville, Proche Rive-Sud et Rive-Sud Est).

Inversement, la majorité des travailleurs immigrants occupant un *poste de gestion* ou *professionnel* sont des navetteurs interzones, excepté au Centre-ville. En guise d'exemple, plus de 70% des travailleurs immigrants de niveau professionnel qui résident à Laval (70,4%), sur la Rive-Sud Ouest (74,7%), à Montréal Sud-Ouest (77,0%) et dans Lanaudière (80,8%) travaillent dans une autre zone.

Le taux de départ des travailleurs immigrants selon les grands secteurs d'activité par zone

À la figure 25 sont présentés les taux de départ des travailleurs immigrants selon le grand secteur d'activité. D'emblée, on note qu'ils sont beaucoup plus faibles pour les *services à la consommation*, particulièrement pour les zones Centre-ville, Proche Rive-Sud, Montréal-Ouest et Laurentides (respectivement 35,6%, 43,4%, 44,9% et 47,4%). Fait intéressant, la zone Centre-ville présente de très faibles taux de départ pour tous les secteurs, excepté le *secteur secondaire*, pour lequel 71,3% les travailleurs immigrants occupent un emploi dans une autre zone. Signalons aussi que cette proportion atteint aussi 70% pour les travailleurs immigrants du *secteur secondaire* résidant dans la Rive-Sud Ouest.

Le taux de départ des travailleurs immigrants selon les niveaux de compétence par zone

Plus le niveau de compétence des travailleurs immigrants augmente, plus leur taux de départ par zone augmente (figure 26). En effet, les postes *élémentaires* affichent les taux de départ les plus bas,

Figure 25 – Part des travailleurs immigrants occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les grands secteurs d'activité, RMR de Montréal, 2016

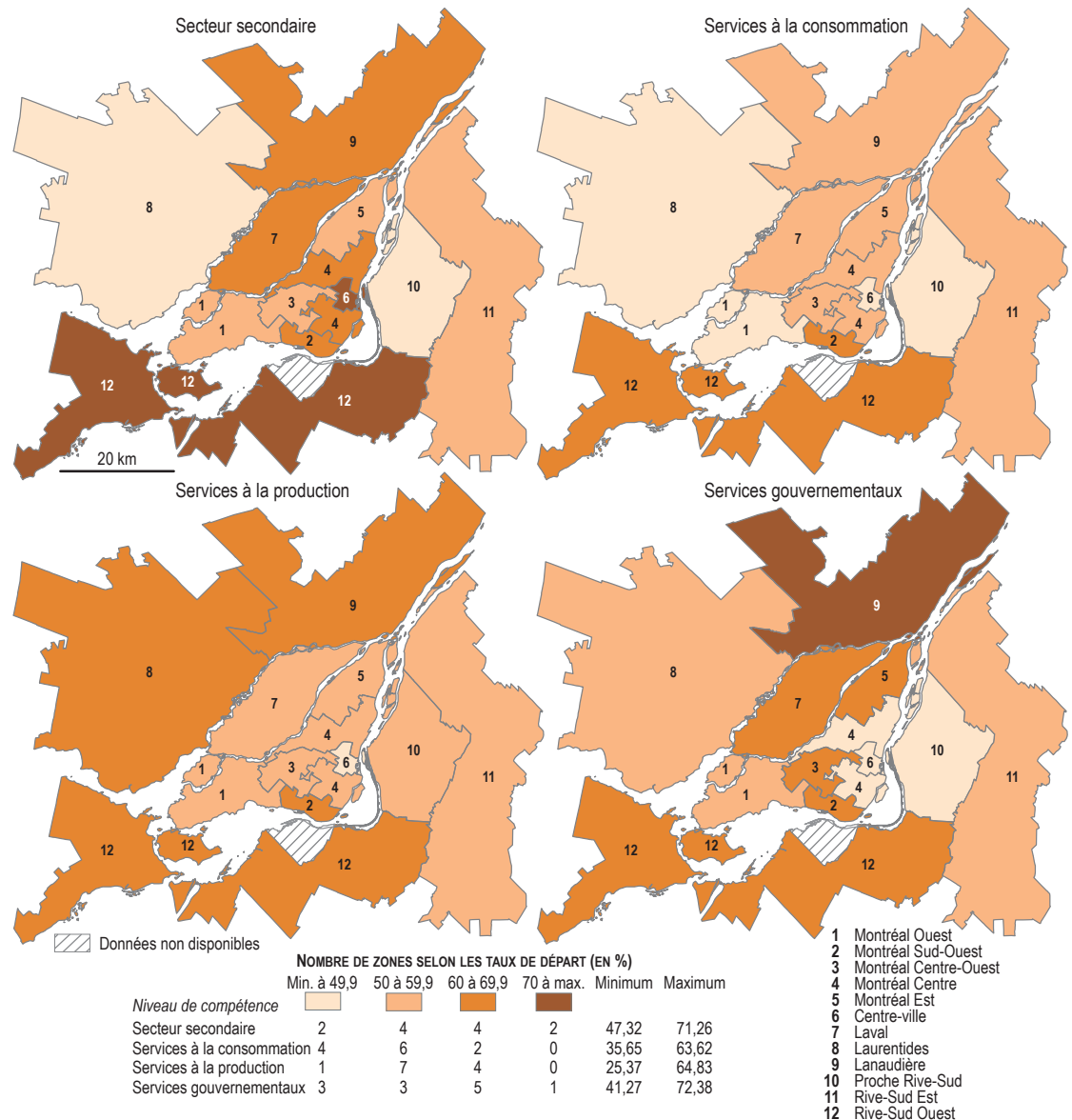
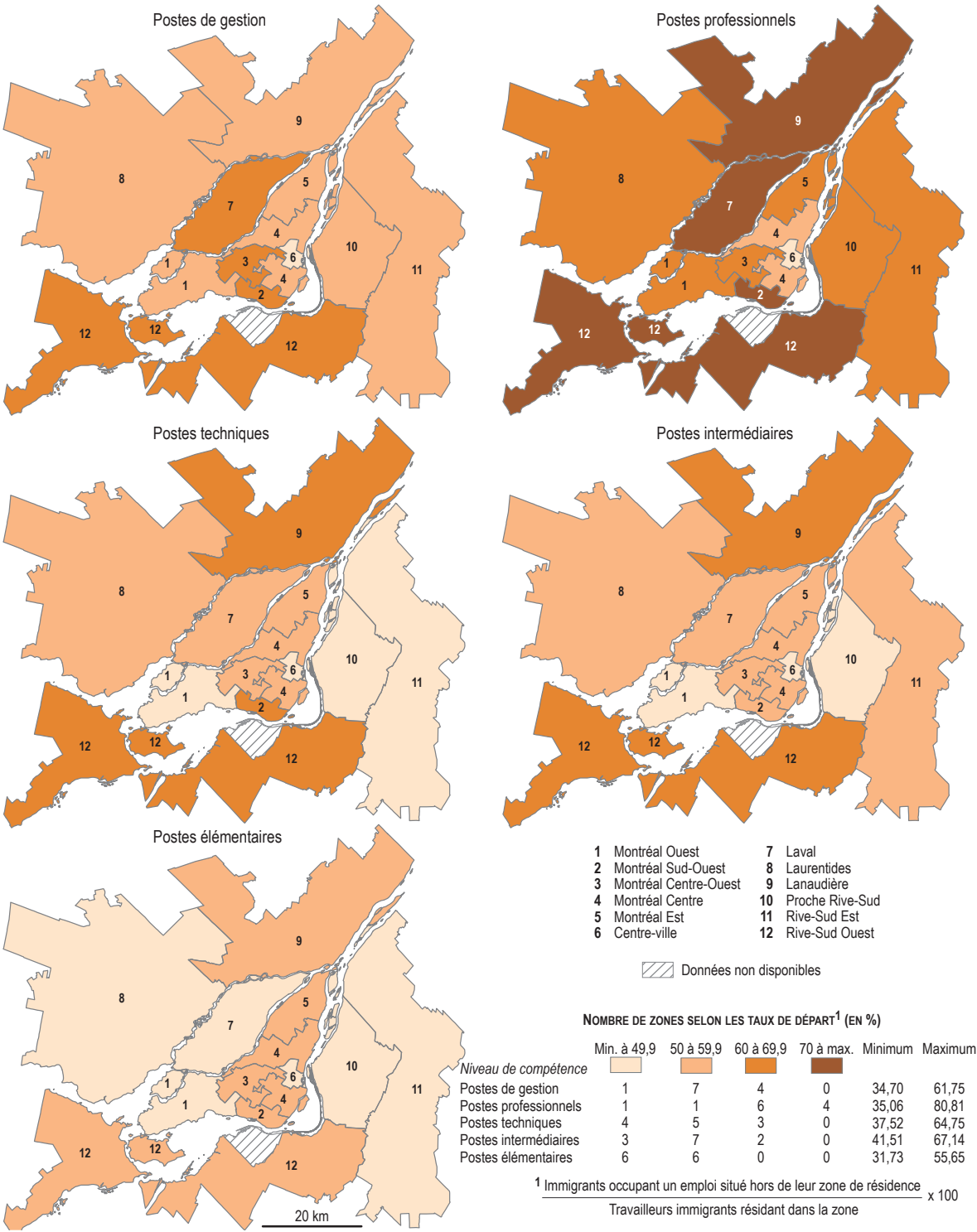


Figure 26 – Part des travailleurs immigrants occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les niveaux de compétence, RMR de Montréal, 2016



La RMR de Montréal joue un rôle majeur dans l'économie québécoise avec 1 887 285 emplois et 2 026 050 travailleurs en 2016, soit plus de la moitié des effectifs de l'ensemble de la province (53,6% des emplois et 51,3% des travailleurs). De 2006 à 2016, la RMR a gagné 113 535 emplois (taux de croissance de 6,4%). La croissance des emplois a d'ailleurs été plus forte dans les couronnes nord et sud que dans la région de Montréal. Malgré cette croissance plus rapide dans les couronnes, les emplois restent majoritairement localisés dans la région de Montréal (61,4%), puis dans celles de la Montérégie (18,6%) et de Laval (8,1%). Au niveau des douze zones, ils se concentrent avant tout dans Montréal Centre (385 050 emplois, 20,4%), Centre-ville (343 945, 18,2%), Proche Rive-Sud (174 715, 9,3%), Laval (152 650, 8,1%), Montréal Centre-Ouest (144 645, 7,7%) et Laurentides (141 085, 7,5%).

L'inégale répartition spatiale des emplois s'accompagne aussi d'une spécialisation de la structure de l'emploi de chacune des douze zones, ce qui permet d'identifier différents pôles d'emplois. Ainsi, la zone Centre-ville apparaît comme un pôle hyperspécialisé en emplois des *services à la production* et en emplois requérant des niveaux de compétence élevés (*postes professionnels* et *postes de gestion*). La zone Montréal Centre, qui englobe le centre-ville, forme un pôle spécialisé dans les *services gouvernementaux* et les emplois rattachés aux *postes professionnels*. La dernière zone plus centrale, Montréal Centre-Ouest, est pour sa part spécialisée dans les emplois du *secteur secondaire* et de niveaux *intermédiaire* et de *gestion*. Dans les trois zones aux périphéries de l'île sont concentrés les emplois du *secteur secondaire* et de compétences *intermédiaire* et *élémentaire* : Montréal Est, Montréal Ouest et Montréal Sud-Ouest. Finalement, les zones des couronnes nord et sud et de Laval présentent un marché de l'emploi plus axé vers le *secteur secondaire* et les *services à la consommation* en plus d'avoir une surreprésentation d'emplois de compétence *élémentaire*.

Aussi, il existe des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois. Deux zones comprennent beaucoup plus d'emplois que de travailleurs et sont par conséquent très attractives : Centre-ville (3,74 fois plus d'emplois que de travailleurs) et Montréal Centre-Ouest (1,82). Montréal Ouest est la seule zone en équilibre avec presque autant d'emplois que de travailleurs (119 810 contre 116 940) tandis que toutes les autres zones présentent un déficit d'emplois par rapport au nombre de travailleurs présents sur leur territoire. Une telle situation suggère que les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest ont des bassins de main-d'œuvre à l'échelle métropolitaine tandis que les autres zones ont des bassins de main-d'œuvre plus locaux (les travailleurs résident soit dans la même zone, soit dans une zone limitrophe).

Une telle organisation spatiale du marché de l'emploi de la RMR est à l'origine d'importants flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la RMR. Les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers la région de Montréal. Au niveau des zones, les principaux flux de navetteurs sont à destination du Centre-ville, de Montréal Centre-Ouest et de Montréal Centre.

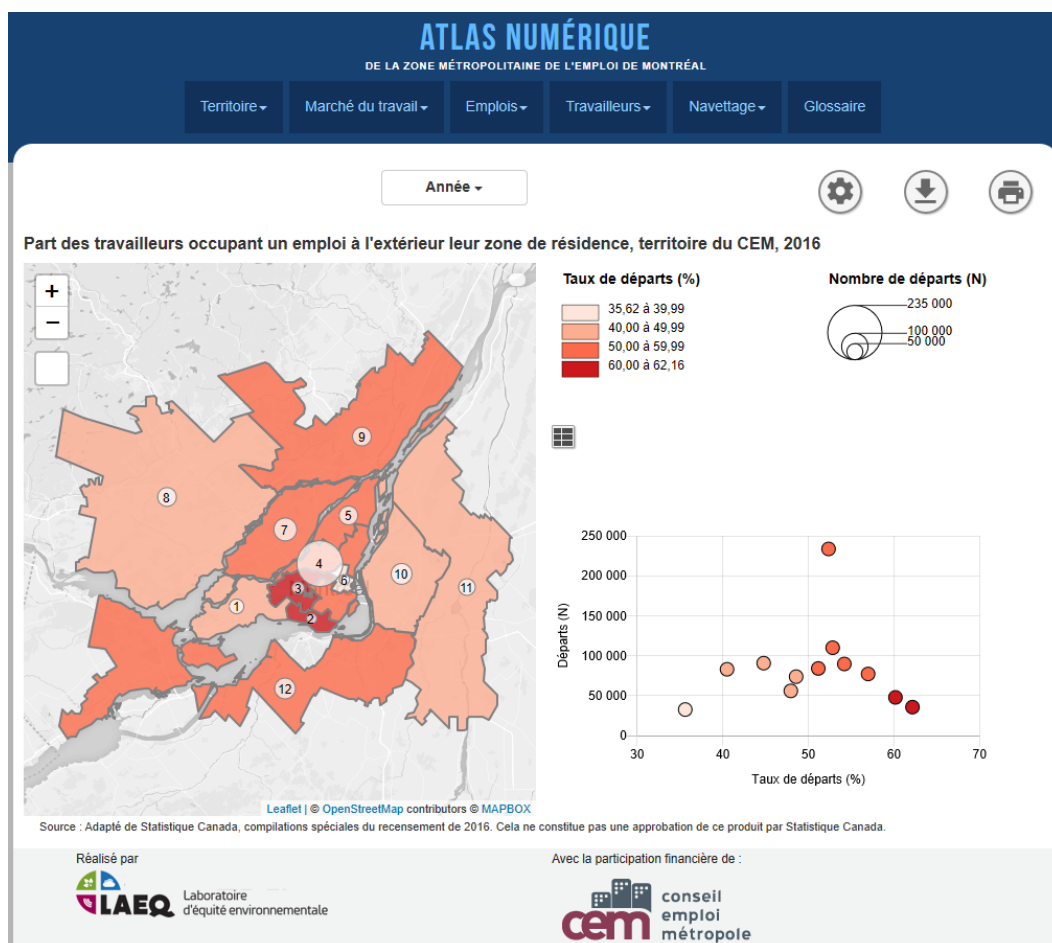
Un regard plus spécifique porté sur les travailleurs immigrants et les emplois qu'ils occupent révèle un bassin d'emploi généralement plus étendu que celui de l'ensemble des travailleurs. Les immigrants ont en effet davantage tendance à occuper un emploi localisé dans une autre zone que celle où ils résident.

DESCRIPTION DE L'ATLAS NUMÉRIQUE

L'adresse Internet – www.atlas-zme.qc.ca

Les thèmes abordés – les rubriques sont regroupées en cinq grandes sections : 1) le territoire, 2) les principaux indicateurs du marché du travail, 3) la répartition des emplois, 4) la répartition des travailleurs et 5) l'organisation des déplacements domicile-travail à l'intérieur de la RMR de Montréal (navettage).

Les fonctions de l'Atlas numérique – chaque rubrique est composée d'une carte, d'un graphique et d'un tableau. De nombreuses fonctions de cartographie interactive ont été intégrées dans cet atlas afin de faciliter l'analyse des cartes. Il existe notamment des liens dynamiques entre les cartes, les tableaux et les graphiques. Il est aussi possible de changer de palette de couleurs, d'imprimer ou d'exporter la carte.



L'objectif premier de l'édition 2019 de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est de dresser un portrait du marché du travail et de montrer les disparités dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, notamment les différentes concentrations d'emplois par secteur d'activité et par niveau de compétence. Ce portrait permet ainsi de mieux comprendre l'organisation spatiale du marché du travail dans la RMR de Montréal et de répondre aux questions suivantes : comment se répartissent les emplois à travers les différentes régions et zones de la RMR de Montréal selon les secteurs d'activité et les niveaux de compétence? Quelles sont les particularités de la structure du marché de l'emploi de chacune des zones de la RMR?

De l'organisation spatiale du marché du travail découle forcément l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail sur le territoire de la RMR, communément regroupés sous le terme navettage. En effet, identifier les zones à forte concentration d'emplois permet de mieux comprendre pourquoi ces zones attirent des travailleurs provenant d'autres zones de la RMR. Le second objectif est donc d'élaborer un portrait inframétropolitain du navettage dans la RMR de Montréal et de répondre aux questions suivantes : existe-t-il des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone? Quelles sont les régions et les zones les plus attractives, soit celles qui comptent plus d'emplois que de travailleurs? Quelles sont les régions ou les zones à l'origine des flux de navetteurs, soit celles où la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence est importante? Finalement, quels sont les principaux flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la RMR? Autrement dit, d'où partent et où se dirigent ces principaux flux qui démontrent qu'il existe des interrelations évidentes entre les régions et entre les zones de la RMR? Dans une dernière section, nous dressons un portrait du marché du travail et du navettage pour la population immigrante de la RMR.

ATLAS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE

DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL :

DE L'ORGANISATION SPATIALE DU MARCHÉ

DU TRAVAIL À L'ORGANISATION SPATIALE DES

DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL – ÉDITION 2019



INRS
Institut national
de la recherche
scientifique

cem conseil
emploi
métropole

Québec